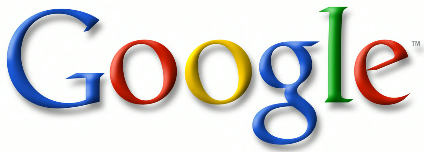
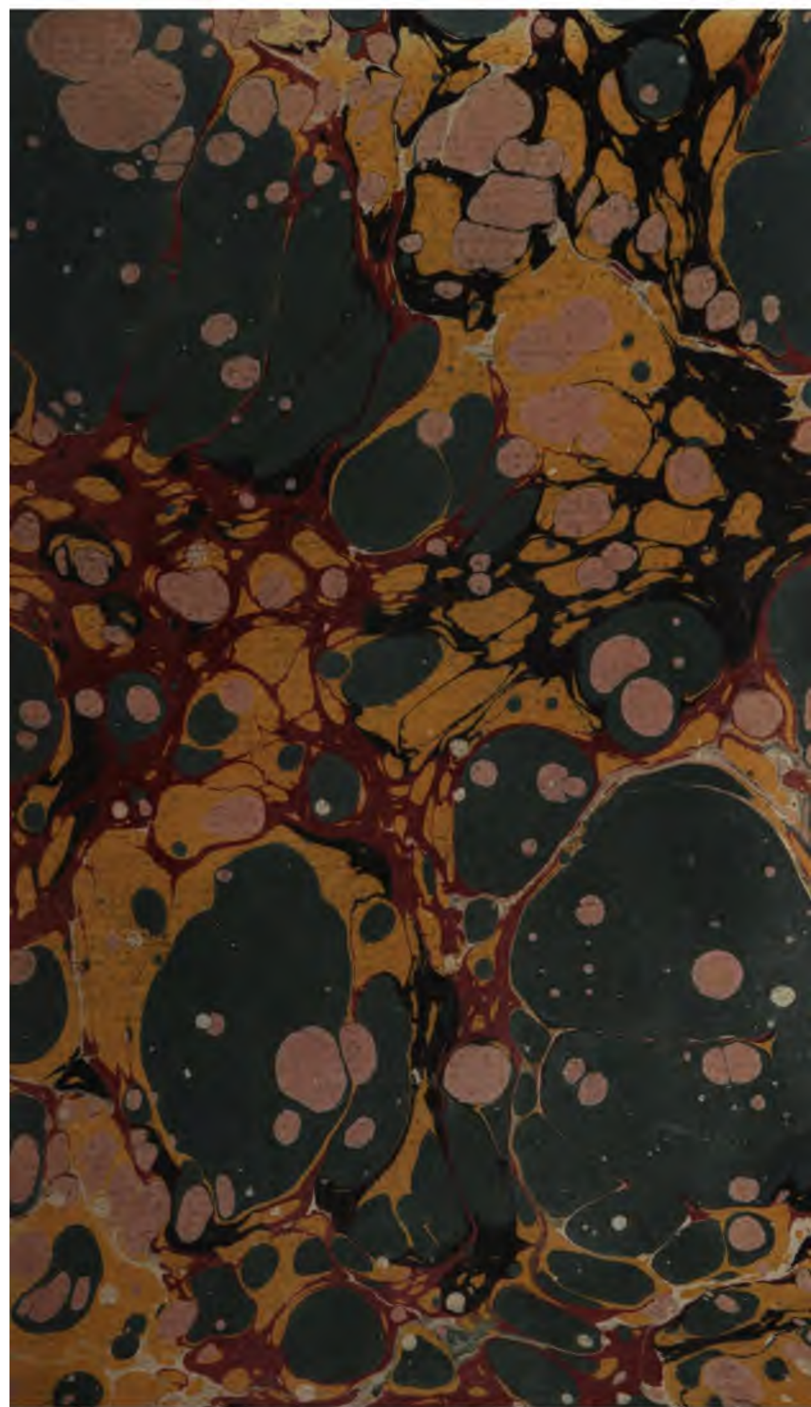






HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.

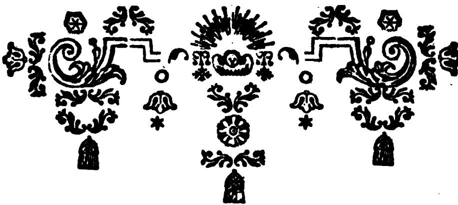


Car. Eisen del. De Launay sculp. 1773.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

TOME CINQUIEME.



A LA HAYE,

M. DCC. LXXIV.



TABLE
DES CHAPITRES.

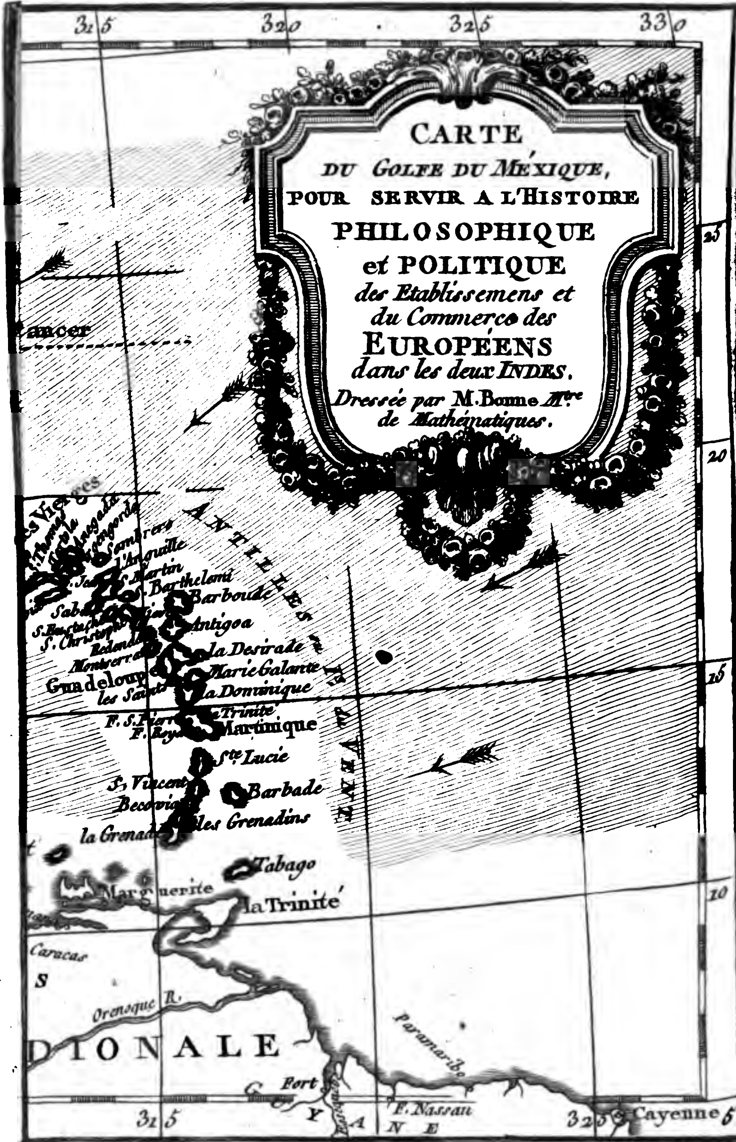
LIVRE TREIZIEME.

LIVRE QUATORZIEME.

Fin de la Table des Chapitres.



HISTOIRE



CARTE
DU GOLFE DU MEXIQUE,
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
et POLITIQUE
des Etablissemens et
du Commerce des
EUROPÉENS
dans les deux INDES.
Dressée par M. Bonne M.tre
de Mathématiques.
315
320
325
330
25
20
15
10
Cancer
ANTILLES
Sombrero
l'Anguille
S.t Martin
S.t Barthelemi
Barboude
Antigoa
Montserrat
Guadeloupe
les Saints
la Desirade
Marie Galante
la Dominique
la Trinite
Martinique
S.te Lucie
Barbade
S.t Vincent
les Grenadins
la Grenade
Tabago
Marguerite
la Trinite
Caracas
Orenoque R.
DIONALE
Paramaribo
Fort
F. Nassau
Cayenne
Andre' sculp.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.
Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

Etablissemens des François dans les isles de l'Amérique.

DEPUIS la fin tragique du meilleur de ses Monarques, la France avoit été sans cesse bouleversée, par les caprices d'une Reine intriguante, par les vexations d'un étranger avide, par les projets d'un favori sans talent. Un Ministre Despote commençoit à la charger de fers ; lorsque quelques-uns de ses navigateurs, aussi puissamment excités par la passion de l'indépendance, que par l'appât des richesses, tournerent leurs voiles vers les Antilles, avec l'espérance de se rendre maîtres des vaisseaux

I. Premières expéditions des François aux isles.

Efpagnols qui fréquentoient ces mers. La fortune, après avoir plufieurs fois fecondé leur courage, les réduifit à chercher un afyle pour fe radouber. Ils le trouverent à Saint-Chriftophe. Cette ifle leur parut propre au fuccès de leurs armemens; & ils fouhaiterent être autorifés à y former un établiffement. Denambuc, leur Chef, obtint non-feulement cette liberté; mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit, dans le grand archipel de l'Amérique. Le Gouvernement exigea pour cette permiffion, qui n'étoit accompagnée d'aucun fecours, d'aucun appui, le vingtième des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

II. Les ifles Françoifes languiffent fous des privilèges exclufifs.

Une Compagnie fe préfenta en 1626, pour exercer ce privilège. C'étoit l'ufage d'un tems où la navigation & le commerce n'avoient pas encore affez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'Etat lui abandonnoit la propriété de toutes les ifles qu'elle mettroit en valeur, & l'autorifoit à fe faire payer cent livres de tabac, ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis feize jufqu'à foixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre exclufivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq mille livres, & qu'on ne porta jamais au tri-

ple de cette somme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint-Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la Compagnie qui excitoit l'esprit d'invasion par quelques privilèges, eût eu, à tous égards, une conduite bien raisonnée, l'Etat ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette inquiétude. Malheureusement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole: l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois, avertis de cette tyrannie, se présenterent avec des vivres & des marchandises, qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces Républicains & les colons, une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la Compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter ses cargaisons; elle la poursuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des isles Françoises à plus bas prix. Découragée par ces revers mérités, la Compagnie tom-

ba dans une inaction entière, qui la privoit de la plus grande partie de ses bénéfices, sans diminuer aucune de ses charges. Le sacrifice que lui fit le Gouvernement du vingtième qu'il s'étoit réservé, ne fut pas suffisant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéressés penserent, qu'en abjurant les principes destructeurs qui avoient été constamment suivis, on pourroit rétablir les affaires: le plus grand nombre désespéra, malgré ses avantages, de balancer seulement des négocians particuliers aussi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette persuasion décida une révolution. La Compagnie, pour éviter sa ruine totale, pour ne pas succomber sous le poids de ses engagemens, mit ses possessions en vente: elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduisoient comme Gouverneurs.

Boisseret obtint en 1649, pour soixante-treize mille livres, la Guadeloupe, Marie Galante, les Saints, & tous les éffets qui appartenoient à la Compagnie dans ces isles: il céda la moitié de son marché à Houel, son beau-frère. Duparquet ne paya en 1650 que soixante mille livres, la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins: il revendit sept ans après au Comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entière. Malthe acquit

en 1651 Saint-Chriſtophe, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Sainte-Croix & la Tortue, pour quarante mille écus : *ils* furent payés par le Commandeur de Poincy qui gouvernoit ces iſles. La Réligion devoit les poſſéder comme fiefs de la Couronne, & n'en pouvoit confier l'adminiſtration qu'à des François.

Les nouveaux Poſſeſſeurs jouirent de l'autorité la plus étenduë. Ils diſpoſoient des terreins. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits Souverains. On devoit croire que régiſſant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette conjecture ſe réaliſa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes ſous de tels maîtres. Cependant, ce ſecond état des colonies Françoiſes ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approviſionner & à en emporter les productions, qu'ils vendoient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui, par la propriété, devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la métropole. Colbert ſe trompa ſur le choix du remède. Ce grand homme qui conduiſoit depuis quelque tems les finances & le commerce du Royau-

me, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carrière. L'habitude de vivre avec des traitans, du tems de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent, qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les atteliers toutes les ressources de l'Etat, & dans les artisans tous les sujets précieux de la Monarchie. Pour multiplier cette espèce d'hommes, il crut devoir tenir à bas prix les denrées de première nécessité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matières premières l'occupa peu; & il appliqua tous ses soins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'industrie sur l'agriculture, subjugua tous les esprits; & ce système destructeur s'est malheureusement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées justes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui est nécessaire; il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On sait qu'il racheta la Guadeloupe & les isles qui en dépendoient, pour cent vingt-cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cent mille francs; toutes les possessions de Malthe pour cinq cens mille livres. Jusques-là, sa

conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'Etat autant de branches de la Souveraineté. *Mais il ne falloit pas* remettre ces importantes possessions sous le joug d'une Compagnie exclusive, que les expériences, d'accord avec les principes, proscrivoient également. Le Ministère espéra vraisemblablement qu'une société, dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique septentrionale, & le commerce qui commençoit à se faire sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées, en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixième du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la concurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la Compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étenduë des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses Agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. La

chute de cette ſociété paroiſſoit aſſurée & prochaine, en 1674; lorsque la Cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à 3,523,000 livres, & de lui rembourſer ſon capital, qui étoit de 1,287,185 livres. Ces conditions généreuſes firent réunir à la maſſe de l'Etat des poſſeſſions précieuſes, qui lui avoient été jusqu'alors comme étrangères. Les colonies furent véritablement Françoiſes; & tous les citoyens, ſans diſtinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

III. Les iſles Françoiſes récouvrent la liberté. Obſtacles qui s'oppoſent à leurs progrès.

Il ſeroit difficile d'exprimer les tranſports de joie que cet événement excita dans les iſles. Les fers, ſous lesquels on gémiſſoit depuis ſi longtems, étoient rompus; & rien ne paroiſſoit déſormais pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'induſtrie. Chaque colon donnoit carrière à ſon ambition: chacun ſe flattoit d'une fortune prochaine & ſans bornes. Si leur confiance fut trompée, il n'en faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fût dans le cours naturel des choſes; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſerent malheureuſement des obſtacles inſurmontables.

D'abord on exigea dans les iſles même, de chaque homme libre, de chaque eſclave des

deux sexes, une capitation annuelle de cent livres pesant de sucre brut. On répréſenta vainement que l'*obligation* imposée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces répréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du Gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêt, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reverſée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le tems que les iſles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées; l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures certaines pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilège de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du Royaume, qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement; mais c'étoit un grand malheur pour les colonies, qui, par cet arrangement, voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le Miniſtère avoit cherché à exclure les

débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le tems; & avant qu'on y fût parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement, qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication, devint si considérable, que le sucre brut, qui en 1682, se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale, auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs esclaves, quand même le Gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des noirs fut toujours confiée à des Compagnies exclusives, qui en achetérent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer, qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille Négres dans ces nombreux établissemens; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduis par des interlopes. Cinquante-quatre navires, de grandeur médiocre, suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entrâves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas, pour porter ailleurs leur activité; il faut attribuer leur constance à quelques lé-

gers encouragemens, qui leur firent toujours espérer que leur situation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut assez favorisée. Le Gouvernement la soutint d'une manière indirecte, en mettant des droits excessifs sur l'importation étrangère de ces denrées. Cette légere faveur donna le tems d'attendre une révolution plus heureuse. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arraché successivement aux besoins, à la foiblesse du Gouvernement. Les marchandises, destinées pour les colonies, furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique, qui se consommeroient dans le Royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entière, à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers, devoient êtres perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulières, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la métropole n'oublia pas ses

IV. Etabliſſement des François à la Guyane. Révolutions de cette colonie. Ses avantages & ſes inconvéniens.

Cette vaſte contrée annonce ſa grandeur par ſes bornes mêmes. Baignée à l'Orient, de l'Océan ; au Nord, de l'Orénoque; au Midi, de l'Amazone; au Couchant, du Rio-negro, qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale; la Guyane, ſous cet aſpect, eſt comme une iſle qui a deux cens lieues au moins, du Nord au Sud, & plus de trois cens de l'Eſt à l'Oueſt.

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace, ſi heureuſement circonſcrit, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls, que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs Chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrepidité, de lumières que perſonne; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines, & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des jeunes longs & vigoureux. On lui faiſoit porter enſuite des fardeaux d'une peſanteur énorme. Il paſſoit la plupart

plupart des nuits en ſentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmillière, où il reſtoit expoſé un tems conſidérable à des piquûres vives & ſanglantes. S'il montroit dans toutes ces ſituations, une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expoſe la vie des ſauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les ſuffrages s'arrêtoient ſur lui. Cependant, comme s'il eût ſenti ce qu'impoſe l'honneur de commander à des hommes, il ſe déroboit ſous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite, qui le rendoit plus digne du poſte qu'il fuyoit. Chacun des aſſiſtans lui mettoit le pied ſur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la pouſſière par ſes égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de ſa place. C'étoit la cérémonie de ſon couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fléches tomboient à ſes pieds; & la nation obéïſſoit à ſes loix, ou plutôt à ſes exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Eſpagnol Alphonſe Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Americ Veſpuce & Jean de la Coſa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoiſſances ſuperficielles d'un ſi vaſte pays. On en fit beau-

coup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia, par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, ſans qu'on en ſache l'origine, qu'il y avoit, dans l'intérieur de la Guyane, un pays déſigné ſous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richeſſes immenſes, en or & en pierreries, plus de mines & de tréſors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'enflammoit pas ſeulement l'imagination naturellement ardente des Eſpagnols: elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthouſiaſme ſaiſit particulièrement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produits la région la plus féconde en caractères ſinguliers. Il avoit une paſſion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat; une réputation qui éclipſoit les plus grands noms; plus de lumières que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penſer qui n'étoit pas de ſon ſiècle; quelque choſe de romaneſque dans les ſentimens & dans la conduite. Ce tour d'eſprit le détermina en 1595, au voyage de la Guyane; mais il la quitta, ſans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à ſon retour en Angleter-

re, une relation remplie des plus brillantes impoftures dont on ait amufé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage impofant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Long tems auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur eft particulière. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs efpérances du côté de l'Orénoque; ils cherchoient à réalifer les leurs fur l'Amazone. L'inutilité de leurs courfes les détermina à fe fixer enfin dans l'ifle de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui penfoient qu'on pourroit tirer parti de cet établiffement, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons & aux fauvages, fut maffacré. Cet événement tragique ayant refroidi les affociés, on vit fe former, en 1651, une nouvelle compagnie, qui paroiffoit devoir prendre un plus grand effor. L'étenduë de fes capitaux la mit en état d'affembler dans Paris même, fept à huit cents colons. Ils furent embarqués fur la Seine pour defcendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprife, & qui devoit la conduire en qualité de directeur

général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargés de faire fleurir, avec toute l'atrocité qu'annonçoit cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relegués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandois, avec une partie de sa garnison. Ce qui avoit échappé à la faim, à la misere, à la fureur des sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manières, s'estima trop heureux de pouvoir gagner les isles du Vent, sur un bateau & sur deux canots. Ils abandonnerent le Fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'isle.

Il se forma en 1663 une nouvelle Compagnie, sous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fond. Les secours du Ministère la mirent en état de chasser de sa concession les Hollandois, qui s'y étoient établis sous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été éva-

cuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande Compagnie, qui réunissoit les possessions & les privilèges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du Gouvernement, à l'époque heureuse qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut prise en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis, elle n'a pas été même attaquée.

Cet établissement, tant de fois bouleversé, respiroit à peine. A peine, il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques Flibustiers, qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du Sud, s'y fixerent; &, ce qui étoit plus important, se déterminerent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens; lorsque Ducasse, qui, avec des vaisseaux, avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa, en 1688, le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires; & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque; & les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne s'est

jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux de deux rivières, peut avoir seize lieues de circuit. Par une conformation que la nature donne rarement aux isles, & qui la rend peu habitable, élevée sur les côtés & basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y sont guère praticables que par de grands détours. Jusqu'à ce qu'on ait desséché les terres submergées, & que des digues bien placées les aient mises à l'abri des inondations, il n'y aura que les monticules qui soient susceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un sol excellent; mais il est communément sec, sablonneux, & bientôt épuisé. Le seul bourg qui soit dans la colonie, est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un très-bon rempart en terre, & par cinq bastions. Au milieu du bourg, est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appellée le Fort, où quarante hommes pourroient encore capituler après la prise de la place. On n'arrive au port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent seules introduire les vaisseaux, à travers les roches & les écueils dont il est bordé & parsemé.

La première production de Cayenne fut le rocou. C'eſt une teinture rouge, nommée achiote par les Eſpagnols, dans laquelle on plonge les laînes blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce ſoit. L'arbre qui donne cette leſſive, a l'écorce rouſſâtre, des feuilles grandes, fortes, dures, & d'un verd foncé. Il eſt auſſi haut & plus touffu que le prunier. Ses bouquets de fleurs, aſſez ſemblables aux roſes ſauvages, ſont remplacés deux fois l'an, par des gouſſes moins grandes que celles de la châtaigne, mais auſſi piquantes. Elles renferment de petites graînes, couvertes d'une pellicule incarnate, & c'eſt celle-ci qui compoſe le rocou.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines, qui ſont miſes auſſi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines ſont écrâſées à différentes repriſes avec des pilons de bois, jusqu'à ce que la pellicule en ſoit entièrement détachée. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudières de fer, une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on recueille ſon écume dans de grandes baſſines.

Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudière, & ne noirciſſe point. Lorsqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la première des colonies Françoiſes qui cultiva le caffé: elle le reçut en 1721. de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui rachéterent leur grace en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1752, il ſortit de la colonie 260541. livres peſant de rocou, 80363. livres de ſucre, 17919. livres de coton, 26881 livres de caffé, 91916. livres de cacao, 618 pieds de bois, & 104 planches. Ces produits réunis étoient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles Fançoiſes, de cent vingt cinq Indiens, de quinze cents noirs, qui formoient la colonie entière.

Tel & plus foible encore, étoit l'Etat de

Cayenne, lorsqu'on vit avec étonnement la cour de Verſailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On ſortoit des horreurs d'une guerre honteuſe. La ſituation des affaires avoit décidé le Miniſtère à acheter la paix par le ſacrifice de pluſieurs poſſeſſions importantes. Il paroiſſoit également néceſſaire de faire oublier à la nation, & ſes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards, des colonies qu'elle avoit perdues, vers la Guyane, qui devoit, diſoit-on, reparer tant de déſaſtres.

Cette vaſte contrée, qu'on décora longtems du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entière à cette Puiſſance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établiſſant au Nord, & les Portugais au Midi, l'avoient reſſerrée entre la rivière de Marony & celle de Vincent-Pinçon. Pluſieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'iſle de Cayenne, l'étenduë qui les ſépare n'a pas moins de cent lieues de côtes. La navigation y eſt fort difficile, à cauſe de la rapidité des courans, & continuellement embarraſſée par des iſlots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avan-

cent jusqu'à deux & trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port : on trouve peu d'endroits où les vaisseaux puissent aborder, & les chaloupes les plus légères y rencontrent souvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuses rivières qui arrosent ce continent, ne sont pas plus praticable. Leur lit est barré de distance en distance par des rochers énormes, qui ne permettent point de le remonter. La côte, basse presque par-tout, est inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent aussi des marais dans la saison des pluies. On ne trouve alors de sûreté que dans les terreins un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui suspendent tous les travaux, toutes les cultures, rendent les chaleurs assez supportables, sans donner au climat une influence aussi maligne qu'on pourroit le présumer. On ne peut former que des conjectures vagues sur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix mille hommes divisés en plusieurs nations, dont les Galibis sont la plus puissante. Des Missionnaires sont parvenus, à force de soins & de constance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les réconcilier avec les François, contre lesquels ils avoient des préjugés de haine très

redoutables ; & ce n'étoit pas ſans fondement. Les premiers avanturiers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient, ſur un ſol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'eſclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt piſtoles : heureuſement ils enchérirent ſi fort, qu'on s'en dégoûta dans la ſuite. On aima mieux acheter des noirs, qui, presque auſſi propres à la chaſſe & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établiſſoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une reſſource très-précieuſe au Miniſtère de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va juger de ſes motifs après quelques réflexions.

L'Amérique ſe préſente à l'Europe ſous deux faces & ſous deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La première plus féconde, plus riche, mais en matières de luxe & de volupté, devoit jetter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux Puiſſances qui s'en emparerent. Faite, ce ſemble, pour le Deſpotiſme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du ſol

y façonnent les ames à l'esclavage par l'amour du repos & du plaisir, elle devoit être occupée par des Monarchies absolues, & peuplée d'esclaves qui n'y cultivent que des productions propres à énerver la vigueur & le ressort des fibres, en multipliant les sensations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richesses sans le travail, devoient hâter doublement la caducité des Etats, par l'irritation des désirs & la facilité des jouissances. Les peuples qui occupent cette Zone, devoient tomber dans la mollesse, ou se précipiter dans les entreprises d'une ambition d'autant plus ruineuse, qu'elle seroit d'abord heureuse. Prenant le fruit ou le signe des richesses, pour le principe créateur des forces politiques, ces Etats s'imaginerent qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur solde comme ils avoient les Négres sous leur chaîne ; sans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puissans, qui joignant à leurs armes les richesses étrangères, se serviroient de ce double instrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique septentrionale, ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & nécessaires, mais qui sont dès-lors une source éternelle de richesses ou de force. Elle favorise la population, en fournis-

ſant matière à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité, préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large, & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins éloignés de la métropole, vivent ſous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chaſſe, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices, & aux travaux qui nourriſſent les forces du corps, & préſervent des vices corrupteurs de l'ame. Ainſi dans l'Amérique comme en Europe, ce ſera le Nord qui ſubjuguera le Midi. L'un ſe couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuiſera ſes ſucs voluptueux & ſes mines d'or. L'un pourra policer des peuples ſauvages, par ſes liaiſons avec des peuples libres; l'autre ne ſera jamais qu'un alliage monſtrueux & foible d'une race d'eſclaves avec une nation de tyrans.

Il étoit eſſentiel pour les colonies du Midi, qu'elles euſſent des racines de population & de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de beſoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un aſyle dans la dé-

faite, un contrepoids des forces de terre à la foibleſſe des reſſources navales.

Les colonies méridionales Françoiſes jouiſſoient avant la dernière guerre de cette protection. Le Canada, par ſa ſituation, par le génie belliqueux de ſes habitans, par ſes alliances avec des peuplades ſauvages, amies de la franchiſe & de la liberté du caractère François, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent, détermina le Miniſtère de Verſailles à chercher de l'appui dans un autre; & il eſpéra le trouver dans la Guyane, en y établiſſant une population nationale & libre, capable de réſiſter par elle-même aux attaques étrangères, & propre à voler avec le tems au ſecours des autres colonies, lorſque les circonſtances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment ſon ſyſtême. Jamais il ne lui tomba dans l'eſprit qu'une région ainſi habitée, pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers, pour ignorer qu'il n'eſt pas poſſible de vendre, ſans ſuivre le cours du marché général; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec auſſi peu de frais que ſes rivaux; & que des travaux faits par des hommes libres, ſont de toute néceſſité infiniment

plus chers que ceux qui ſont abandonnés à des eſclaves.

Les opérations étoient dirigées par un Miniſtre *actif.* En politique ſage, qui ne ſacrifie pas *la ſûreté* aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres, ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie, ſur-tout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la Zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient; enfin qu'on pourroit établir des liaiſons faciles & importantes entre la Guyane & les iſles Françoiſes.

Ce mauvais ſyſtême, où le Gouvernement ſe laiſſa entraîner par des hommes audacieux que leur préſomption égaroit, ou qui ſacrifioient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut auſſi follement exécuté qu'il avoit été légèrement adopté. Tout y fut combiné ſans principe de légiſlation, ſans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres

& les hommes. Ceux-ci furent diſtribués en deux claſſes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette diſtribution qui ſe trouve établie en Europe, & presque chez toutes les nations civiliſées, eſt l'ouvrage de la guerre, des révolutions & des hazards infinis que le tems amene ; que c'eſt la ſuite des progrès de la ſociabilité, mais non la baſe & le fondement de la ſociété, qui dans l'origine, veut que tous ſes membres participent à la propriété. Les colonies qui ſont de nouvelles populations & de nouvelles ſociétés, doivent ſuivre cette règle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne deſtinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y paſſer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des eſpérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrein à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une manière proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très précieux pour une colonie naiſſante, ni leur donner

donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne trouvassent pas des coopérateurs qui voulussent se mettre dans leur dépendance. Il étoit indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration, une propriété où ils pussent faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteroient pas leur patrie sans l'espérance d'un meilleur sort; & que tromper leur espoir & leur confiance à cet égard, seroit ruiner la colonie, dont on projettoit les fondemens.

En vain le Gouvernement se chargea de la subsistance des colons pour deux ans. C'étoit trop de provisions à la fois. Elles devoient se gâter, soit dans le trajet, soit au terme. Le transport seul en consommant une partie, altérant le reste, ne pouvoit que les rendre chères, rares, nuisibles. Un climat chaud, un pays humide, étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de transporter d'Europe à la Guyane une assez grande quantité d'animaux vivans, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuse colonie. La plupart seroient morts en route ou en arrivant; parce que les

animaux étant plus immédiatement ſous la direction de la nature, ſont auſſi plus ſujets aux bruſques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par dégrés, & jetter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les ſecours néceſſaires pour l'exploitation. A meſure que la colonie naiſſante auroit cultivé pour ſa conſommation & au-delà, l'achat du ſuperflu de ſes récoltes ſeroit devenu une ſource d'accroiſſement. L'agriculture & la population ſe feroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres; & la ſociété auroit pris ſes forces, comme l'individu, dans l'eſpace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions ſi ſimples, ſi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, ſur des plages déſertes & impraticables. On ſait que dans presque toute la Zone torride, l'année eſt partagée en deux ſaiſons, l'une ſeche & l'autre pluvieuſe. A la Guyane, les pluies ſont ſi abondantes depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de mai, que les

terres sont submergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la saison seche, distribués sur les terreins qu'on leur destinoit, ils auroient eu le tems d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer & d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons, on ne sut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup sur coup dans la saison des pluies. L'isle de Cayenne auroit pû servir d'entrepôt & de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des secours. Mais la fausse idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejetter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa douze mille victimes sur les bords du Kourou, dans une langue de sable, parmi des islots mal sains, sous un mauvais angar. C'est-là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace d'hommes transportés de loin sous un nouveau ciel, aux miseres & aux maladies contagieuses qui naissent d'une semblable situation; ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs ou les auteurs d'un projet

funeste, qui a fait périr à si grands frais tant de malheureux à la fois ; comme si la guerre, dont ils étoient destinés à combler les vuides, n'en avoit pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à ce désastre, il falloit que quinze cens hommes échappés à la mortalité, fussent la proie de l'inondation. On les distribua sur des terreins, où ils furent submergés au retour des pluies. Tous y périrent, sans laisser aucun germe de leur postérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'Etat a déploré cette perte, en a poursuivi & puni le principal auteur. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les ames avares du sang François, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses, par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques! Eh! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entière, que ses chefs soient éclairés! Mais peuvent-ils l'être autrement que par les lumières générales? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'instrument? Espere-t-on de commander aux volontés sans l'opinion, & d'inspirer le courage sans la confiance? Les vraies lumières sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où

le menfonge craint d'être furpris. Les mémoires fecrets, les projets particuliers, ne font guère que l'ouvrage des efprits adroits & intéreffés, qui s'infinuent dans les cabinets des adminiftrateurs, par des routes obfcures, obliques & détournées. Quand un Prince, un Miniftre, s'eft conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent le lui reprocher. Mais des entreprifes faites fans le confeil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'infu de tous ceux dont on expofe la vie & la fortune; qu'eft-ce autre chofe qu'une ligue fecrette, une conjuration de quelques individus contre la fociété entière? Jufqu'à quand l'autorité fe croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes affez de mépris, pour ne pas chercher même à fe faire pardonner fes fautes?

Qu'eft-il arrivé de la cataftrophe, où tant de fujets, tant d'étrangers, ont été facrifiés à l'illufion du Miniftère François fur la Guyane? C'eft qu'on a décrié cette malheureufe région avec tout l'excès que le reffentiment du malheur ajoute à la réalité de fes caufes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en fuivant les principes de culture & d'adminiftration qui fon-

dent la prospérité de toutes les autres. Cette opinion est appuyée sur la stérilité de son sol; sur l'humidité excessive de son climat, sur les prodigieux essaims de fourmis dont le pays est infesté, sur la facilité qu'auront les esclaves de déserter de leurs atteliers. Il y a de la vérité; mais il y a aussi de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'isle de Cayenne n'est pas d'une grande fertilité, l'on ne peut sans injustice en conclure, que le continent voisin soit également rébelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, se sont arrêtés sur les côtes marécageuses d'une terre si vaste. Mais les observateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, sont d'un avis bien contraire; & le peu d'expériences qu'on a déjà faites, démentent un préjugé qui n'est fondé que sur les premières apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'est pas aussi vaine. Ce vice des saisons met en péril la vie des cultivateurs, les oblige à des travaux plus pénibles, rend les récoltes incertaines, sur-tout celle du sucre, qui jusqu'à présent n'a pas été aussi abondante, ni d'aussi bonne qualité dans le continent que dans les isles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à mesure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde

couvrent ces déserts immenses. Les arbres attirent les pluies & les rosées; ils entretiennent l'humidité de la terre, en lui dérobant les rayons du soleil. Otez ces grands végétaux, qui par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, absorbent & pompent tous les sucs de la végétation qui circulent, soit dans l'intérieur, soit dans l'atmosphère du globe, il n'y restera plus qu'une fraîcheur utile pour les cultures.

La plupart sont actuellement attaquées par les fourmis, & plusieurs le sont assez vivement pour qu'on voie s'anéantir par intervalle les espérances les mieux fondées; mais c'est un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établissemens de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le tems. Plusieurs n'en souffrent plus rien, les autres en souffrent peu. La Guyane s'en ressentira toujours moins, à mesure que les défrichemens se multiplieront.

A l'égard des noirs, si l'on risque de les voir déserter, se réfugier, s'attouper, se retrancher dans les bois, c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les isles; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, pres-

crira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossibilité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est au Sud de Cayenne, n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque, qui, deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, est desséché dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au Nord, est régulièrement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors ne sauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la canne de sucre à sa première portée; ce qui doit multiplier les travaux sans augmenter les productions. Cette partie est d'ailleurs extrêmement mal-saine. Une vent d'Est y pousse régulièrement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du soleil fait sortir des terres marécageuses de la côte du Sud.

Les rivières de Cayenne, d'Aprouac, d'Oyapoco, de Kourou, de Maroni, n'éprouvent pas dans leur cours les mêmes inconvéniens. On voit sur le Sinemary cinq ou six cents hommes échappés des désastres de la colonie. Ils y jouissent de la meilleure santé; leurs petits défrichemens réussissant aussi-bien qu'on pût le desirer; la multiplication des bestiaux est

prodigieuſe. Les bords les plus élevés des autres fleuves, offrent les mêmes avantages ; quelques-uns même une navigation plus facile, pour des bateaux ou pour des navires.

Toutes ces diſcuſſions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le ſucre y ſera d'abord plein d'eau, ſans ſaveur, en petite quantité; mais il ne fut presque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le caffé, le cacao, le coton, prennent à la Guyane un dégré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y doit proſpérer. L'indigo, qui y croiſſoit autrefois en abondance, s'y eſt abâtardi ; mais il y recouvrera ſa première qualité, ſi on le renouvelle par des graines de Saint-Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur ; mais le débit en eſt aſſuré. La vanille y eſt naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gouſſes qui la contiennent ſe pourriſſent auſſi-tôt qu'elles ſont cueillies. Il eſt aiſé de s'inſtruire de la culture des arbres qui les portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de riz, de bois, de beſtiaux, de poiſſon ſalé, dont on ôſe ſe flatter, n'y ſont pas auſſi ſûres. La colonie pourroit s'y attacher ſans doute; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des iſles Fran-

çoiſes du vent, le ſeul qui ſe préſente, ne ſauroit jamais être fort conſidérable. Ces établiſſemens n'ayant rien à lui donner en échange de ſes denrées, les frais de navigation rendront néceſſairement la communication languiſſante.

Mais cette dernière liaiſon peut manquer, & celle de la Guyane avec la métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Verſailles verſera dans cet établiſſement. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus ſuivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions qu'aux iſles. Cependant Surinam eſt couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoiſe, par les avances & les gratifications qu'un Etat doit toujours ſacrifier quand il s'agit de grands défrichemens vraiment utiles? Les défrichemens: voilà des conquêtes ſur le cahos, à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte pour s'en emparer; qui coûtent le ſang de deux nations, pour n'en enrichir aucune; qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des ſiècles, avant de s'en promettre la paiſible poſſeſſion. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que

de motifs se présentent de ne pas les lui refuser!

Cette colonie peut multiplier à son gré ses troupeaux & ses subsistances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne sera donc pas conquise. Les Antilles, au contraire, déja prises une fois, attirent les regrets, & sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera peut-être pas à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la dernière paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux Gouvernement ; si un peuple encouragé par des victoires, dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses Rois; ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout eſt encore à faire, pour s'aſſurer des avantages que préſente cet établiſſement. On n'y voyoit au premier Janvier 1769, que 1291 hommes libres, & 8047. eſclaves. Ses troupeaux ne s'élévoient pas au-deſſus de 1923. têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au-deſſous de ces foibles moyens; parce qu'il n'y avoit dans les atteliers que des blancs ſans intelligence, que des noirs ſans ſubordination. Il eſt réſervé au tems d'amener des lumières & de la diſcipline. En attendant cette heureuſe époque, laiſſons la Guyane, & paſſons à Sainte-Lucie.

V. Sainte-Lucie long-tems diſputée, reſte à la France.

Les Anglois occuperent ſans oppoſition cette iſle, dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paiſiblement depuis dix-huit mois; lorſqu'un navire de leur nation, qui avoit été ſurpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus ſur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les ſauvages de Saint-Vincent, de la Martinique, à ſe réunir aux ſauvages offenſés; & ils fondirent tous enſemble, au mois d'Août 1640, ſur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils maſſacrerent tout ce qui ſe préſenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établiſſement qui ne pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, *tous les hommes en général* avoient droit sur *toutes* les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette manière, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vuë, qui ne convient qu'à l'état de nature, que les nations de l'Europe envisagerent l'Amérique, lorsqu'elle eut été découverte. Comptant les naturels du pays pour rien, il leur suffisoit, pour s'emparer d'une terre, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siècle, pendant les dernières hostilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une histoire philosophique du commerce, rougiroit d'approuver, Sainte-Lucie devoit appartenir à toute Puissance qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviserent les premiers. Ils y firent passer en 1550, quarante habitans sous la conduite de Rousselan, homme brave, actif, prudent, & singulièrement aimé des sau-

vages, pour avoir épousé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ses successeurs furent massacrés par les Caraïbes, qui étoient mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faisoit que languir, lorsqu'elle fut prise en 1664 par les Anglois, qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient-ils partis, que les François reparurent dans l'isle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cause, lorsque l'ennemi qui les avoit chassés la premiere fois, les força de nouveau, vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'isle, se réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invasion passagère, se fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long-tems. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation, qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte-Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Marti-

nique, qui y coupoient du bois, qui s'y faisoient des canots, & y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées d'en demander la propriété. Elle ne lui eût pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un Commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement; comme celle de Versailles, en vertu d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le Ministère de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffisante aux Anglois; soit qu'elle leur persuadât qu'ils pouvoient tout oser; ils donnerent eux-mêmes en 1722, Saint-Lucie au Duc de Montaigu qui en envoya prendre possession. Cette opposition d'intérêts donna de l'embarras aux deux Couronnes. Elles en sortirent en 1731, en convenant que jusqu'à ce que les droits respectifs eussent été éclaircis, l'isle seroit évacuée par les deux nations; mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouissance de leurs habitations ; mais il se servit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaisons interlopes, que les sujets des deux Gouvernemens croyoient leur être également avantageuses. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité jusqu'au traité de 1763, qui a assuré à la France la propriété si long-tems & si opiniâtrément disputés de Sainte-Lucie.

VI. Ce qu'est devenue Sainte-Lucie entre les mains des François.

Un entrepôt fut le premier usage que la Cour de Versailles se proposa de faire de son acquisition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ses colonies du vent ne pouvoient se passer, ni des bois, ni des bestiaux de l'Amérique septentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte-Lucie fut choisie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il faudroit, ou que les Anglois entreposassent leurs cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des négocians établis dans l'isle : trois combinaisons également impossibles.

Jamais

Jamais ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vuë leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient ; ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, & d'aussi gros volume, ne soutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtimens, qu'il vienne des isles Françoises, des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des négocians qui s'établiroient à Sainte-Lucie, comme acheteurs & vendeurs intermédiaires ; mais leur ministère seroit nécessairement si cher, qu'il ne seroit pas possible de s'en servir.

Les difficultés ne sont pas moins grandes de la part du propriétaire des sirops, que du côté des fournisseurs des productions septentrionales. Accoutumé à vendre sa denrée trente-cinq à trente-six livres la barrique, il ne consentira jamais à la diminution des deux cinquièmes, qu'emporteront les voitures, le coulage & la commission. Que si l'Anglois est obligé de payer les sirops plus cher qu'il ne les payoit ; il se verra forcé d'augmenter dans la proportion ses marchandises, que le consommateur sera hors d'état d'acheter après ce surhaussement.

Le Miniſtère de France, détaché de la première idée qu'il avoit vuë, ſans y renoncer formellement, s'eſt occupé du ſoin d'établir des cultures à Sainte-Lucie. En 1763, il y a fait paſſer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit; ſept ou huit cens hommes, dont la fatale deſtinée inſpire plus de pitié que de ſurpriſe. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des ſoldats qui y ſont envoyés; quoique ce ſoient des hommes ſains, robuſtes & bien ſoignés: eſt-il étonnant que des miſérables ramaſſés dans les bouës de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du déſeſpoir, aient généralement péri dans une iſle inculte & malſaine?

L'avantage de la peupler étoit réſervé aux établiſſemens voiſins. Des François qui avoient vendu très avantageuſement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte-Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint-Vincent, indignés de ſe voir réduits à acheter un ſol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans dont les poſſeſſions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds

pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement distribué à chacun d'eux un terrein proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens se sont bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches se sont élevés à des entreprises plus considérables.

Déja se sont formées dans la colonie neuf paroisses, huit sous le vent, & une seulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'isle sur l'autre, ne vient pas de la supériorité du sol; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaisseaux. Avec le tems, l'espace qu'on a d'abord négligé sera occupé à son tour; parce qu'on découvre tous les jours des ances où il sera possible d'embarquer sur des canots toutes sortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'isle, & deux chemins qui la traversent de l'Est à l'Ouest, donnent les facilités qu'on pouvoit désirer pour porter les denrées des plantations aux ambarcadaires. Avec du tems & des richesses, ces routes parviendront à un dégré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, sans des dépenses trop coûteuses pour la naissance d'un établissement. Les corvées dont ces chemins sont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons

commencent à bénir la main sage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier Janvier 1772, la population blanche de la colonie montoit à 2018. personnes de tout âge & de tout sexe. Il y avoit 663 noirs libres, & 12795 esclaves. Elle avoit pour ses troupeaux 228 mulets ou chevaux, 2070 bêtes a corne, & 3184 moutons ou chevres; 38 sucreries qui occupoient 978 carreaux de terre; 5,395,889 pieds de caffé; 1,321,600 pieds de cacao; 367 quarrés de coton, formoient ses cultures. Elles étoient partagées en sept cens six habitations. Leur produit actuel est de quatre millions de livres. Ce revenu doit augmenter pendant quelque tems d'un huitième chaque année.

Il régnoit généralement dans les isles un préjugé contre Sainte-Lucie. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne payeroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le désespoir y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuſes doivent détromper les plus prévenus. Le ſol de Sainte-Lucie n'eſt point mauvais ſur les bords de la mer, & il devient meilleur à meſure qu'on avance dans les terres. Tout peut être défriché avec ſuccès, à l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur lesquelles on remarque aiſément des traces d'anciens volcans. Il reſte encore dans une profonde vallée huit ou dix étangs, dont l'eau bout de la manière la plus effrayante, & conſerve de ſa chaleur plus de ſix mille toiſes après être ſortie de ſes réſervoirs. On ne trouve pas, à la vérité, dans l'iſle de grandes plaines; mais beaucoup de petites, où l'on peut pouſſer la culture du ſucre jusqu'à quinze millions de livres peſant. La forme étroite & allongée de cette poſſeſſion, en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air, dans l'intérieur de Sainte-Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu ſain; mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangéreux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes, eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivières, qui, partant du pied des montagnes, n'ont point aſſez de pente pour entraîner les ſables dont

le flux de l'Océan embarasse leur embouchure. Cette barrière insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal-sains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée, le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle en y abordant pour la première fois. Les François, poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étenduë qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivières du Carénage & du Marigot, qui tombent dans des ances un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

Le caractère & les lumières de M. le Comte d'Ennery, Fondateur de la Colonie, nous autorisent à assurer, que lorsque cette isle, d'environ quarante-cinq lieues de circuit, sera parvenuë à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille esclaves, & fournir au commerce pour dix millions de denrées. Cette époque de prospérité ne doit pas même être fort éloignée, puisque l'activité des cultivateurs est débarrassée de tou-

tes les entrâves qui, par-tout ailleurs, ont rallenti les travaux. Cinquante hommes destinés à maintenir *l'ordre public*, sont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte-Lucie. Elle ne paye, ni directement, ni indirectement, aucun impôt. Dans ses rades, sont reçus indifféremment, sans droit d'entrée, sans droit de sortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à son gré les marchandises qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut y mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des possessions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Cette faveur signalée aura sans doute un terme; & la colonie sera mise un jour, comme toutes les autres, sous le joug des loix prohibitives. Mais quelques années de paix & de liberté, lui donneront la force de soutenir ce fardeau.

VII. Projets de la France pour s'assurer la possession de Sainte-Lucie.

Avant de l'y soumettre, la métropole prendra les moyens de s'assurer les produits d'une isle qu'elle aura su rendre florissante. Il suffira pour la garder, de garantir de toute insulte le port du Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup de commodités. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fond est excellente, la nature y a formé trois Carenages, qui peuvent se passer de quai, & qui n'ont besoin que

de cabeſtan, pour virer en quille bord à terre. Trente vaiſſeaux de ligne y ſeroient à l'abri des ouragans, ſans prendre la peine d'amarrer. Les bâteaux du pays, qui y ont ſéjourné longtems, n'ont jamais été piqués par les vers; cependant on n'eſpere pas que cet avantage puiſſe durer, quelle qu'en ſoit la cauſe. Du reſte, les vents ſont toujours bons pour ſortir; & l'eſcadre la plus nombreuſe ſeroit au large en moins d'une heure.

Une poſition ſi favorable, peut non-ſeulement défendre toutes les poſſeſſions nationales, mais ménacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étenduë de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne ſauroient couvrir tous les lieux. La plus foible Eſcadre, partie de Sainte-Lucie, porteroit, en peu de jours, la déſolation dans les colonies, qui, paroiſſant les moins expoſées, ſeroient dans la plus grande ſécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage; & cette croiſière, auſſi diſpendieuſe que fatiguante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi, qui ôſeroit tout ce qu'on peut ôſer en mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'expoſer au danger d'être pris, les vaiſſeaux qui ſont à ſa vuë, n'a jamais paru digne d'attention à la grande Bretagne, aſſez puiſſante, aſſez éclai-

rée, pour penſer que c'eſt aux vaiſſeaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaiſſeaux. Pour la France, ce port poſſéde la plus grande défenſe maritime ; c'eſt-à-dire, une poſition qui empêche les vaiſſeaux d'y entrer ſous voile. Il faut allonger pluſieurs touées, pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ces deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & paſſant près de terre de vingt-cinq à cent braſſes, ne permettroit pas aux attaquans de s'y emboſſer. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il ſeroit battu en même tems de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit inſulter le port, il ſeroit réduit à faire ſa deſcente à l'ance du Choc ; plage d'un lieue qui n'eſt ſéparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette ance. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade; & ce ſeroit ſans perte, de ſon côté, parce que cette peninſule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers: il ne tireroit pas un coup de canon; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Hollandoises, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la peninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en sûreté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle, quand même il auroit fait ſa deſcente au Choc, & qu'il ſe ſeroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte-Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur ſur la Martinique.

VIII. Les François s'établiſſent à la Martinique ſur les ruines des Caraïbes.

Cette iſle a ſeize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, ſans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle eſt extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus ſouvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent ſur ces petits ſommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle eſt couverte, y arrêtent ſans ceſſe les nuages, y entretiennent une humidité mal-ſaine, qui achéve de la rendre affreuſe, inacceſſible, tandis que les deux autres ſont preſqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais ſurtout de la première, ſortent les nombreuſes ſources dont l'iſle eſt arroſée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruiſſeaux, ſe changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traverſent ; excel-

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Hollandoises, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la peninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur sur la Martinique.

VIII. Les François s'établissent a la Martinique sur les ruines des Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui achéve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traversent ; excel-

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaisseaux de la nation. Il faut qu'une petite escadre y puisse braver les forces Hollandoises, les réduire à la bloquer, profiter de leur absence ou d'une faute, ce qui ne se peut faire sans fortifier le sommet de la peninsule. On ne doit pas se dissimuler, qu'en multipliant ainsi les points de défense, on augmentera le besoin d'hommes; mais s'il y a des vaisseaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers seront chargés de la défense de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le salut de l'escadre en dépendra. Si le port est sans bâtimens, la Vigie sera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, est une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces positions heureuses, qu'on trouve rarement, pour y construire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui sera sans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ses points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur sur la Martinique.

VIII. Les François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui achéve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traversent ; excel-

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaiffeaux de la nation. Il faut qu'une petite efcadre y puiffe braver les forces Hollandoifes, les réduire à la bloquer, profiter de leur abfence ou d'une faute, ce qui ne fe peut faire fans fortifier le fommet de la peninfule. On ne doit pas fe diffimuler, qu'en multipliant ainfi les points de défenfe, on augmentera le befoin d'hommes; mais s'il y a des vaiffeaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers feront chargés de la défenfe de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le falut de l'efcadre en dépendra. Si le port eft fans bâtimens, la Vigie fera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eft une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces pofitions heureufes, qu'on trouve rarement, pour y conftruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui fera fans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous fes points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur sur la Martinique.

VIII. Les François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui achéve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traversent; excel-

port, il feroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer; mais il faut protéger les vaiſſeaux de la nation. Il faut qu'une petite eſcadre y puiſſe braver les forces Hollandoiſes, les réduire à la bloquer, profiter de leur abſence ou d'une faute, ce qui ne ſe peut faire ſans fortifier le ſommet de la peninſule. On ne doit pas ſe diſſimuler, qu'en multipliant ainſi les points de défenſe, on augmentera le beſoin d'hommes; mais s'il y a des vaiſſeaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers ſeront chargés de la défenſe de la Vigie, & ils s'y porteront avec d'autant plus de vigueur, que le ſalut de l'eſcadre en dépendra. Si le port eſt ſans bâtimens, la Vigie ſera abandonnée ou peu défenduë; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eſt une hauteur nommée le Morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces poſitions heureuſes, qu'on trouve rarement, pour y conſtruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guère moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projettée, & qui ſera ſans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'ance du Carenage dans tous ſes points; de commander à toutes les élévations qui l'entourent; de rendre à l'ennemi le port impraticable; de mettre

en sûreté la ville qu'on doit construire sur la croupe de la montagne ; d'empêcher, enfin, l'assaillant de pénétrer dans l'isle, quand même il auroit fait sa descente au Choc, & qu'il se seroit emparé de la Vigie. Des combinaisons plus approfondies sur les précautions qu'exigeroit la conservation de Sainte-Lucie, doivent être réservées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'attention du Lecteur sur la Martinique.

VIII. Les François s'établissent à la Martinique sur les ruines des Caraïbes.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante-cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & par tout entrecoupée de monticules, qui ont, le plus souvent, la forme d'un cône. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élevée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal-saine, qui achéve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presqu'entièrement cultivées. De ces montagnes, mais surtout de la première, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux, qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrein qu'elles traversent ; excel-

lentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635. de Saint-Christophe, pour y établir sa nation. Ce ne fut pas de l'Europe qu'il voulut tirer sa population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un nouveau climat, ou par la misere, qui suit presque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long tems dans son Gouvernement de Saint-Christophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plants de patates & de toutes les graines convenables, furent les seuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établissement se fit sans trouble. Les naturels du pays, intimidés par les armes à feu, ou séduits par des protestations, abandonnerent aux François la partie de l'isle qui regarde au couchant & au midi, pour se retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe, voyant se multiplier de jour en jour ces étrangers entreprenans, sentit qu'il ne pouvoit éviter sa ruine, qu'en les extrémi-

nant eux-mêmes; & il affocia les fauvages des isles voifines à fa politique. Tous enfemble, ils fondirent fur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit conftruit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils fe replierent, en laiffant fept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers fur la place. Cet échec les fit difparoître pour long tems; & ils ne revinrent qu'avec des préfens, & des difcours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la réconciliation fut fcellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles, jusqu'à cette époque. La crainte d'être furpris, obligeoit les colons des trois habitations, à fe réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défenfe. C'eft là qu'ils dormoient fans inquiétude, fous la garde de leurs chiens & d'une fentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec fon fufil, & deux piftolets à fa ceinture. Ces précautions cefferent, lorsque les deux nations fe furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abufa fi fort de fa fupériorité, pour étendre fes ufurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte. Les fauvages, dont le genre de vie exige un territoire vafte, fe trouvant chaque jour plus res-

ferrés, eurent recours à la ruse, pour affoiblir un ennemi, contre lequel ils n'ôsoient plus employer la force. Ils se partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chasseur eût tiré son coup; & sans lui donner le tems de recharger, ils fondoient sur lui brusquement & l'assommoient. Une vingtaine d'hommes avoient disparu, avant qu'on eût su comment. Dès qu'on en fut instruit, on marcha contre les aggresseurs, on les battit; on brûla leurs carbets; on massacra leurs femmes, leurs enfans; & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François, devenus par cette retraite, seuls possesseurs de l'Isle entière, occuperent tranquillement les postes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formoient alors deux classes. La première étoit composée de ceux qui avoient payé leur passage en Amérique : on les appelloit habitans. Le Gouvernement leur distribuoit des terres en toute propriété, sous la charge d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens, aux dépenses qu'exigeoient l'utilité & la sûreté communes. A leurs ordres, étoient une foule de libertins,

qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, sous le nom d'*engagés*. C'étoit une espèce d'esclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient, par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient servis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du sucre ne commença que vers l'an 1650. Benjamin Dacosta, l'un de ces Juifs qui puisent leur industrie, dans l'oppression même où est tombée leur nation après l'avoir exercée, planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut sans influence jusqu'en 1684, où le chocolat devint d'un usage assez commun dans la métropole. Alors, le cacao fut la ressource de la plupart des colons, qui n'avoient pas des fonds suffisans pour entreprendre la culture du sucre. Une de ces calamités, que les saisons apportent, & versent, tantôt sur les hommes & tantôt sur les plantes, fit périr en 1718. tous les cacaotiers. La désolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur présenta le caffier, comme une planche après le naufrage.

Le Ministère de France avoit reçu des Hollandois en présent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conservés avec soin dans le Jardin

Royal des Plantes. On en tira deux rejettons. M. Desclieux, chargé de les apporter à la Martinique, se trouva sur un vaisseau où l'eau devint rare. Il partagea, avec ses arbustes, le peu qu'il en recevoit pour sa boisson; & par ce généreux sacrifice, il parvint à sauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompensée. Le caffé se multiplia avec une rapidité, avec un succès extraordinaires; & ce vertueux citoyen jouit encore avec une douce satisfaction du bonheur si rare d'avoir sauvé pour ainsi-dire une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'industrie.

Indépendamment de cette ressource, la Martinique avoit des avantages naturels, qui sembloient devoir l'élever en peu de tems à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui régnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité; d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant renduë le siége du Gouvernement, elle a reçu plus de faveurs, & joui d'une Administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même

même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un Gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avarice. L'ordre, la tranquillité, l'union que les colons surent maintenir en ce tems d'anarchie, prouverent plus d'aversion pour la tyrannie, que d'éloignement pour l'autorité, & justifierent, en quelque sorte, aux yeux de la métropole, ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu à la fin du dernier siécle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des Négres libres, hommes, femmes, enfans, n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21640 personnes. Les troupeaux se réduisoient à 3668 chevaux ou mulets, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & l'on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

IX. Prospérités de la Martinique. Causes de ces prospérités.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient là désolation sur tous les continens & sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long tems égarée, la Martinique sortit de l'espèce de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes: elle devint le marché général des établissemens nationaux du Vent. C'étoit dans ses ports que les isles voisines vendoient leurs productions; c'étoit dans ses ports qu'elles achetoient les marchandises de la métropole. Les navigateurs François ne déposoient, ne formoient leurs cargaisons que dans ses ports. L'Europe ne connoissoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les spéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Espagnole & septentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 sucreries, 11953232 pieds de caffé, 193870 pieds de cacao, 2068480 pieds de coton, 39400 pieds de tabac, 6750 pieds de rocou. Ses vivres consistoient en 4806142 bananiers, 34483000 fosses de manioc, 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout

fexe. Leur travail avoit élevé fa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la confommation que l'Europe faifoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de feize millions de livres.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres ifles, lui valoient la commiffion & les frais de tranfport, parce qu'elle feule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixième de leurs productions, dont l'enfemble formoit une maffe de dix-fept à dix-huit millions. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laiffé pour l'accroiffement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en efclaves, en autres objets de premier befoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans fa dépendance, fans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichiffoient toutes par fon fecours, & leur profit tournoit à fon utilité.

Ses liaifons avec l'ifle Royale, avec le Canada, avec la Louifiane, lui procuroient le débouché de fon fucre commun, de fon caffé inférieur, de fes firops & taffias que la France rejettoit. On lui donnoit en échange de la morue, des légumes fecs, du bois de fapin, & quelques farines. Dans fon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Efpagnole, tout

composé de marchandises de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du risque auquel le marchand François ne vouloit pas s'exposer. Ce trafic, moins utile que le premier dans son objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ses effets. Il lui rendoit un bénéfice de quatre-vingt-dix pour cent, sur une valeur de quatre millions, qu'on portoit tous les ans à Caraque, ou dans les colonies voisines.

Tant d'opérations heureuses avoient fait entrer dans la Martinique un argent immense. Dix-huit millions y circuloient habituellement avec une extrême rapidité. C'est peut-être le seul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fût indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ses affaires attiroit annuellement dans ses ports deux cents bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la métropole pour Guinée, trente du Canada, dix ou douze de la Marguerite & de la Trinité; sans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y glissoient en fraude. La navigation particulière de l'isle aux colonies septentrionales, au continent Espagnol, aux isles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à soixante-dix tonneaux, montés par six cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers tems, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où ſe récoltoient les denrées. Cette pratique, qui ſembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du Nord & du Nord-Eſt qui régnent ſur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y ſont aſſez conſidérablement éloignées, ſoit entr'elles, ſoit de la plupart des habitations. Les chaloupes deſtinées à parcourir ces intervalles, étoient ſouvent retenues dans l'inaction par le gros tems, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaiſſeau, & prolongeoient le tems de ſon chargement. Il réſultoit de ces lenteurs un grand dépériſſement des équipages, & une augmentation de dépenſes pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce, qui doit mettre au nombre de ſes plus grands avantages celui d'accélérer ſes opérations, perdoit de ſon activité par un nouvel inconvénient; c'étoit la néceſſité où ſe trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ſes cargaiſons par petites parties. Si quelque homme induſtrieux le déchargeoit de ces détails, ſon entrepriſe devenoit chère pour les colons. Le bénéfice du

marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore ; c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient besoin de se carener ; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces secours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établissoient point, dans la crainte de n'y pas trouver assez d'occupation. Il falloit donc aller se radouber dans certains ports, & revenir prendre son chargement dans celui où l'on avoit fait sa vente. Toutes ces courses emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens, & beaucoup d'autres, si-

rent désirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il se formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la métropole, fussent réunis. La nature paroissoit avoir préparé le Fort Royal pour cette destination. Son port étoit un des meilleurs des isles du Vent, & sa sûreté si généralement connuë, que lorsqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la République ordonnoit qu'ils s'y retirassent dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, pour se mettre à l'abri des ouragans si fréquens & si furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin, qui n'en sont éloignées que d'une lieuë, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie. Les nombreuses rivières qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés, jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications, assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & malsain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire, qui de tout tems opprima la marine marchande. Ainsi le Fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint-Pierre.

Ce Bourg qui, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore

dix-sept cens quarante-huit maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle, dans une ance ou enfoncement, à-peu-près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même; on l'appelle le mouillage: c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une petite colline peu élevée: on l'appelle le Fort, parce que c'est-là qu'est placée une petite fortification, qui fut construite en 1665, pour réprimer les séditions des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui sert aujourd'hui à protéger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg sont séparées par un ruisseau, ou par une rivière guéable.

Le mouillage est adossé à un côteau assez élevé, & coupé à pic. Enfermé pour ainsi dire par cette colline, qui lui intercepte les vents de l'Est, les plus constans & les plus salutaires dans ces contrées; exposé sans aucun souffle rafraîchissant aux rayons du soleil qui lui sont réfléchis par le côteau, par la mer, & par le sable noir du rivage, ce séjour est brûlant & toujours mal-sain. D'ailleurs, il n'a point de port; & les bâtimens qui ne peuvent tenir sur ses côtes durant l'hivernage, sont forcés de se réfugier au Fort Royal. Mais ces désavantages sont compensés, soit par les facilités que présente la rade de Saint-Pierre pour le débarque-

ment & l'embarquement des marchandiſes; ſoit par la liberté que donne ſa poſition de partir par tous les *vents*, *tous* les jours, & à toutes les heures.

Ce *Bourg* eſt le premier de l'iſle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'eſt moins cependant à cette ancienneté qu'à ſes commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre la colonie & la métropole. Saint-Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons, dont les habitans ſitués ſur des côtes orageuſes & conſtamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes ſans ſe déplacer. Les Agens de ces colons n'étoient dans les premiers tems que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'iſle, furent déterminés par l'appât du gain, à prendre une demeure fixe. La bonne foi ſeule étoit l'ame de ces liaiſons. La plupart de ces Commiſſionnaires ne ſavoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni regiſtres. Ils tenoient dans un coffre, un ſac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent néceſſaire pour les achats. Quand le ſac étoit épuiſé, le Commiſſionnaire ne fourniſſoit plus; & le compte ſe trouvoit rendu. Cette confiance, qui doit paroître une fable

dans nos mœurs & dans nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siècle. Il existe des hommes qui ont pratiqué ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés successivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu passer quelques-uns dans la colonie, lorsqu'elle étoit sortie des mains des compagnies exclusives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture, par les avances qu'ils firent à l'habitant, dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les Agens nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déja de leurs commettans de la métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour-ainsi-dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il pouvoit avoir de leur secours. Que le tems de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piéce de cannes; qu'un moulin soit démonté: que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout: où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces ravages, & de remédier à la perte qu'ils cau-

sent ? Ces moyens sont en vingt mains différentes. Qu'une seule refuse du secours ; le cahos, loin de se débrouiller, augmente. Ces considérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux Commissionnaires de Saint-Pierre, pour être, en cas de malheur, assurés d'une ressource.

Le petit nombre d'habitans riches qui sembloient, par leur fortune, être à l'abri de ces besoins, furent comme forcés de s'adresser à ce Comptoir. Les Capitaines marchands trouvant un port, où, sans sortir de leurs magasins & même de leurs vaisseaux, ils pouvoient terminer avantageusement leurs affaires, déserterent le Fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit presqu'arbitrairement imposé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs atteliers, qui exigent une présence continuelle & des soins journaliers, ne pouvoient plus suivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui, s'étant établis dans le seul port fréquenté, se trouvoient à portée de saisir les occasions les plus favorables pour vendre & pour acheter ; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des vicissitudes continuelles. La Guadeloupe,

la Grenade, ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint-Pierre, ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens Flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entièrement interrompue, & ſon propre cabotage, journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes dont ils couroient les riſques, vendoient fort cher, achetoient à bas prix. Ainſi les productions tomberent dans l'aviliſſement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des atteliers. Les eſclaves périſſoient faute de nourriture. Tout languiſſoit; tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'eſpoir de recouvrer l'ancienne proſpérité. Les évènemens tromperent les premiers efforts que l'on fit.

X. Décadence de la Martinique. Quelle en est l'origine.

Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains *Espagnols*. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des garde-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau systême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le tems de leur arrivée incertain ; ce qui jetta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé dans son opération que par la certitude d'un gain fixe & constant, cessa de suivre une carrière qui ne lui assuroit plus le dédommagement du risque où il s'exposoit.

Mais cette perte fut moins sensible pour la colonie, que les traverses qui lui vinrent de sa métropole. Une administration peu éclairée embarrassa de tant de formalités, la liaison réciproque & nécessaire des isles avec l'Amérique septentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755. que quatre bâteaux au Canada. La direction des Colonies en proie à des commis avides & sans talent, fut promp-

tement dégradée, avilie, & proſtituée à la vénalité.

Cependant, le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint-Pierre, des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés ; & il ne s'informoit pas ſi c'étoit cette colonie ou les autres, qui ſommoient & qui produiſoient. Les Négres même qu'il y portoit, étoient vendus à un fort bon prix; mais il y en reſtoit peu. La plus grande partie paſſoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux iſles neutres; qui, malgré la liberté illimitée dont elles jouiſſoient, préféroient les eſclaves de traite Françoiſe, à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une aſſez longue expérience, que les Négres choiſis, qui coûtoient le plus cher, enrichiſſoient les terres, tandis que les cultures dépériſſoient dans les mains des Négres achetés à bas prix. Mais ces profits de la métropole étoient étrangers & presque nuiſibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ſes pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une ſuite de calamités l'avoit forcée à contracter; lorsqu'elle vit renaître le plus grand

de tous les fléaux, la guerre. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui, d'échec en échec, de perte en perte, fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de Juillet 1763, seize mois après avoir été conquise; mais on la rendit dépouillée de tous les moyens accessoires de prospérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis, quelques années, elle avoit perdu la plus grande partie de son commerce interlope aux côtes espagnoles. La cession du Canada lui ôtoit tout espoir de rouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs passageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ses ports les productions de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, qui étoient devenus des possessions Britanniques. Un nouvel arrangement de la métropole qui lui interdisoit toute liaison avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien espérer.

XI. Etat actuel de la Martinique.

La colonie toute nuë, pour-ainsi-dire, & réduite à elle-même, réunit cependant d'après le dénombrement du premier Janvier 1770, dans l'étenduë de vingt-huit paroisses 12450 blancs de tout âge & de tout sexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 esclaves; 443 Négres marons ou fugitifs. Le nombre des naissances fut en 1766, dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq par-

mi les noirs. De cette obſervation, ſi elle é-toit conſtante, il réſulteroit que le climat de l'Amérique eſt beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens; puiſque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miſères de l'eſclavage, que ceux-ci dans l'aiſance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique, y étouffera tôt ou tard celles des blancs; & vengera peut-être enfin la race des victimes, ſur la génération des oppreſſeurs.

Les troupeaux de la colonie ſont composés de 8283 chevaux ou mulets; de 12376 bêtes à corne; de 975 cochons; de 13544 moutons ou chevres.

Elle a pour ſes vivres 17980596 foſſes de manioc; 3509048 bananiers; 406 carreaux & demi d'ignames & de patates.

11444 Carreaux de terre plantés en cannes; 6638757 pieds de caffé; 871043 pieds de cacao; 1764807 pieds de coton; 59866 pieds de caffier; 61 pieds de rocou, forment ſes cultures.

Ses prairies ou ſavanes occupent 10672 carreaux de terre; il y en a 11966 en bois; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où l'on cueille le caffé, le coton, le cacao, d'autres objets moins importans, eſt de 1515. Il n'y en a que 286, où

où l'on fasse du sucre. Elles occupent 116 moulins à eau, 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 Août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 sucreries de plus.

En 1769, la France a reçu de la Martinique sur cent deux navires 177,116 quintaux de sucre blanc, & 12,579 quintaux de sucre brut; 68,518 quintaux de caffé; 11,731 quintaux de cacao; 6,048 quintaux de coton; 2,518 quintaux de casse; 783 barriques de taffia; 307 barriques de sirop; 150 livres d'indigo; 2147 livres de confitures; 47 livres de cacao en pâte; 282 livres de tabac râpé; 494 livres de carret; 3273 livres de graines de bas daine, 234 caisses de liqueurs; 234 caves de sirop clarifié; 451 quintaux de bois de teinture; 12108 cuirs en poil. Ces productions réunies ont été achetées dans la colonie même, 12,265,862 liv. 14 sols. Il est vrai qu'elle a reçu de la métropole pour 13,449,436 liv. de marchandises: mais une partie de ces effets a été envoyée aux côtes Espagnoles & une autre partie a passé dans les établissemens Anglois.

Tous ceux qui, par instinct ou par devoir, s'occupent des intérêts de la patrie, ne voyent point sans douleur que d'une aussi belle colonie que la Martinique, il sort si peu de denrées, dont même quelques-unes lui ont été

portées d'ailleurs. On sait, il est vrai, que le centre de cette isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du caffé, du coton ; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions ; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies ; & le sol n'attend que la faveur du Gouvernement, pour fournir aux habitans ce genre de fécondité réproductive des bestiaux si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns sont alternativement en proie à la sécheresse ou à la pluie. Il y en a de marécageux, presqu'entièrement noyés par la mer; d'autres où il ne croit que de ces plantes aquatiques, connuës sous le nom général de mangles, mais de plusieurs espèces qui ne se ressemblent pas. Ailleurs le terrein est si pierreux, qu'il se refuse à tous les travaux, ou si fort épuisé par le défaut d'engrais qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur.

A ces inconvéniens qui sortent de la nature même des choses, s'est joint un fléau terrible: ce sont des fourmis d'une espèce anciennement inconnuë en Amérique. Depuis quelque tems, elles ravageoient si cruellement la Barbade, qu'il

y fut délibéré, si l'on n'évacueroit pas une isle autrefois si florissante. Cette calamité y avoit beaucoup *diminué*; *lorsqu'en* 1763, elle se fit sentir à la Martinique. Les maux que ces insectes ont causé à plusieurs parties de la colonie, sont inexprimables. Toutes les plantes utiles y ont péri; les quadrupedes n'ont pu y subsister; les plus gros arbres ont été tellement infectés que les oiseaux les moins délicats ne s'y reposoient plus. Ce n'étoit pas sans les plus grandes précautions qu'on empêchoit que les enfans ne fussent dévorés; que les femmes parvenoient à faire leurs couches; que les hommes pouvoient vivre. On craignoit que cette espèce innombrable & dévorante n'envahît la Martinique entière. Heureusement un germe de destruction si effrayant, s'est arrêté, & paroît tendre d'une manière sensible à son anéantissement; mais les terres imbuës de ce venin se refusent à la culture du sucre, & ne se prêtent qu'à celle du caffé.

Antérieurement à ce malheur, les observateurs, qui connoissoient le mieux la colonie, s'accordoient tous à dire, que ses cultures étoient susceptibles d'augmentation, & que l'augmentation pouvoit-être à peu-près d'un quart. Sa situation actuelle éloigne prodigieusement de si douces espérances.

XII. La Martinique peut-elle améliorer son état?

Les propriétaires des terres y peuvent être divisés en quatre classes. La première posséde cent grandes sucreries, exploitées par douze mille noirs. La seconde, cent cinquante, exploitées par neuf mille noirs. La troisième, trente-six, exploitées par deux mille noirs. La quatrième, livrée à la culture du caffé, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche ou pour la navigation.

La première classe est toute composée de gens riches. Leur culture est poussée aussi bien qu'elle puisse aller : & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la réproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le tems & les travaux détruisent.

La seconde classe qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eûssent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste

expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de Négres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux; la peine de les former à une travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatiguans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter son attelier d'un sixième d'esclaves tous les ans. Ainsi la seconde classe pourroit acquérir quinze cents esclaves par an, si le produit net de sa culture le lui permettoit. Mais elle ne doit pas compter sur des crédits. Les négocians de la métropole ne paroissent pas disposés à lui en accorder; & ceux qui faisoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas plutôt vus oisifs ou hasardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint-Domingue.

La troisième classe qui est à-peu-près indigente, ne peut sortir de sa situation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'est beaucoup qu'elle puisse subsister par elle-même. Il n'y a que la main bienfaisante du Gouvernement, qui puisse lui donner un vie utile pour l'Etat, en lui prêtant sans intérêt, l'argent nécessaire pour monter convenablement

ſes habitations. La recruë des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe; parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera acquiſition.

La quatrième claſſe, livrée à des cultures moins importantes que les ſucreries, n'a pas beſoin de ſecours auſſi puiſſans pour recouvrer l'état d'aiſance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'ont fait déchcoir. Il ſuffiroit à ces deux dernières claſſes, d'acquérir chaque année quinze cens eſclaves, pour monter au niveau de la proſpérité que la nature permet à leur induſtrie.

Ainſi, la Martinique pourroit eſpérer de ranimer ſes cultures languiſſantes, & de recouvrer le premier éclat de ſon induſtrie, ſi elle recevoit tous les ans trois mille Négres. Mais elle eſt hors d'état de payer ces recruës, & les raiſons de ſon impuiſſance ſont connuës. On ſait qu'elle doit à la métropole comme dettes de commerce, environ un million. Une ſuite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions, aux négocians établis dans le Bourg de Saint Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occaſion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'acquiſition d'un grand nombre d'habitations, l'ont renduë in-

ſolvable. Cette ſituation déſeſpérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétabliſſement, ni l'ambition de remplir toute la carrière de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore eſt-elle expoſée à l'invaſion. Mais quoique cent endroits de ſes côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une deſcente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impoſſibilité de tranſporter à travers un pays extrêmement haché, ſon artillerie & ſes munitions au Fort Royal qui fait toute la défenſe de la colonie. C'eſt vers ce parage ſeul qu'il tournera ſes voiles. XIII. La Martinique peut-elle être conquiſe?

Au devant de ce chef-lieu, eſt un port célèbre ſitué ſur la partie latérale d'une large baye; dans laquelle on ne s'enfonce qu'en contant des bordées, qui doivent décider du ſort de tout vaiſſeau forcé d'éviter le combat. S'il a le déſavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'eſſuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée; il tombera dans les mains d'un aſſaillant qui ſaura louvoyer plus heureuſement. La Forteresſe même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une eſcadre; comme elle l'a été cent fois de la priſe des navires marchands.

L'intérieur du port eſt détérioré, depuis que pour oppoſer une digue aux Anglois dans la

dernière guerre, on y a fait couler à fond les carcaſſes de pluſieurs navires. On a relevé ces bâtimens : mais il reſte beaucoup de dépenſes à faire, pour voir diſparoître les amas de ſable qui s'étoient élevés autour d'eux, & pour remettre les choſes dans l'état où elles étoient. Ces travaux ne ſouffriront, ni délai, ni retardement; puiſque le port, quoique d'une grandeur médiocre, eſt le ſeul où les vaiſſeaux de tous les rangs puiſſent hyverner; le ſeul où ils trovveront des mâts, des voiles, des cordages, & une grande facilité à ſe procurer de l'eau excellente qui y arrive de plus d'une lieue, par un canal très bien entendu.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon débarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne ſeroit pas longue; & l'on ſeroit bientôt réduit à s'enſevelir dans des fortifications.

Autrefois elles ſe réduiſoient à celles du Fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir ſous une chaîne de montagnes des dépenſes extravagantes. Tout l'art des habiles Ingénieurs, n'a pu donner une grande force de réſiſtance à des ouvrages conſtruits au hazard par l'incapacité même, ſans aucun plan ſuivi. Il a fallu ſe borner à ajouter un chemin couvert,

ſon rempart, & des flancs, aux parties de la place qui en étoient ſuſceptibles. Cependant le travail le *plus important* a été de creuſer dans le roc, qui ſe prête aiſément à tout ce qu'on en veut faire, des ſouterreins aërés, ſains, propres à mettre en ſûreté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les ſoldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la métropole, inſpireroit le courage de défendre la colonie. On a penſé que des hommes qui, après avoir bravé les périls ſur un rempart, trouveroient un repos aſſuré dans ces ſouterreins, y oublieroient aiſément leurs peines, & ſe préſenteroient avec une nouvelle vigueur aux aſſauts de l'ennemi. Cette idée eſt heureuſe & ſage. Elle appartient, ſi ce n'eſt pas à un Gouvernement patriotique, du moins à quelque Miniſtre éclairé par un eſprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter, ne ſuffiſoit pas pour conſerver une place qui eſt dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une poſition plus avantageuſe; & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à quarante pieds, que les points les plus élevés du Patate, du Tartanſon & du Cartouche; qui tous plongent ſur le Fort Royal.

Sur cette élévation, a été conſtruite une Citadelle compoſée de quatre baſtions. Ceux

du front, le chemin couvert, les citernes, les magafins à poudre: tous ces moyens de défenfe font prêts, & le refte ne peut tarder à être achevé. Bien-tôt il ne reftera à conftruire que les cazernes, & quelques autres bâtimens civils. Alors, quand même les redoutes & les batteries établies, pour réduire l'ennemi à aller faire fa defcente plus loin que l'ance à la cafe où il a pris terre à la dernière invafion, n'opéreroient pas l'éffet qu'on s'en eft promis; la colonie oppoferoit une réfiftance d'environ trois mois. Quinze cens hommes défendront Garnier trente ou trente-fix jours contre une Armée de quinze mille hommes; & douze cens hommes fe foutiendront vingt ou vingt-cinq jours dans le Fort Royal, qui ne peut être affailli qu'après la prife Garnier. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépenfe de fept à huit millions de livres.

Une dépenfe fi confidérable a paru déplacée à ceux qui croyent que c'eft à la marine feule de protéger les colonies. Dans l'impuiffance où l'on étoit, difent-ils, d'élever en même tems des fortifications & de conftruire des vaiffeaux; il falloit préférer les moyens de première néceffité, à des reffources qui ne font que du fecond ordre. S'il eft fur-tout dans le caractère de l'impétuofité Françoife d'attaquer plutôt que de fe défendre, c'eft à elle de dé-

truire des Forteresses & non d'en construire; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre, au lieu de l'attendre. Toute Puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes & des richesses, qui augmentent la population & la circulation; tandis que des bastions & des soldats ne servent qu'à consumer des forces & des vivres. Ce que la Cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique; c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le tems de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les siéges. Il marche toujours en règle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le tems. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique; mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'Etat, & non pas un mercénaire aux gages du Prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est tems de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

XIV. Calamités qu'éprou-

Cette isle, dont la forme est fort irréguliè-re, peut avoir quatre-vingts lieues de tour.

vent les premiers François qui s'établissent à la Guadeloupe.

Elle eſt coupée en deux par un petit bras de mer, qui n'a pas plus de deux lieues de long, ſur une largeur de quinze à quarante toiſes. Ce canal connu ſous le nom de rivière ſalée, eſt navigable; mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'iſle qui donne ſon nom à la colonie entière, eſt hériſſée dans ſon centre de rochers affreux où il règne un froid continuel, qui n'y laiſſe croître que des fougères & quelques arbuſtes inutiles couverts de mouſſe. Au ſommet de ces rochers, s'éleve à perte de vuë, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Souphrière. Elle exhale par des ouvertures, une épaiſſe & noire fumée, entremêlée d'étincelles viſibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des ſources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arroſent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boiſſon ſi renommée, que les Galions qui reconnoiſſoient autrefois les iſles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs proviſions, de cette eau pure & ſalubre. Telle eſt la portion de l'iſle, nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre, n'a pas été ſi bien traitée par la nature. Elle eſt, à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivières

lui manquent. Son ſol n'eſt pas auſſi fertile, ni ſon climat auſſi ſain & auſſi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette iſle : lorsque cinq cens cinquante François, conduits par deux gentilhommes nommés *Loïne* & Dupleſſis, y arriverent de Dieppe le 28 Juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été ſi mal choiſis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traverſée; & on en avoit embarqué ſi peu, qu'il n'en reſta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyoit pas; Saint-Chriſtophe en refuſa, ſoit par diſette, ſoit faute de volonté; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne reſtoit de reſſource à la colonie, que dans les ſauvages; mais le ſuperflu d'un peuple, qui, cultivant peu, n'avoit jamais formé de magaſins, ne pouvoit être conſidérable. On ne voulut pas ſe contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La réſolution fut priſe de les dépouiller; & les hoſtilités commencerent le 6 Janvier 1636.

Les Caraïbes ne ſe croyant pas en état de réſiſter ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la ſupériorité de ſes armes, détruiſirent leurs vivres, leurs habitations, & ſe retirerent à la grande terre ou dans les iſles

voisines. C'est de-là que les plus furieux repassant dans l'isle d'où on les avoit chassés, alloient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fléches empoisonnées, ils assommoient à coup de massue tous les François qui se dispersoient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les cases, & ravageoient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, & à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs qui avoient été esclaves à Alger, détesterent la main qui avoit brisé leurs fers; tous maudissoient leur existence. C'est ainsi qu'ils expierent le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le Gouvernement d'Aubert eut amené la paix avec les sauvages, à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique; on est tenté de se réjouir de leurs désastres, & de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémispère, change de liens, & va contracter au-delà des mers, avec les sauvages Indiens, la parenté, qui unit tous

les hommes, celle du malheur & de la pitié.

Cependant, le souvenir des maux qu'on avoit éprouvés dans une isle envahie, excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenerent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe mécontens de leur situation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoûtés de la navigation; par des Capitaines de navire qui venoient, par prudence, confier au sein d'une terre prodigue, un fond de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée, par des obstacles qui naissoient de sa situation.

XV. La colonie de la Guadeloupe ne fait pas de grands progrès.

La facilité qu'avoient les Pirates des isles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenoient leur sucre dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les avanturiers qui passoient aux isles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laisserent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ses rades. La protection de ces intrépides corsaires, amena dans

cette isle tous les négocians qui se flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devoit introduire le Gouvernement civil & militaire des Antilles, à la Martinique. Dès-lors, le Ministère de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies qui n'étoient pas autant sous sa direction; & n'attendant parler que de cette isle, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700, pour toute population que 3825 blancs; 325 sauvages, Négres, ou mulâtres libres; 6725 esclaves, dont un grand nombre étoient Caraïbes. Ses cultures se réduisoient à 60 petites sucreries; 66 indigoteries; un peu de cacao, & beaucoup de coton. Elle possédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de soixante ans de travaux. Mais autant ses premiers essais furent lents & bornés; autant ses progrès furent rapides & multipliés dans la suite.

A la fin de 1755, la colonie se trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 esclaves, de tout âge & de tout sexe. 334 sucreries; 15 quarrés d'indigo; 46840 pieds de cacao; 11700 pieds de tabac; 2,257,725 pieds de caffé; 12,748,447

12,748,447 pieds de coton, formoient la masse de ses productions vénales. Pour ses vivres, elle cultivoit 19 quarrés de riz, ou de mays; & 1219 de patates & d'ignames; 2,028,520 bananiers; 32,577,950 fosses de manioc. Ces détails sont la partie de l'histoire du nouveau monde, la plus essentielle pour l'Europe. Caton le Censeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Osons en poursuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe consistoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bourriques; 13716 bêtes à corne; 11162 moutons ou chêvres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorsqu'au mois d'Avril 1759, elle fut conquise par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raisons de se consoler de sa disgrace. Durant un siége de trois mois, elle avoit vu détruire ses plantations, brûler les bâtimens qui servoient à ses fabriques, enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de se retirer après tous ces dégâts, l'isle restoit sans ressource. Privée du secours de la métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à son secours; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien espérer des Hollandois, que la neutralité amenoit sur ses rades; elle n'auroit pas eu de quoi subsister jusqu'au tems des reproductions de la culture.

XVI. Les Anglois font la conquête de la Guadeloupe, & l'élevent à un haut dégré de prospérité.

Les conquérans la délivrerent de cete inquiétude. A la vérité, les Anglois ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres, qui, pour la plupart, résident en Europe, envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire, & retirent, par le retour de leur vaisseau, la récolte entiére de leurs fonds. Un Commissionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, est chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât, à cet égard, l'usage des vaincus. Les Anglois, prévenus des avantages que la France retiroit de son commerce avec ses colonies, se hâterent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'isle conquise, & multiplierent tellement leurs expéditions que la concurrence excédant de beaucoup la consommation, fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien; & par une suite de cette surabondance, obtint de longs délais pour le payement.

A ce crédit de nécessité, se joignit bientôt un crédit de spéculation, qui mit la colonie en état de remplir ses engagemens. Une grande quantité de Négres y furent transportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires, qui se font

copiés les uns les autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'ils en étoient restés les maîtres. Les registres des douanes, dont il est difficile de contester l'autorité, puisqu'il n'y avoit aucune raison de fraude, attestent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit assez pour donner à la nation victorieuse l'espérance la mieux fondée de retirer de grands profits de sa nouvelle conquête. Mais son ambition fut trompée ; & la colonie, avec ses dépendances, fut restituée à son ancien Possesseur au mois de Juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, plusieurs petites isles, qui, comprises dans le district de son Gouvernement, étoient tombées avec elle sous le joug des Anglois. Telle est la Désirade, que la mer semble en avoir détachée, & qu'elle en sépare par un canal assez étroit. C'est une espèce de rocher, où l'on ne peut cultiver que du coton. On ignore en quel tems précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit établissement est assez moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très petites isles, qui, avec un islot, forment un triangle, & un assez

bon port. Trente François, qu'on y avoit envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le tems de faire des citernes. On y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de caffé, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint-Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint-Vincent, à la Dominique; & ne furent remplacés qu'assez longtems après. En 1753, les colons n'étoient qu'au nombre de 170, & n'avoient pour fortune que 54 esclaves, & 64000 cacaoyers. Depuis la dernière paix, la population des blancs s'est élevée à quatre cens, & celle des noirs à cinq cens. Les cultures ont augmenté dans les mêmes proportions. Le sol de cette isle peu étenduë, est fort montueux, & excessivement ingrat; mais on y trouve la commodité d'un bon port. La misère des habitans est si connuë, que les corsaires Anglois, qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernières guerres, y ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force

de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis, & dans l'ame des corsaires ! Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitemeut. Le pirate armé, qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

Marie Galante fut enlevée à ses habitans naturels en 1648. Les Francois, que la violence y avoit établis, y furent longtems inquiétés par les sauvages des isles voisines ; mais ils sont enfin paisibles possesseurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette isle, moins grande qu'elle n'est fertile, cultive 21 sucreries, 7000 pieds de cacaoyer, 562,700 de caffé, 4,621,700 de cotonnier. Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, qui n'aime point à compter ses revenus, de peur de trouver des bornes à ses dépenses ; on espére qu'elles ennuyeront moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la population & la production des terres, la juste mesure des forces d'un Etat, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espèce, qu'on peut juger avec quelque exactitude, de l'Etat actuel des Puis-



ſances maritimes & commerçantes qui ont des établiſſemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, en faveur de l'utilité qui les remplace. Aſſez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuſes, amuſent & trompent la multitude ſur les pays éloignés. Il eſt tems d'apprécier la vérité, le réſultat de leur hiſtoire, & de ſavoir moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ſont. Car l'hiſtoire du paſſé n'appartient guère plus au ſiècle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter ſi ſouvent, un dénombrement de Négres & d'animaux, de terres & de productions, en un mot des détails, qui, malgré la ſéchereſſe qu'ils offrent à l'eſprit, ſont pourtant les fondemens phyſiques de la ſociété. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous préſente nos richeſſes? Réſumons & ſupputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette iſle, en y renfermant les petits établiſſemens dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout ſexe; 752 noirs ou mulâtres libres; 72761 eſclaves: ce qui fait une population totale de 85376 perſonnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux; 4854 mulets; 111 bourriques; 17378 bêtes à

corne ; 14895 moutons ou chevres ; 2669 cochons.

Elle a pour ses vivres 30,476,218 fosses de manioc ; 2,819,262 bananiers, 2118 carreaux de terres plantés en ignames & en parates.

Dans ses cultures on compte 72 pieds de rocou ; 327 pieds de cassier ; 134,292 pieds de cacao ; 5,881,176 pieds de caffé ; 12,156,769 pieds de coton ; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre, il y en a 20247 en prairies ; & 6405 d'incultes ou abandonnés.

1582 Habitations seulement, cultivent le coton, le caffé, le cacao, les vivres ; on ne fait de sucre que dans 401. Ces sucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles qu'y versent les petites isles qui lui sont soumises, devroient former un objet très-considérable. Cependant il n'a été porté dans la métropole, en 1768, que 140,418 quintaux de sucre blanc ; 23603 quintaux de sucre brut ; 34205 quintaux de caffé ; 11955 quintaux de coton ; 456 quintaux de cacao ; 1884 quintaux de gingembre ; 2529 quintaux de bois de campêche ; 24 caisses de confitures ; 165 caisses de liqueurs ; 34 barriques de tassia ; 1202 cuirs

en poil. Toutes ces denrées n'ont éte vendues dans la colonie que 7,103,838 livres; & les marchandises qu'elle a reçues de France, ne lui ont coûté que 4,523,884 livres. Il est aisé de juger par-là, combien il a du sortir de productions en fraude; puisqu'il est démontré que les récoltes de la Guadeloupe sont plus abondantes, que celles de la Martinique.

Les causes de cette supériorité sont sensibles. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de ses esclaves à la culture que la Martinique, qui, se trouvant à la fois marchande & agricole, employe nécessairement beaucoup de Négres dans ses bourgs & sa navigation. La Guadeloupe a moins d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ses atteliers récemment formés, que des hommes faits ou presque faits, & que les femmes d'Afrique n'accouchent guère que deux ans après leur arrivée en Amérique; soit que le changement de climat & d'alimens ait altéré leur constitution; soit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reste de pudeur dont elles sont plus susceptibles qu'on ne le pense. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée sur un terrein neuf; & un sol qu'on défriche, rend toujours des récoltes plus abondantes, que des champs épuisés par une longue exploitation.

Mais, si l'on en croit quelques observateurs,

la colonie doit s'attendre à voir décroître ses cultures. La partie connuë sous le nom de la Guadeloupe, étoit depuis longtems, disent-ils, dans *son* plus haut dégré de rapport ; & la grande terre, qui est aujourd'hui presque toute nouvellement défrichée, fournit à-peu-près les trois cinquièmes des produits de l'établissement entier. Or, il est impossible que cette portion de l'isle puisse se soutenir dans l'état florissant où un heureux hazard l'a portée. Ses terres sont naturellement arides, déja appauvries par une culture forcée, & d'autant plus exposées aux sécheresses communes dans des climats, qu'il y reste à peine un arbre. L'exploitation en est d'ailleurs difficile & dispendieuse. Ce ne seroit qu'en augmentant chaque jour son travail, ses dépenses, & en reversant continuellement sur son sol le produit net de ses récoltes, qu'elle parviendroit à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens pensent que la Guadeloupe peut augmenter ses revenus d'un sixième, & que l'époque de cet accroissement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas de dettes considérables. Avec moins de besoins que les isles où la richesse a depuis longtems multiplié les désirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ses cultures. Sa situation, au milieu des établisse-

mens Anglois & Hollandois, lui donne la facilité de leur livrer en fraude la moitié de ses sucres & de ses cotons, à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la métropole, & d'en recevoir en échange des esclaves & quelques autres marchandises qu'elle obtient à meilleur marché. La réunion de ces circonstances, fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faîte de sa prospérité, sans le secours & malgré les entrâves du Gouvernement.

XVII. Changement fait à l'administration de la Guadeloupe, depuis qu'elle est rentrée sous la domination de la France.

L'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors, cette isle avoit été subordonnée à la Martinique, comme toutes les isles du Vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un Gouverneur, un Intendant. Ces nouveaux Administrateurs voulant signaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laisser reprendre aux denrées de cette isle la route qu'elles avoient toujours suivie, formerent le plan de les faire passer directement en Europe. Ce systême plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions, qu'ils n'étoient pas pressés de payer; & l'on trouva le secret de

le faire adopter au Miniſtère de la métropole. Dès-lors toute communication fut ſévèrement interdite aux deux colonies, qui devinrent auſſi étrangères l'une à l'autre, que ſi elles avoient appartenu à des Puiſſances rivales ou même ennemies.

Jusqu'alors les liaiſons directes de la Guadeloupe avec la France s'étoient bornées au commerce de ſix ou ſept vaiſſeaux par an. Ce nombre augmenta, mais non jusqu'à décharger la colonie de la totalité de ſes productions. On précipita un projet qui auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques, qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe ſont mauvaiſes. Le cabotage ſur ſes côtes eſt difficile. Les marchandiſes y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raiſons jointes à d'autres, avoient empêché les négocians de la métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les expoſoient les voies détournées. Il ſe mêloit du préjugé dans leur répugnance; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaiſſeaux d'Europe dans la colonie par quelques privilèges, par quelques faveurs qui balançaſſent les in-

conveniens qui les en éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution feroit arrivée par dégrés, &, pour-ainsi-dire, d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France pour écarter ceux de la Martinique, & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir ensuite ceux de France qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce solitairement envisagé. Peut-être étoit-il en opposition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement ses colonies, ni d'inquiéter celles de la Puissance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut se procurer ce double avantage, que par une marine égale à celle d'un peuple, qui se déclare lui-même son ennemi naturel. Jusqu'a cette époque, d'où sa situation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ses établissemens du nouveau monde soient, pour-ainsi-dire, en état de se suffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les possessions du vent. De cette isle, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureusement située des isles Françoises, par rapport aux vents qui régnent dans ces parages, partoient des

fecours d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des efcadres deftinées à traverfer cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux effaims de corfaires fortis de fes ports, réduifoient le commerce de la Grande-Bretagne à ne marcher que fous convoi; & comme les convois ne pouvoient fe fuccéder affez régulièrement pour former un approvifionnement continu à un climat où le comeftible ne peut fe garder longtems, les ifles Angloifes étoient fouvent réduites à une grande difette. Les provinces de l'Amérique Septentrionale cherchoient, il eft vrai, à remplir ce vuide; mais comme le peu de prix de leurs cargaifons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'affurer par la petite guerre, deux cinquièmes fur leur navigation aux colonies méridionales. Auffi la vigilance & l'habileté des Anglois n'ont pas empêché que les corfaires de la Martinique n'aient pris durant la dernière guerre quatorze cens bâtimens.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part acceffoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approvifionnement des deux ifles, & à la ruine de celles

de l'ennemi, feront tout-à-fait perdus, par le mur de féparation élevé par la métropole entre les colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés; & fi les hostilités recommencent, il ne fera pas poffible d'y faire le moindre armement. C'eft à la Cour de Verfailles de juger, fi la navigation directe des ports du Royaume à la Guadeloupe, peut la dédommager de ce facrifice.

XVIII. Mesures prifes par la France pour la défenfe de la Guadeloupe.

Mais la France peut-elle s'affurer de jouir longtems & tranquillement de cette poffeffion? Si l'ennemi qui attaqueroit la colonie ne vouloit que ravager la Grande-Terre, y enlever les efclaves & les beftiaux, il feroit impoffible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui oppofât une armée. Le Fort Louis, qui défend cette partie de l'établiffement, n'eft qu'une miférable fort à étoile, incapable d'une réfiftance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourroit fe promettre, ce feroit d'empêcher que la dévaftation ne s'etendît plus loin. La nature du pays offre plufieurs pofitions plus heureufes les unes que les autres, pour arrêter fûrement un affaillant, quelle que foit fa valeur, quelles que foient fes forces. Il feroit donc forcé de fe rembarquer, pour aller attaquer la Guadeloupe, proprement dite.

Sa defcente ne pourroit s'opérer qu'à la baie

des Trois-rivières & à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits feroient plus avantageux au fuccès de fon entreprife, parce qu'ils l'approcheroient plus près que tous les autres du Fort Saint-Charles de la Baffe-terre, & qu'ils lui préfenteroient moins d'obftacles à furmonter.

Qu'il préfere de ces deux plages celle qui lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre, qu'un terrein couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'efcarpemens, qu'il faudra paffer fous le feu des partis François. Lorfque, par la fupériorité de fes forces, il aura vaincu ces difficultés, il fera arrêté par la hauteur du grand camp; c'eft un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion, & de ravines effroyables; l'art y a ajouté des parapets, des barbettes, des flancs, des embrâfures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure direction qu'il etoit poffible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne préfume pas qu'un général intelligent pût jamais fe déterminer à laiffer derrière lui un pofte de cette nature: fes convois feroient trop expofés, & il ne pourroit que difficilement fe procurer tout ce qui eft néceffaire pour fes opérations du fiége du Fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de

mettre en sûreté la Guadeloupe, eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auroient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la rivière du Cense & celle du Gallion, pour leur point à fortifier. Leur place auroit eu du côté de la mer un front qui auroit renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, & qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts, du côté des rivières du Cense & du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpemens fort roides. Le quatrième front auroit été le seul attaquable, & il étoit aisé de le renforcer autant qu'on auroit voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auroient dû au moins se flanquer, se défiler réciproquement de la mer & des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés, que l'intérieur des ouvrages étoit vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvoit battre les revêtemens par le pied.

Tel étoit le Fort Saint-Charles, lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, & de placer les nouvelles fortifications

cations ſur la poſition qu'on a indiquée. On ſe borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains mal habiles; d'y ajouter deux baſtions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui regne tout autour avec des glacis, partie coupés & partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, & derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières & poternes de communication au corps de la place; deux rédoutes, l'une ſur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, & l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, & dont le terre-plein eſt défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait ſur le ſommet de l'eſcarpement du bord oppoſé de la même rivière; des foſſés larges & profonds; une citerne & un magaſin à poudre, à l'épreuve de la bombe; enfin, aſſez de ſouterreins pour loger le tiers de la garniſon. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au Fort, mettront un Commandant actif & expérimenté, en état de ſoutenir avec deux mille hommes, un ſiége de deux mois, & peut-être davantage. Quoi qu'il en puiſſe être de la réſiſtance qu'oppoſera la Guadeloupe aux attaques de ſes ennemis, il eſt tems de s'occuper de Saint-Domingue.

XIX. Etabliſſement de François à Saint-Domingue.

Cette iſle a cent ſoixante lieues de long. Sa largeur moyenne eſt à-peu-près de trente, & ſon circuit de trois cens cinquante, ou de ſix cens, en faiſant le tour des ances. Elle eſt coupée dans toute ſa longueur qui va de l'Eſt à l'Oueſt, par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéâtre, forment une des plus belles perſpectives du monde. Pluſieurs de ces montagnes étoient autrefois, & ſont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuſes, ſont ouvertes à la culture. Preſque toutes, forment des vallons d'une température délicieuſe. Mais les pleines à qui la nature a donné la fertilité pour appanage, exhalent un air brûlant qui devient preſque inſupportable, dans les lieux, ſur-tout, où la côte rétrécie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du ſoleil.

L'Eſpagne occupoit, ſans fruit comme ſans partage, cette grande poſſeſſion, lorſque des Anglois & des François qui avoient été chaſſés de Saint-Chriſtophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte ſeptentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fût comme abandonnée, ils ſentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient ſe ménager un lieu ſûr pour leur retraite. On jetta les yeux ſur la Tortue, petite iſle ſituée à deux lieues

de la grande ; & vint-cinq Espagnols qui la gardoient, se retirerent à la première sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de rivière & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes, des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du Nord paroissoit inaccessibie ; celle du Sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher, qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue, une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac, qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint-Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante, dont le souvenir durera long-tems.

Cet établissement allarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déjà, des malheurs qui la menaçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie.

Le général des Galions choisit pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue, étoient à la mer ou à la chasse. Il fit pendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familière à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations; & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer, rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les Aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même tems qu'on venoit de former à Saint-Domingue un corps de cinq cens hommes destiné à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine, qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sûreté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois, qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce Chef, on reprit possession sur la fin de 1638, d'une isle qu'on avoit occupée huit ans; & pour ne plus la perdre on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatrio-

tes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en ſujets. C'eſt-là le progrès naturel de la domination. Ainſi ſe ſont formées la plupart des Monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, ſe donnent un Capitaine; & celui-ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrâſée par le petit nombre, enhardiſſe le Chef à s'emparer de toute la puiſſance, & la Monarchie alors n'eſt plus que Deſpotiſme. Mais il faut des ſiécles & de grands Etats, pour donner carrière à cette ſuite de révolutions. Une iſle de ſeize lieues quarrées, n'eſt pas faite pour ne contenir que des eſclaves. Le Commandeur de Poinci, Gouverneur-Général des iſles du Vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir ſur le champ de Saint-Chriſtophe quarante François, qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint-Domingue. Ils débarquerent à la Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils ſommerent tous enſemble les Anglois de ſe retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût ſoutenuë par des forces plus nombreuſes qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'iſle pour n'y plus revenir.

L'Eſpagnol montra plus d'opiniâtreté. Les

corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire, & ses intérêts, exigeoient également qu'il la fît rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en remettre en possession, & trois fois il en fut chassé. Elle resta enfin en 1659 aux François, qui la garderent jusqu'à ce qu'ils se virent assez solidement établis à Saint-Domingue, pour se dégoûter d'un si petit établissement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vît errer d'une isle à l'autre assez de chasseurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les seuls colons, ne passoit pas quatre cens. On sentoit la nécessité de les multiplier: & le soin de cet ouvrage difficile fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogéron.

XX. Mesures de la France pour tirer partie de cette colonie.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, sans le secours, ou malgré les traverses de la fortune, avoit servi quinze ans dans le régiment de la Marine, lorsqu'en 1656 il passa dans le nouveau-monde. Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premières entreprises; mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs, donna plus

d'éclat à sa vertu ; & les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer, ajouterent à l'opinion qu'on avoit de son génie. L'estime & l'attachement qu'il avoit inspiré aux François de Saint-Domingue & de la Tortue, engagerent le Gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agissoit de soumettre à l'ordre des ames féroces, qui avoient vécu jusqu'alors dans l'indépendance la plus absolue ; de fixer au travail des brigands qui ne se plaisoient que dans la rapine & dans l'oisiveté ; d'assujettir au privilége d'une compagnie exclusive, formée en 1664 pour tous les établissemens François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices ; il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans, dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connuë.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, qu'il réussiroit. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner : & ses lumières n'en offroient à son ame honnête que de nobles & de justes. Les Flibustiers étoient déterminés à chercher des

parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin ; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie, des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers, ou les chasseurs, qui ne souhaitoient que des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs, qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changemens heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage Gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une seule dans le nouvel établissement. Il en demanda. La métropole lui en fit passer cinquante, qu'on s'empressa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après, il en reçut un pareil nombre, qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de satisfaire la passion

la plus impétueuse sans entraîner de querelles, & de propager le sang des hommes sans le verser. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes, qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au service des hommes. Cette manière de purger la métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint-Domingue perdit un grand nombre de braves gens que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fideles. La colonie s'est longtems ressentie, & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cens le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvé à quatre cens. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement, dont l'incendie embrâsa la colonie entière. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la Cour de France, au Gouvernement de la Tortue & de Saint-Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer, que les ports qui lui alloient être soumis ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu-à-peu dans sa colonie, le privilège exclusif de la Compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif, souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la Compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens, destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe; mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux Gouverneur faisoit étaler la cargaison à la vuë du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non-seulement au prix de l'achat primitif; mais à cré-

dit, ſans intérêt, & même ſans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en ſe contentant de leur promeſſe verbale pour toute ſûreté. La mort le ſurprit en 1675, au milieu de ces ſoins paternels. Il laiſſa pour tout héritage des exemples patriotiques à ſuivre, des vertus humaines & ſociales à cultiver.

Pouancey, ſon neveu, ſuccéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de ſa place: mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas auſſi grand, parce qu'il marcha ſur ſes traces par eſprit d'imitation plutôt que par caractère. Cependant la multitude qui ne fait pas ces diſtinctions, n'accorda guère moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la ſtabilité à la colonie, ſans loix & ſans ſoldats. Leur ſens naturel & leur droiture reconnuë terminoient à la ſatisfaction de tout le monde les différents qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette autorité que prend naturellement le mérite perſonnel.

Une conſtitution ſi ſage ne pouvoit durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684 que tous les liens ſe relâchoient: & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déja pris de bonnes racines, deux

Administrateurs qui furent chargés d'établir la règle & la subordination à Saint-Domingue. Ces législateurs assurerent l'ouvrage de la civilisation, en formant des Tribunaux de Justice en différens quartiers, sous la révision d'un Conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette Jurisdiction devenant trop étenduë avec le tems: on créa en 1702. un semblable Tribunal au Cap François, pour la partie du Nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirassent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés, par le dégoût que leur donnoit le vil prix de leurs productions, dont le commerce étoit chargé d'entrâves continuelles. On gagna les premiers à force de caresses, & les seconds par la perspective d'un changement dans leur situation, qui étoit vraiment désespérée.

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint-Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt

gêné par une Compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitans espérant, pour prix de leur soumission, quelque faveur du Gouvernement, offrirent au Roi de lui donner affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils envoyeroient dans le Royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejetter une ouverture si raisonnable. Cette dureté mit au désespoir le colon, qui dans son dépit tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers tems; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés, & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols, procurerent quelques Négres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par

les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens, sans lesquels on ne pouvoit entreprendre la culture du sucre; mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les Flibustiers, dont les expéditions étoient toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes, qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont, au lieu de mines, que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précédérent la Paix de Riswick, quelques progrès au Nord & à l'Ouest, n'étoit rien au Sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes ne comptoit pas cent habitans, tous logés sous des huttes, & plus misérables les uns que les autres. Le Gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un terrein si grand & si beau, que d'en accorder en 1698 pour trente ans la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curaçao, ouvrir un com-

merce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilège. Ce dernier objet, le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la Compagnie distribua gratuitement des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, selon ses besoins & ses talens, obtenoit des esclaves payables en trois ans, les hommes à raison de quatre cens cinquante livres. Ce même crédit étoit accordé pour les marchandises, quoiqu'elles dussent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du sol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'isle. Le corps qui faisoit tant de sacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit assuré d'acheter & de vendre exclusivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance, onéreuse au colon, étoit-elle adoucie par la liberté qui restoit de prendre où il voudroit toutes les choses dont on le laisseroit manquer, & de payer avec ses denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole se détruit par son avidité même, en épuisant le pays où il exerce sa tyrannie. C'est un torrent qui se perd dans les gouffres qu'il creuse. La mauvaise conduite de l'oppresseur, le découragement de l'opprimé, con-

courent au dépériſſement de l'induſtrie & du commerce, dans les Etats ſoumis à des priviléges excluſifs. La Compagnie de Saint-Louis eſt une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces ſociétés particulières. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profuſions de ſes Agens, ſans que le territoire confié à ſes ſoins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorſqu'elle remit en 1720. ſes droits au Gouvernement, étoit pour la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'eſt durant la longue & ſanglante guerre, ouverte pour la ſucceſſion d'Eſpagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il ſembloit devoir faire de rapides progrès, avec la tranquillité que la Paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités que les hommes ne peuvent prévoir, recula de ſi belles eſpérances. Tous les cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils s'étoient multipliés avec le tems, ſur-tout dans les gorges des montagnes du côté de l'Oueſt. On voyoit des habitations où il y en avoit juſqu'à vingt mille; de ſorte que quoique le cacao ne ſe vendît que cinq ſols la livre, il étoit devenu une ſource abondante de richeſſes.

XXI. Malheurs arrivés à la colonie.

Des cultures plus importantes compenſoient cette

cette perte avec usure ; lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand nombre de ses habitans, qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant, à se préparer une vieillesse heureuse dans la métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billet de banque, qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient partis riches ; & les réduisit à solliciter, dans un âge avancé, des places d'économes, auprès des mêmes gens qui avoient été autrefois à leur service. La vuë de tant d'infortunés fit détester, & le systême de Law, & la Compagnie des Indes, qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion, née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722, on vit arriver les agens de la Compagnie des Indes, qui avoit obtenu le commerce exclusif des Négres à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui, ne pouvant espérer qne le cinquième des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son méconten-

tement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'insolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contrains de repasser les mers. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendres. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le Gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence excitée par l'abus de l'autorité, vit mépriser des ordres qui n'étoient pas soutenus de la force; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'isle retentissoient de cris séditieux & du bruit des armes. On ne sait où ces excès auroient été poussés, si le Gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confusion dura deux ans. Enfin, les inconvéniens qu'entraîne l'anarchie, ramenerent les esprits à la paix; & la tranquillité se trouva rétablie sans les remédes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a si bien mis le tems à profit que Saint-Domingue. Ses pas vers la prospérité, ont été des pas de géant. Les deux guerres malheureuses qui ont troublé ses mers, n'ont fait que comprimer sa force. Elle en est devenue plus rapide, après la cessation des hostilités. Une plaie est bientôt

guérie, lorsque la constitution du corps n'est pas attaquée. Les maladies elles-mêmes sont des espèces de remedes, qui expulsant les humeurs vicieuses, donnent une vigueur nouvelle à un tempéramment robuste. Elles rétablissent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus régulier & plus uniforme. Ainsi, la guerre semble renforcer & soutenir le caractère national chez plusieurs peuples de l'Europe, que la prospérité du commerce & les jouissances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui suivent presqu'également la victoire & les défaites, laissent place à l'industrie & raniment le travail. Les nations refleurissent, pourvu que le Gouvernement veuille seconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe est sur-tout applicable à la France, qui ne demande pour prospérer, qu'un champ ouvert à l'activité de ses habitans. Par-tout où la nature leur laisse une libre carrière, ils réussissent à lui donner tout son essor. Saint-Domingue a singulièrement éprouvé tout ce que peut un sol heureux, une position avantageuse, entre les mains des François.

XXII. Etat actuel de la colonie.

Cette colonie a cent quatre-vingts lieues de côtes situées au Nord, à l'Ouest & au Sud. La partie du Sud s'étend depuis le cap Tiburon jusqu'à la pointe du cap de la Beate, ce qui

fait environ cinquante lieues de côtes plus ou moins resserrées par les montagnes. Les Espagnols y avoient bâti dans le tems de leur prospérité, deux grosses bourgades, qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laissoient vuide, ne fut pas d'abord occupée par les François, qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation, sur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle à Vaches, pour courir sur les Castillans & pour y partager ensemble leur butin, enhardirent les cultivateurs à commencer en 1673, un établissement sur la côte voisine. Presqu'aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez longtems après. La Compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curaçao, qui, s'étant avisés d'y faire presque seuls le transport des esclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie; la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

L'établissement qui est situé au vent de tous les autres, se nomme Jaqmel. Quoiqu'assez anciennement formé, il n'a que quarante-deux maisons. Son sol & celui des peuplades voisines, extrêmement serré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aspirer à une grande opulence. Mais sous un autre point de vue, il mérite l'attention du Gouvernement. Sa position le met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la métropole voudroit, en tems de guerre, faire passer à la colonie, & qui courroient de trop grands risques en prenant la route du Nord, station naturelle & constante des escadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre ressource. La petite isle Hollandoise de Curaçao devient, durant les hostilités, un magasin inépuisable de vivres. Ses armateurs, assez forts & assez hardis, pour combattre avec succès les petits corsaires de la Jamaïque, les seuls navigateurs Anglois qui ayent traversé jusqu'ici leurs opérations, ont versé durant les derniers troubles des subsistances immenses dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approvisionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on assure leur atterrage par des batteries bien dirigées & par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'Ouest de Saint-Domingue, par un chemin de huit lieues seulement, qui conduit à Léogane

& au Port-au-Prince, & le Sud par de petits bâteaux qui rangeront aiſément la côte.

Tandis que Jacmel y entretient l'abondance, Saint-Louis en fait la ſûreté. Cette ville, bâtie au commencement du ſiécle, eſt ſituée au fond d'une baie qui forme une eſpéce de port aſſez bon. Elle n'a que quarante maiſons. La nature, qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, ſembloit attendre la main de l'art pour fournir à ſes habitans de l'eau potable. Enfin, quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint-Louis, ont entrepris un aqueduc qu'ils ſe ſont obligés de conſtruire à leurs dépens. La place eſt le ſiége du Gouvernement, & reçoit le peu de vaiſſeaux de guerre qui ſe montrent dans ces parages. C'eſt-là ſon ſeul avantage. C'eſt par-là qu'elle protège le commerce & les richeſſes, qui ſe trouvent aux Cayes, placées dix lieues plus bas.

Cette ville a été comme jettée ſans réflexion, dans l'enfoncement d'une rade qui n'a que trois paſſes, dont la profondeur inſuffiſante en elle-même, diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens, qui s'y trouvent alors, périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux d'une ravine, appellée la rivière du Sud, s'accroît au point que dans trente ans on ne

pourra plus y entrer. La canal, formé par le voisinage de l'isle à Vaches, n'y sert qu'à gêner la sortie des navigateurs. Ses ances sont le repaire des corsaires de la Jamaïque. C'est-là que croisant sans voiles, & voyant sans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent sur des bâtimens auxquels la force & le lit constant des vents ne permettent pas de passer au-dessus de l'isle. Si des vaisseaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port; l'impossibilité de vaincre cet obstacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'isle, les forceroit à suivre la route des navires marchands. Ainsi, doublant la pointe de Labacou, l'un après l'autre à cause des bas-fonds, ces vaisseaux qui se trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le désavantage du vent, seroient infailliblement détruits par une escadre inférieure.

La ville des Cayes est digne du port. On y voit deux cens quatre-vingts maisons, toutes enfoncées dans un terrein marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour, manque également de ressort & de salubrité. Cette mauvaise température, jointe au vice de la rade, a fait souhaiter que le commerce de la métropole, avec la colonie, pût se porter à Saint-Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été sans suc-

cès; & l'on peut assurer qu'ils ne réussiront jamais. La raison en est sensible.

Les Cayes sont environnées d'une plaine de près de six lieues de long sur quatre & demi de large. Cette terre très unie, d'une fertilité prodigieuse, universellement propre à la culture du sucre, est arrosée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir autant d'esclaves. Elle en augmente le nombre tous le jours; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la mesure de sa fécondité possible. Tant d'avantages attirent directement à la ville des Cayes, des hommes qui ne passent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie, méritent l'indulgence du Gouvernement. La moindre inquiétude du négociant, le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires, ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres régles de logique: elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce ne prospère que dans un terrein qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs de quitter

leurs boutiques; ce feroit une tyrannie abfurde dans une foire. Les Cayes ne font que cela.

Tout ce que le Miniftère de France peut raifonnablement fe propofer, c'eft de fortifier & de purifier un peu ce féjour. On feroit l'un & l'autre, en creufant autour de la ville un foffé dont les déblais ferviroient à combler les lagons intérieurs. Le fol exhauffé par ce travail, fe defféchercit de lui-même. L'eau de la rivière qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foffé profond, mettroit la ville, avec le fecours de quelques fortifications, à l'abri des entreprifes des corfaires, affureroit même une défenfe momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une efcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt fe trouvera bouché? Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baie des Flamands, fituée à moins de deux lieues au vent des Cayes, femblent y avoir défigné d'avance le Havre dont cette ville a befoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiffeaux de guerre à couvert de tous les vents; leur offre plufieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'ifle à Vaches, & de conferver avec la ville un cabotage qui, protégé par des batteries bien diftribuées, feroit

respecté de tous les corsaires. Un seul inconvénient diminue la faveur de cette position. C'est que la qualité du fond & le calme de la mer, y rendent la piquûre des vers plus commune qu'ailleurs, & plus dangéreuse pour les vaisseaux.

Un mouillage plus sain, mais qui ne convient qu'à de petits bâtimens : c'est le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guère empêcher durant la paix, a formé ce port, qui, d'ailleurs est presque sans défense. Après les Cayes, ce bourg est le lieu de la Côte où il se fait le plus d'affaires. Son territoire, & les terres voisines dont il absorbe les productions, abondent sur-tout en indigo ; mais il n'en passe en France que très-peu.

La partie du Sud, finit au cap Tiburon. Le petit établissement qu'on y a formé, n'a, au lieu de port, qu'une rade où la mer est constamment agitée ; mais il protege par ses fortifications les navires marchands qui sont obligés de doubler le Cap. Il donne un asyle ; soit aux bâtimens neutres, qui, fuyant les corsaires, n'ont pu se refugier à Jaqmel ; soit aux vaisseaux de guerre nationaux, qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces supérieures d'une escadre ennemie.

Quoique cette côte soit la moindre des trois qui forment la colonie Françoise de Saint-Domingue, & qu'au dernier Décembre 1766, on n'y comptât que 33663 esclaves, elle est cependant assez considérable, pour promettre un jour à la métropole autant de denrées que la plus riche de ses isles du vent. La proximité où elle se trouve de la Jamaïque, l'expose actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à son tour ce boulevard des Anglois; lorsque son terrein mis en valeur, son étendue suffisamment peuplée, des ports fortifiés & gardés, lui auront donné la consistance qu'une bonne Administration lui doit faire acquérir.

En passant du Sud à l'Ouest, le premier établissement qu'on trouve est celui du cap Dame-Marie. Il est si foible encore, que sur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Aussi la déclaration de guerre est-elle pour eux un signal de fuite. Cependant ils ont osé durant les dernières hostilités, rester dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris seulement la précaution de se ménager un souterrein, où il se retiroit avec ses esclaves, lorsqu'il se voyoit menacé par quelque corsaire. Malgré cette attention, des atteliers entiers ont été surpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces sortes d'ac-

cidens dans le quartier voisin, connu sous le nom de la grande Ance, ou de Jérémie. Ce bourg situé sur une hauteur où l'air est pur, a de jolies maisons, & donne de grandes espérances. L'abondance de son coton & de son cacao, y a attiré quelques négocians. Les corsaires qui croisent sur les Jamaïquains, y conduisent leurs prises. La culture & la population y ont fait des progrès, qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une semblable destinée au petit Goave. Ce lieu si célébre du tems des flibustiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour vestiges de son premier éclat. Il le dut à une rade où les vaisseaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il seroit encore fameux & fréquenté, si la Gonave n'étoit pas à son voisinage, si les eaux croupissantes de la rivière Abaret, qui se perd dans des marécages, n'y rendoient pas mal-sain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane, située à cinq lieues du petit Goave, a trois cens dix-sept maisons : elles forment un quarré long, & quinze rues larges & bien distribuées. On l'a bâtie à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite, mais féconde, bien cultivée, arrosée par un grand

nombre de ruisseaux. Le désir le plus vif de ses habitans, seroit de faire ouvrir un canal depuis la ville jusqu'au mouillage; ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raisonnable de faire une place de guerre sur la côte de l'Ouest, Léogane mériteroit la préférence. Elle est assise sur un terrein uni; rien ne la domine, & les vaisseaux ne peuvent l'insulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un fossé profond qui se rempliroit d'eau sans les moindres frais. Cette dépense ne coûteroit pas, à beaucoup près, autant que les travaux qui ont été entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel succès.

La première partie de l'isle que les François cultiverent, fut celle de l'Ouest, comme la plus éloignée des forces Espagnoles, qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient, ils y établirent le siége du Gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont sa stérilité & le mauvais air dégoûterent dans la suite. Léogane qui le remplaça, fut sacrifiée à son tour au Port-au-Prince, qui devint en 1750. le séjour d'un Conseil supérieur, du Commandant-Général & de l'Intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cens toises, prises en ligne directe, dominée de deux

côtés, eſt l'emplacement qu'on a choiſi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des iſles, ont ſervi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir ſans danger des vaiſſeaux de guerre; & le grand port qui leur eſt deſtiné, auſſi mal-ſain que l'autre par les exhalaiſons des iſles, n'eſt défendu par rien, & ne le peut être contre un ennemi ſupérieur.

Une foible eſcadre ſuffiroit même pour en bloquer une plus forte, dans une poſition ſi déſavantageuſe. La Gonave qui diviſe la baie en deux, laiſſeroit à la petite eſcadre une croiſière libre & ſûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vint à elle; ceux de terre, en ouvrant la ſortie du port aux vaiſſeaux qu'on lui oppoſeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de Saint-Marc & de Léogane. A égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'eſcadre Françoiſe.

Que feroit-ce, ſi celle-ci ſe trouvoit la moins nombreuſe? Déſemparée & pourſuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche auſſi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de ſa déroute. Si les vaiſſeaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les pourſuivre preſqu'en ligne, & d'entrer jusques dans le port du Roi où ils ſe retireroient.

La plus heureuſe des ſtations en fait de croiſière, eſt celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuſer le combat, de n'avoir qu'un petit eſpace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages ſûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir ſe cacher ſans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels ſont les avantages qu'une eſcadre ennemie aura toujours ſur les vaiſſeaux François mouillés au Port-au-Prince. Une frégate pourroit ſans risque venir les y braver. Elle ſuffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la ſortie, tous les navires marchands qui navigueroient ſans eſcorte.

Cependant un port ſi défavorable a décidé la conſtruction de la Ville. Elle occupe en longueur ſur le rivage, douze cens toiſes, c'eſt-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creuſée au centre de la côte de l'Oueſt. Dans ce grand eſpace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toiſes, ſont comme perduës cinq cens cinquante-huit maiſons, ou caſes, diſperſées dans vingt-neuf ruës. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes, entretient dans ce ſéjour une humidité continuelle, ſans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaiſante, il faut l'en-

voyer chercher dans des lieux éloignés. Ajoutez à cette incommodité, le peu de fûreté d'une place, qui, commandée du côté de la terre, eft par-tout abordable du côté de la mer. Les ifles même qui diftinguent les deux ports, loin de garantir d'une defcente, ne ferviroient qu'à la couvrir.

Cette defcription, dont les gens inftruits & fans paffion ne contefteront pas la fidélité, montre affez d'elle-même, que le Port-au-Prince a trop fixé l'attention du Gouvernement. Ce feroit une erreur funefte que de s'obftiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art, un pofte qu'elle a livré de toutes parts à l'invafion. L'égarement feroit plus grand encore, d'y raffembler, en le laiffant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arfenal; tout ce qui fait le foutien d'une grande colonie. La deftination de ce port doit fe réduire à l'embarquement des récoltes, que produifent les champs voifins & la riche plaine du Cul-de-fac. Ce débouché n'exige qu'une protection fuffifante pour prévenir une furprife, & pour affurer la retraite des citoyens, qui feront toujours prêts à abandonner une place, dont le deftin eft de fe rendre à la première attaque. Saint-Marc n'aura jamais un meilleur fort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur

gueur sur la côte, au fond d'une baie couronnée d'un croissant de mornes, dont la mer n'est séparée que par une très-petite plaine. La nature a laissé cet intervalle de vie & de culture entre l'aridité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique stériles, ne sont pas inutiles. Ils ont la propriété, unique dans la colonie, de fournir des pierres de taille aussi bonnes que celles d'Europe; & la côte même les donne sans beaucoup de travail. On en a bâti la ville, qui ne consiste qu'en cent cinquante-quatre maisons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'existe plus.

Saint-Marc est très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre, celles qui se recueillent depuis ses murs jusqu'au mole Saint-Nicolas. Sa prospérité augmenteroit considérablement, si on réussissoit à arroser la plaine naturellement trop seche de l'Artibonite, qui n'a besoin que de ce secours pour surpasser par sa fécondité les meilleures terres.

L'Artibonite tire son nom d'une rivière qui la partage dans presque toute sa longueur. Les eaux de ce fleuve, quelquefois encaissé, roulent constamment sur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long tems l'idée de les subdiviser. Des opéra-

tions géométriques en ont démontré la possibilité : tant les nations savantes ont d'empire sur la nature. Mais un projet appuyé sur la base des connoissances mathématiques ; exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuosité que prend le cours des eaux quand il est grossi par les pluies, & la mobilité du sol où coule la rivière, ne permettent de toucher à ses bords qu'avec une grande réserve. La plus légere saignée faite mal-à-propos, y ouvriroit en peu d'instans, une breche énorme à des inondations effrayantes & destructives pour une vaste plaine.

Cependant tous les propriétaires desirent impatiemment l'entreprise d'un si grand ouvrage. Mais c'est à l'Administration de juger si des associations particulières, qui sollicitent la liberté de faire travailler à des arrosemens qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroser toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le Gouvernement devroit venir au secours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenses de l'arrosement général. On seroit bien dédommagé de ce sacrifice, par une sixième d'augmentation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possi-

ble de deffécher entièrement cette partie de la côte, qui eft noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'eft ainfi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé foumet la terre à fon ufage. La fertilité qu'il y répand, peut feule légitimer fes conquêtes ; fi toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le tems l'injuftice d'une invafion.

L'Oueft de la colonie, qui, au dernier Décembre 1766, comptoit feul 83080 efclaves, eft féparé du Nord par le mole Saint-Nicolas, qui participe des deux côtes. A l'extrémité du cap, eft un port également beau, fûr & commode. La nature, en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maifi de l'ifle de Cuba, femble l'avoir deftiné à devenir le pofte le plus intéreffant de l'Amérique, pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toifes d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au baffin. Tout ce grand enfoncement eft fain, quoique la mer y foit comme ftagnante. Le baffin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports encaiffés: il eft ouvert aux vents d'Oueft & de Nord, fans que leur violence puiffe y troubler ou retarder aucun des Mouvemens ou des travaux intérieurs. La peninfule où le port eft fitué, s'éleve comme par dégrés jusques aux plaines qui repofent fur une bafe énorme. C'eft

pour ainsi dire une seule montagne, qui, d'un sommet large & uni, va par une pente douce se rejoindre au reste de l'isle.

Le mole Saint-Nicolas fut long tems oublié par les habitans de Saint-Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis, n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'usage qu'ont fait les Anglois de cette position durant la dernière guerre, l'a comme tirée du néant. Le Ministère de France éclairé par ses ennemis même, y a fait passer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands, mais qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les nouveaux tropiques. Le peu qui y est échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misère, déserte tous les jours le sol stérile & pauvre de Saint-Nicolas. Il est possible que la liberté de le fréquenter, accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigration. La facilité qui en résultera pour les colons, de vendre convenablement les fruits de leur culture, les bestiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur industrie, les fixera peut-être sur les terres qu'on leur a données. Du reste, elles ne produisent de denrées convenables pour l'Europe, que le seul coton.

Après le mole Saint-Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du Nord,

c'est le port de Paix. Il dût sa fondation au voisinage de la Tortuë, dont les habitans s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal-sains de Saint-Domingue ; & il est parvenu depuis longtems au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes, pour conduire les eaux & arroser les terres. Le sucre n'y est pas abondant ; l'indigo, le caffé, le coton, absorbent les principaux soins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme isolé & séparé du reste de la colonie. La population la plus voisine de ce lieu retiré, c'est le cap François.

Cette ville est située au bord d'une grande plaine, qui a vingt lieues de long sur quatre de large. Il y a peu de pays plus arrosés ; mais il ne s'y trouve pas une rivière où une chaloupe puisse remonter plus de trois milles. Tout ce grand espace est coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau, constamment bordés de haies de citroniers, assez épaisses pour servir de barrière contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduisent à plusieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes-futaies,

qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la disette de bois, dont on se plaint déjà. Quoique les François eussent reconnu de bonne-heure le prix d'un terrein dont la fertilité surpasse l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils cesserent de craindre les irruptions des Espagnols, qui jusqu'alors s'étoient tenus en force dans le voisinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte-Croix & de Saint-Christophe, accéléra les progrès de cet établissement. C'est aujourd'hui le pays de l'univers qui produit une plus grande quantité de sucre.

La plaine qui n'a vers le Nord d'autres limites que la mer, est couronnée au Sud par une chaîne de montagnes, dont la profondeur varie depuis quatre jusqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repousse les habitans. Plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, & toutes sont coupées par des intervalles remplis de plantations de caffé, & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieuses, on savoure à loisir les délices d'un printems sans hiver, sans été. L'année n'y a que deux saisons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richesses que la

poëſie prodigue dans ſes deſcriptions. De quelque côté qu'on tourne ſes regards, on eſt enchanté par la variété des objets colorés d'une lumière pure. Le ciel eſt tempéré pendant le jour; les nuits conſtamment fraîches, préparent un ſoleil doux. Les habitans de la plaine où cet aſtre darde ſes rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes reſpirer un air frais, boire des eaux ſalubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un ſéjour ſi délicieux!

Ce fut un de ces hommes, que l'intolérance réligieuſe commençoit à proſcrire dans leur patrie. Un calviniſte, nommé Gobin, alla planter au cap la première habitation. Les maiſons ſe multiplierent, à meſure que le territoire fut défriché. Cet établiſſement avoit déjà fait aſſez de progrès dans l'eſpace de vingt-cinq ans, pour exciter la jalouſie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Eſpagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendres.

On pouvoit tirer de ce déſaſtre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt, qui eſt le premier fondateur des colonies, avoit fait choiſir pour l'emplacement du cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du

mouillage ordinaire. Cette position peu saine, avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion de montagnes, où le vent n'arrive que du côté de la mer pardessus des marécages; c'est-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines, n'a cessé d'aggrandir ce port d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau, coupent aujourd'hui le cap en deux cens vingt-six islets de maisons, qui montent au nombre de huit cens dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrein soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux des côtés qui n'ont pas une chûte égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projetté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, est à peine applanie: elle a la forme d'un quarré long; le centre en est marqué par une fontaine, qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église, que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on

fait venir d'Europe, ne permettront pas si-tôt d'achever. La place de Clugny, qui est un quarré régulier, étoit nécessaire pour faire disparoître un marais infect. Ce dessèchement sera utile à la salubrité de l'air. Le Gouvernement, les casernes, un magasin du Roi, sont les seuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à se reposer sur deux établissemens, qu'on appelle maisons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni ressources, ni talens. Avant qu'ils ayent acquis assez d'industrie pour subsister, ils sont presque tous exposés à des maladies souvent mortelles. Au Cap, ces malheureux sans fortune & sans aveu, sont reçus dans deux hospices, où les hommes & les femmes trouvent séparément tous les secours que leur situation exige, jusqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il est bien honteux qu'une si belle institution n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des refuges semblables à ceux de Saint-Domingue. Ce sont-là des établissemens qu'on peut appeller vraiment pieux & divins, puisqu'ils sont faits pour la conservation des hommes. Soit par une suite de cette précaution,

ou par le concours d'autres ſoins, il meurt à proportion moins de monde au Cap, que dans les autres villes ſituées ſur le bord de la mer. L'attention qu'on a euë de purifier l'air en deſſéchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à-peu-près parvenuë au plus haut période de ſes cultures: tous ces moyens ſe ſont réunis pour corriger les influences nuiſibles d'une ſituation vicieuſe.

Le port du Cap eſt digne de recevoir les riches productions des contrées voiſines. Il eſt admirablement placé pour les vaiſſeaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y reſpire eſt le meilleur de l'iſle. Il n'eſt ouvert qu'au vent du Nord-Eſt, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, ſon entrée étant ſemée de récifs, qui rompent l'impétuoſité des vagues. On en ſort aiſément, & le débouquement de ces mers ſe fait en peu de tems.

A quatorze lieues au vent du Cap, eſt le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville ſe trouve ſituée dans le centre intérieur d'un vaſte port, dont la ſeule ouverture eſt formée par un goulet de quinze cens toiſes de longueur ſur environ cent de largeur. Une rivière l'environne à

l'Oueſt. Le rivage de la mer la termine à l'Eſt. Une très petite peninſule au Nord, ſert d'emplacement au fort. Du côté du Sud, eſt la plaine. La ville n'eſt encore compoſée que de ſoixante-dix maiſons. Elle eſt aſſez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puiſſe irriter la chaleur par la reverbération; mais le voiſinage de quelques marais y rend l'air mal-ſain. Ses fortifications ſont ſuffiſantes, pour arrêter une eſcadre deux ou trois jours.

La ſûreté, la beauté de ſon port, n'empêchent pas que la majeure partie des productions de ſa plaine ne paſſent au Cap. La maſſe du commerce attire toujours à elle les branches voiſines; & les grands ports abſorbent & deſſéchent les petits.

XXIII. Productions & population de la colonie.

Toutes les productions de Saint-Domingue ſe réduiſoient en 1720, à 1,200,000 livres peſant d'indigo; à 1,400,000 livres de ſucre blanc; 21,000,000 livres de ſucre brut. Ces cultures s'étendirent, & en 1737 on y ajouta celles du coton & du caffé. En 1754, les denrées de la colonie furent vendues ſur les lieux même, 28,833,581 livres. Il eſt vrai qu'elle reçut de la métropole pour 40,628,780 livres de marchandiſes; mais ſi elle s'endettoit, ce n'étoit que pour hâter ſa proſpérité. Sa population blanche étoit alors de 7758 hommes en

état de porter les armes; de 2525 femmes, veuves ou mariées; de 781 jeunes personnes en âge de subir le joug de l'hymen; de 1691 garçons & de 1503 filles, au-dessous de douze ans. Elle comptoit parmi ses noirs ou mulâtres libres, 1362 hommes qui pouvoient faire la guerre; 1626 veuves ou femmes mariées; 1009 garçons & 864 filles, au-dessous de douze ans. Ses atteliers étoient peuplés de 79,785 Négres; de 53,817 Négresses; de 20,518 Négrillons; de 18,428 Négrittes. On exploitoit 344 sucreries en brut, 255 en blanc, 3379 indigoteries; & on cultivoit 98,946 cacaoyers, 6,300,367 cotonniers, 21,053,842 caffiers. La colonie avoit pour vivres, 5,520,503 bananiers, 1,201,849 quarrés de patates, 226,098 quarrés d'ignames, 2,830,586 fosses de manioc. Ses troupeaux ne passoient pas 63,450 bêtes à poil, & 92,946 bêtes à corne.

A l'époque de 1764, Saint-Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes. 4306 habitoient le Nord, 3470 l'Ouest, & 1010 seulement le Sud. 4114 Mulâtres ou Négres libres, mais enrégimentés, grossissoient ces forces. Il y en avoit 497 au Sud, 2250 à l'Ouest, & 1370 au Nord.

Le nombre des esclaves étoit de 206,000 de tout âge & de tout sexe, répartis de la manière suivante. 12,000 dans neuf villes, quelques-

ouvriers, & les autres occupés au ſervice domeſtique, 4000 employés dans les bourgs aux tuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de néceſſité première, 1000 deſtinés à cultiver des vivres & des légumes; 180,000 conſacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce recenſement, il a été porté tous les ans, environ quinze mille noirs dans la colonie. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide ſe trouvoit plus que rempli par les eſclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus ſervi au luxe des villes, où le nombre de ces ſortes de domeſtiques a même diminué. Ces Négres nouvellement tranſportés, étoient des hommes capables de travail: on les a tous appliqués à la culture qu'ils doivent avoir conſidérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets ſur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'eſt formé quarante nouvelles ſucreries. On en compte aujourd'hui 260 au Nord, 197 à l'Oueſt, 84 au Sud. Les rafineries ſe ſont encore plus multipliées à proportion; & la quantité de ſucre blanc a preſque doublé. Le coton a fait de grands progrès dans les vallées de l'Oueſt; & le caffé des progrès prodi-

gieux dans celles du Nord. Il s'eſt même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande ance. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce ; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & proſpére ſous ſon ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut aſſurer d'après des inſtructions très-fidèles, que dans l'année 1767, il eſt ſorti de la colonie 72,718,781 liv. peſant de ſucre brut; 51,562,013 liv. de ſucre blanc ; 1,769,562 liv. d'indigo ; 150,000 liv. de cacao ; 12,197,977 liv. de caffé ; 2,965,920 liv. de coton ; 8470 banettes de cuirs en poil ; 10350 côtés de cuirs tannés ; 4108 barriques de taffia ; 21104 barriques de ſirop.

Telle eſt la maſſe des productions enregiſtrées aux douanes de Saint-Domingue en 1767, & exportées ſur trois cens quarante-ſept navires arrivés de France. Les chargemens faits ſous voile : l'excédent des poids déclarés : le paiement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un quart des denrées de la colonie, qu'il faut ajouter à l'énumération connue des richeſſes. Depuis cette époque toutes les cultures de la colonie ont augmenté, & celle du caffé eſt triplée.

On n'eſt pas d'accord ſur l'augmentation dont elles ſont encore ſuſceptibles. Les uns veulent

qu'on puiffe les doubler, d'autres qu'elles ne puiffent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'il refte encore à la culture de grands progrès à faire; & l'on doit les attendre de l'activité de la nation qui poffède un fonds fi propre à fe perfectionner. Mais peut-elle efpérer d'en recueillir les avantages? Eft-elle affurée d'en conferver toujours la propriété? Ces deux queftions méritent un examen férieux.

XXIV. Commerce des François de Saint-Domingue avec les Efpagnols, établis dans la même ifle.

Le commerce que les François de Saint-Domingue entretiennent avec leur indolent voifin, eft plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fourniffent des bas, des chapeaux, des toiles, des fufils, de la clincaillerie, quelques vêtemens: & ils reçoivent en paiement des chevaux & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin douze à quinze mille francs que la Cour de Madrid facrifie tous les ans pour la folde du Gouvernement, du Clergé, des Troupes qu'elle entretient dans le premier établiffement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaifes qui confervent par habitude une valeur fictive audeffus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Efpagnols leurs voifins. Il faudroit des révolutions qu'il eft impoffible de prévoir, pour interrompre

cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint-Domingue. C'est-là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractère, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

XXV. Comment la colonie peut assurer ses liaisons avec l'Europe.

Il feroit à souhaiter pour les colons François, qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers avanturiers de leur nation qui parurent à Saint-Domingue avoient pu songer à la culture, ils se feroient emparés, comme ils en avoient la facilité, de la partie de l'isle qui est le plus au vent. Elle a des plaines vastes & fertiles. Elle est de toutes parts ouverte à l'Océan. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre ; dès le jour qu'on en sort, on les perd de vuë. La route est telle que l'ennemi n'y peut tendre aucune embuscade. Les croisières n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François fut d'attaquer les vaisseaux Espagnols & d'infester le golfe du Mexique, les possessions qu'ils occuperent à Saint-Domingue, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques; par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les isles Lucayes, dont les rades cachées fer-

servent de retraite aux corsaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiser.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de ressource effective, qu'une escadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuissance du Gouvernement pour donner cette sorte de protection à sa colonie; soit négligence des Amiraux, qui lorsqu'ils ont eu des vaisseaux armés, sont restés dans les ports sans agir: on n'a pas suivi l'unique systême de défense qui convenoit à la métropole pour la sûreté du commerce de Saint-Domingue.

Si le Ministère & la marine changent de principes & de conduite; il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en tems de guerre, & le plus souvent en tems de paix. Le besoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange, situé à dix lieues au-dessus, y attire une infinité de corsaires qui manquent rarement leur proie. Deux vaisseaux de force qu'on y placeroit, se rendroient aisément les maîtres de cette croisière. Si, contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus

grands moyens, il faudroit bien lui céder la place; mais il est vraisemblable que ce ne seroit pas pour longtems.

Après avoir favorisé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit assurer leur sortie: & voici comment. Un des deux vaisseaux de guerre qui devroit être toujours dans le port, prendroit sous son convoi plusieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger; parce qu'il ne se trouve guère sur ce passage des vaisseaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être sans qu'on en soit averti.

Tandis qu'une partie de l'escadre protégeroit la navigation du Nord, le reste qui seroit plus considérable couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit son point d'appui au Port-au-Prince. Deux de ses vaisseaux se porteroient de-là au mole Saint-Nicolas, aussi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'Ouest & au Sud, que peut l'être la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépasseroient jamais la pointe du mole. Ce seroit aux forces placées au Nord à tenir la mer libre jusqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce passage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'escadre du Port-au-Prince

seroit encore chargée de se montrer de tems en tems au Sud de l'isle, de protéger ses propres parages, & d'escorter jusqu'au-delà du débouquement tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiser sur la Jamaïque, lorsque les circonstances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des surprises de l'ennemi les produits de sa colonie, la métropole doit encore pourvoir à la conservation d'une propriété si féconde.

XXVI. Pour finir les divisions des Espagnols & des François de Saint-Domingue, il faut régler les limites des deux colonies.

Les Espagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'isle, furent autrefois des ennemis assez redoutables. A peine les François se montrerent à Saint-Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu, oserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de Gouverneur de la Tortue & de Saint-Domingue : titre qui fut changé depuis contre celui de Gouverneur général des isles sous le vent. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, pénétra de leur esprit au point de proposer à sa cour la conquête de l'isle entière. Il répondoit sur sa tê-

te du ſuccès de l'entrepriſe ; pourvu qu'on lui envoyât une eſcadre aſſez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le Miniſtère de Verſailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laiſſa les François expoſés à des hoſtilités continuelles. Ce n'eſt pas qu'on ne les repouſſât conſtamment avec ſuccès, qu'on ne portât même la déſolation dans le pays ennemi ; mais ces animoſités nourriſſoient dans l'ame des habitans l'amour du brigandage ; les détournoient des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien adminiſtrée, comme le premier objet de toute ſociété qui poſſéde des terres. La faute qu'avoit faite la France, de ne pas ſeconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'iſle entière, faillit lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette Couronne étoit occupée à ſoutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Eſpagnols & les Anglois, qui craignoient également de la voir ſolidement établie à Saint-Domingue, unirent leurs forces pour l'en chaſſer. Le début de leurs opérations leur faiſoit eſpérer un ſuccès complet, lorſqu'ils ſe brouillerent d'une manière irréconciliable. Ducaſſe, qui conduiſoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur diviſion

pour les attaquer successivement. D'abord, il insulta la Jamaïque, où tout fut mis à feu & à sang. De-là ses armes alloient se tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme assuré de se rendre maître; lorsque les ordres de sa *Cour* arrêterent cette expédition.

La Maison de Bourbon monta sur le Trône d'Espagne, & la nation Françoise perdit l'espérance de conquérir Saint-Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspenduës, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque tems leurs esclaves profitoient des divisions nationales, pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette désertion, qui devoit naturellement augmenter, fut rallentie par l'obligation que contractèrent les Espagnols, de ramener les transfuges à leurs voisins pour la somme de 250 livres par tête. Quoique la convention ne fût pas trop exactement observée, elle devint un frein puissant jusques aux brouilleries qui diviserent les deux nations en 1718. A cette époque les Négres quitterent en foule leurs atteliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le pro-

jet de chaſſer entièrement de l'iſle, des voiſins auſſi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas aſſez longtems pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V. ordonna de reſtituer tout ce qu'on pourroit ramaſſer d'eſclaves fugitifs. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres; lorsque le peuple ſoulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne ſauroit déſapprouver, s'il eût été inſpiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haîne nationale. Il ſera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'eſclavage des Négres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inacceſſibles, où ils ſe ſont multipliés au point d'offrir un aſyle aſſuré à tous les eſclaves qui peuvent les y aller joindre. C'eſt-là, que, graces à la cruauté des nations civiliſées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres; dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétabliſſe les droits de l'humanité violée, en s'emparant d'une iſle que la nature ſemble avoir deſtinée aux eſclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arroſent du ſang de ces victimes.

Les combinaiſons actuelles de la politique, n'ordonnent pas que l'Eſpagne & la France ſe faſſent la guerre. Si quelque événement met-

toit les deux nations aux prises, malgré le Pacte des Couronnes; ce feroit vraifemblablement un feu paffager, qui ne donneroit ni le loifir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on feroit obligé de reftituer. Les entreprifes, de part & d'autre, fe réduifoient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint-Domingue, fe trouveroit redoutable par fa mifère même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un Gouverneur Caftillan fentoit fi bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des fiens, qu'il écrivit au Commandant François, que, s'il le forçoit à une invafion, il détruiroit plus dans une lieue, qu'on ne le pourroit faire en dévaftant tout le pays foumis à fes ordres.

Cette pofition démontre, que, fi l'Europe voyoit commencer les hoftilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette ifle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre exigeroit-il qu'elle paffât toute entière dans les mains du plus laborieux? Mais, quand même la Cour de Madrid pourroit fe déterminer à céder un territoire qui lui eft à charge, il y auroit encore bien des difficultés à furmonter. La Grande-Bretagne, qui tient aujourd'hui dans fes mains la deftinée de l'A-

mérique, consentiroit difficilement à cette augmentation de richesse pour sa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune opposition; ce seroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent Saint-Domingue. Cet ordre sembloit une suite de l'avènement de Philippe V. au Trône, avènement qui imprima aux possessions Françoises, un caractère de stabilité, de légitimité, qu'elles n'avoient pas eu jusqu'alors. On devoit s'attendre, que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un Roi, décideroit que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au Nord & au Sud, resteroit dans sa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette discussion à un autre tems qui n'est jamais venu. On n'a pas même ouvert une seule conférence, pour débrouiller ce cahos. Cette négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui se sont souvent massacrés, assassinés. Ce germe de discorde & de rage a passé dans tous les cœurs; & les deux nations en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les Chefs des deux colonies réussirent alors à calmer cette fureur, par une convention provisoire; mais les successeurs de ces hommes habiles & modérés, auront-ils la même autorité, le même

bonheur? Il s'agit d'étouffer ſans retour, cette guerre inteſtine, en aſſurant d'une manière légale & authentique, les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la juſtice convenables, on doit remonter jusqu'en 1700. A cet époque les deux peuples devenus amis, reſterent de droit, en poſſeſſion de tous les terreins qu'ils occupoient. Les empiétemens qu'ont fait dans le cours de ce ſiécle, les ſujets d'une des Couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux Puiſſances ſont reſtés les mêmes; puisqu'aucune convention, ſoit directe, ſoit indirecte, n'y a dérogé.

Or, des faits inconteſtables prouvent qu'au commencement du ſiècle, les poſſeſſions Françoiſes, qui ſont aujourd'hui bornées ſur la côte du Nord par la rivière du Maſſacre, s'étendoient jusqu'à la rivière d'Yaque. Celles de la côte du Sud, qu'on avoit pouſſées jusqu'à la pointe du cap de la Béate, ont été reſſerrées avec le tems à l'ance Pitre. Comment s'eſt opérée cette révolution inſenſible? Par une ſuite naturelle du ſyſtême économique des deux peuples voiſins. L'un devenu agriculteur a raſſemblé toutes ſes poſſeſſions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le dé-

bit de ses denrées. L'autre, plutôt Pasteur qu'agricole, ayant besoin d'un plus vaste espace pour élever ses troupeaux, s'est emparé de tous les terreins abandonnés. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs se sont rétrécis, du moins rapprochés. Il n'est pas juste que le peuple le plus industrieux & le plus utile sur la terre qu'il féconde, soit dépouillé par la nation errante, qui consume sans reproduire.

Les limites des François, dans l'intérieur des terres, seroient plus difficiles à marquer; tant les révolutions fréquentes & journalières qui s'y sont faites, y ont jetté d'incertitude & de confusion. Ce sont, aujourd'hui, les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Rivière, de l'Artibonite, du Mirebalais, qui séparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François sont réduits par-tout, à l'exception des pointes du mole Saint-Nicolas & du cap Tiburon, à une lisière étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de distance, & dans quelques endroits à six lieues au plus. Ce territoire forme une espèce de croissant, dont la convexité produit sur les bords de la mer un développement de deux cens cinquante lieues de côtes, au Nord, à l'Ouest & au Sud. Mais ces bornes ne peuvent subsister, par une raison qui fait disparoître toutes les autres considérations.

Les établissemens François du Nord, sont séparés de ceux de l'Ouest & du Sud, par des montagnes inaccessibles. L'impossibilité de se secourir, les expose à l'invasion d'une Puissance également ennemie des deux nations. Le danger commun, qui donne à ces voisins une sorte de réprocité d'intérêts, doit engager la Cour de Madrid à régler les limites, de façon que son Alliée y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Le terrein qu'il s'agit de sacrifier est montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France, avec une générosité qui ne leur laisse aucun regret.

XXVII. Mesures que doit prendre la France, pour garantir sa colonie des invasions étrangères.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au dedans par une communication suivie & non interrompuë, il faudra les fortifier contre les attaques de leur seul ennemi vraiment redoutable: c'est l'Anglois. S'il veut entamer Saint-Domingue par l'Ouest ou le Sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le Nord, il fera ses préparatifs à la Barbade, ou à quelqu'autre isle du vent, d'où il peut arriver en sept ou huit jours au cap; au-lieu de cinq ou six semaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'Ouest & le Sud ne sauroient être défen-

dus. L'immensité du terrein empêche de mettre de la liaison & du concert dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces; si on les rassemble pour soutenir des postes que leur foiblesse locale expose le plus à l'attaque; on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne feroient qu'un fardeau pour de vastes côtes, qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire ou à entretenir des batteries qui protégent les rades, les vaisseaux marchands & le cabotage; qui puissent éloigner les corsaires, & même garantir de la descente d'un ou deux vaisseaux de guerre, qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légères, qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrein à proportion des marches de l'ennemi, & se contenteront de ne pas se rendre sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espèce de défense. Chaque côte devroit avoir sur les derrières un lieu d'asyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût se retrancher & se défendre avec avantage. Telle est celle de

la Gascogne, dans la côte de l'Ouest. Elle a toutes les forces de position que donne la nature, avec le seul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du Sud, établi sur l'habitation Perrein, à dix mille toises des Cayes, est un asyle d'une résistance supérieure. Au centre de tous les mouvemens rétrogrades, il rassemble tout ce qu'on peut désirer pour la défense. La nature, en rétrécissant sa gorge, a couvert ses flancs, & assuré dans ses derrières un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenuë pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issuë de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui, n'ayant point de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces allarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légère. On peut s'en procurer à peu de frais. Les Espagnols de Saint-Domingue, vendent à un prix modique, des chevaux andalous très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies, où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellens soutiens pour la petite guerre, qui donnera le tems d'attendre les secours qui auront toujours la voie du Nord pour arriver. Les troupes qui

la soutiendront, pourront même, s'il le faut, aller contribuer à la défense de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne se pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoissent l'isle de Saint-Domingue, sont instruits que les établissemens François y forment comme deux colonies différentes, l'une au Sud & à l'Ouest, & l'autre au Nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainsi, en supposant même les Anglois en force & solidement établis à l'Ouest & au Sud; il leur seroit impossible de se porter au Nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter, que par l'étroite lisière qui joint les possessions Françoises de l'Ouest & du Nord au cap Saint-Nicolas, ou en traversant les possessions Espagnoles, deux routes également impraticables.

La première est un désert stérile, tellement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de tems & d'extrêmes fatigues. La seconde n'est guère moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes Espagnoles, hautes, incultes, escarpées, & où on ne passeroit pas sans être harcelé. La côte du Nord, inaccessible par terre, ne peut donc être attaquée que par la mer. Plus riche, plus

peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle est plus susceptible d'une guerre de campagne, & d'une défense suivie & régulière.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de récifs, offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un sol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune, par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires, qui ne sont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées, qu'un front médiocre. Les magasins & les autres bâtimens en pierre y sont communs; ils fournissent des postes à creneler, & assurent quelques feux couverts.

Cette première ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues, si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur Françoise, mettroit l'ennemi dans le risque d'être battu, dès le moment de la descente. Si ses projets étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu, qui, partant des vaisseaux, couvrent

l'abord des chaloupes; c'eſt par l'impoſſibilité où l'on eſt d'occuper tous les points de la côte, qu'une eſcadre mouillée a la facilité de faire des deſcentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour-ainſi-dire, autour des ſinuoſités, dans le tems que les canots & les chaloupes, volent par un chemin plus court. L'attaquant ſuit la corde, tandis que le défenſeur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'eſt pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour le mettre en état de réſiſter à une deſcente, il faut d'abord la croire exécutée. On employe alors ſon courage & ſes forces, à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit ſur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable, laiſſera toujours la plaine du cap ouverte à la deſcente. C'eſt moins aux bords de la côte, qu'à l'intérieur des terres, qu'il faut regarder.

Elles ſont généralement couvertes de cannes dont la hauteur, proportionnée aux différens dégrés de la maturité, change ſucceſſivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, ſoit pour couvrir ſes flancs ou ſa marche, ſoit pour retarder la pour-

pourſuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de tems, l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des eſpéces de chaumes ou de guérets a perte de vuë.

La ſéparation des pieces de cannes, les ſavanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font non prairies. Au lieu de nos villages, ce ſont des habitations, moins peuplées, mais plus multipliées. Les haies de citronniers épaiſſes & tirées au cordeau, plus impoſantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'eſt-là ce qui fait la plus grande différence de perſpective, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivières ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un ſol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de foſſés ; un ou deux bois d'une foible épaiſſeur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui ſe couvre d'eau dans un orage, & de pouſſière en douze heures de ſoleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractériſe le maſſif de la plaine du Cap. C'eſt dans ſa diverſité qu'on doit trouver des campements avantageux ; ſans oublier que dans une guerre défenſive, le poſte qu'on va prendre ne ſauroit être trop voiſin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des régles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il a fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographiques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art des campemens & des retraites, la plus savante théorie : tout est soumis au coup d'œil du Général, qui, avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées, où le hazard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonnne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les régles sont hérissées d'exceptions, que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan, & dérange le systême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes; la témérité de l'ennemi ; le succès éventuel de ses mesures ; une rencontre, un événement imprévus ; un orage qui gonfle un torrent ; le vent qui dérobe un piége ou une embuscade, sous des tourbillons de poussière ; la foudre qui épouvante les chevaux ; ou qui se confond avec le bruit des canons ; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats : ce sont autant d'élémens physiques ou moraux, qui, par leur inconstance, entraî-

nent un renverſement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au Nord de Saint-Domingue, la ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux feroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulente forteresse. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie, que tous les mouvemens de défenſe doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions, à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrein, en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes, pour y tenir une eſpèce de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiége, & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il feroit facile en l'évacuant de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne feroit pas fini. Les montagnes où elles ſe réfugieroient, inacceſſibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple

chaîne. Les quartiers habités en font comme gardés par des gorges fort ferrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui eft celle de la grande rivière, oppofe à l'ennemi deux ou trois paffes de rivière, qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreufes forces, avec la feule précaution de creufer le lit des eaux. Cette réfiftance pourroit être fecondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs, établis dans ces vallées. Comme les blancs y font plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de confommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions dont ils vivent; & dès-lors, ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, feroit remplacé par les Efpagnols, qui, fur les derrières de ces montagnes, élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la conftance des troupes s'épuife, par le manquement des vivres ou des munitions, & qu'elles foient ou forcées ou tournées. C'eft ce qui fit imaginer à Verfailles, il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On penfoit alors qu'avec des redoutes

de terre disperſées ſur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner ſourdement par la perte de beaucoup d'hommes, dans un climat où les maladies les conſomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, expoſées ſur la frontière à l'invaſion des maîtres de la mer; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles ſervent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaiſſeaux, y dépoſe & en tire à ſon gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entièrement ouvert valoit mieux, diſoit-on, pour une Puiſſance ſans forces maritimes, que des forces éparſes & abandonnnées, ſur des rivages dévaſtés & dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'iſle, qu'on ſe promettoit d'établir ſolidement ſa défenſe. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obſtacles, où chaque marche ſeroit achetée par des combats, dans leſquels l'avantage des poſtes rendroit un détachement redoutable à toute une armée; où les transports d'artillerie lents & laborieux, la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan, tout enfin conſpireroit à la deſtruction de l'ennemi. Tel devoit être, pour ainſi dire, le glacis de la place qu'on ſe propoſoit de conſ-

truire. Cette capitale située dans un lieu où l'élévation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air; au milieu d'une campagne qui fourniroit les commestibles les plus nécessaires, & particulièrement le riz; environnée de troupeaux, qui, paissant sur un terrein le plus favorable à leur multiplication, seroient conservés pour l'instant des besoins; munie de magasins proportionnés à sa grandeur & à sa garnison: une telle ville auroit changé en un royaume, qui se soutiendroit long-tems de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nombre de propriétaires, qu'elle ne peut cependant faire subsister.

Si l'ennemi, devenu maître des côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive, où les excursions perpétuelles du centre le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraite respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste, tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides

que le climat feroit continuellement dans leurs garnifons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vuë le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un fyftême qui réduiroit au mole Saint-Nicolas toute la défenfe de la colonie. Le nouveau plan n'a pû manquer d'être applaudi par les colons, qui ne voyent jamais fans chagrin auprès de leurs plantations, des citadelles & des garnifons, d'où réfulte moins de fûreté que de dévaftation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées fur un feul point, ils n'auroient plus dans leur voifinage fur les trois côtes, que des troupes légeres, qui, fuffifant pour éloigner des corfaires par des batteries, font d'ailleurs des défenfeurs commodes, prêts à céder fans réfiftance, à fe difperfer, où à capituler au moindre figne d'une defcente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, s'eft encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont penfé que le petit nombre de troupes dont la colonie eft fufceptible, étant comme perdu dans une ifle auffi grande que Saint-Domingue, paroîtroit quelque chofe au mole. C'eft Bombardopolis qu'on a choifi, comme le pofte le plus refpectable, Cette nouvelle ville eft placée à l'extrêmité d'une grande plaine, dont l'élévation affure la

fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latoniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint-Domingue. On pourroit y bâtir une place régulière, aussi forte qu'on le voudroit : si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il seroit à souhaiter, disent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une position si avantageuse. C'est un trésor qu'on ne devoit découvrir, qu'en s'en assurant la possession. Si cette précieuse clef de Saint-Domingue, & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne sauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau-monde seroit plus fatal à l'Espagne & à la France, que celui de l'Europe même.

Au reste, qu'on ne s'étonne pas de voir si peu de solidité dans toutes les précautions qu'on a prises jusqu'ici pour la défense de Saint-Domingue. Tant que la prévoyance & la protection seront bornées à des moyens du second ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette isle, on ne pourra suivre un plan invariable. Les principes fixes

appartiennent exclufivement aux Puiffances qui peuvent compter fur leurs forces navales, pour fe garantir de la perte, ou s'affurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de la France ne font pas gardées par ces arfenaux mouvans, qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur métropole n'a pas encore une marine affez redoutable. Mais, du moins, Gouverne-t-elle fes poffeffions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée? C'eft ce que nous allons examiner.

XXVIII. Examen du Gouvernement établi dans les ifles Françoifes.

Le Gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'efprit national, qui ne s'écarte guère des vrais intérêts de l'Etat, a porté dans le nouveau-monde le droit de propriété, qui fait la bafe de fa légiflation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien poffèder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terreins qu'on a voulu défricher dans fes ifles. Cette méthode lui a femblé la plus fûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités & les jaloufies que feroit naître une diftribution guidée par les caprices de la faveur.

XXIX. Le droit de propriété eft-il refpecté dans les ifles Françoifes?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins fage, en accordant gratuitement des poffeffions à ceux qui les follicitoient. Sans égards à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs Protec-

teurs régloit la mesure & l'étendue du terrein qu'ils obtenoient. On stipuloit, à la vérité, qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement, sous peine de confiscation. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation, des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux qui, sans fortune & sans naissance, n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misère où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la récommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection, qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cens fosses de manioc, pour chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrein qui pouvoit en rapporter de plus riches; & l'intérêt public, en rendant inutiles les terreins secs

qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée ; mais comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'Administrateur ignorant, bizarre ou passionné, qui voudra s'en servir contre les habitans. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires, est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un tems en Europe, c'étoit celui du Gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guère dans les stipulations publiques ou particulières. Les nobles servoient l'Etat, non de leur bourse, mais de leur personne ; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin, ils tombèrent par dégré, à mesure que l'autorité des Rois, sous l'appât de l'affranchissement des peuples, vint à sapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Le Prince devenu seul maître, abolit comme Magistrat, quelques abus

nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le tems. Celle des corvées s'est maintenuë en quelques Etats, où la noblesse a presque tout perdu sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique, dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre de justice. Les suites de cet affreux Systême, ont été encore plus funestes à ses colonies. La culture de ces terres, par la raison du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses Agens, qu'on occupe loin de leurs atteliers à des ouvrages publics, souvent inutiles, & toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenuë à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux Administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés, dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger, au prix de celui des impôts.

XXX. Les impôts sont-ils convenablement établis dans les isles Françoises?

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique, qui est nécessaire à la conservation de la propriété particulière. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paye pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or toutes les dépenses de Gouvernement que la métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est imposée, de ne cultiver que pour elle, & de la manière qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation, qui se trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures, sont le but principal du travail des terres & des manufactures: on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au-dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur: la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles, les hostilités anéantissent tout.

Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres, & qui ne peut faire que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les isles, l'exploitation de la moindre habitation exige des dépenses qui supposent d'assez grands moyens.

En Europe, c'est en général un citoyen qui doit à un autre citoyen: l'Etat n'est pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des isles sont d'une autre nature. Plusieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour se relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, se sont tellement obérés par la ressource des emprunts, qu'on peut les regarder plutôt comme des fermiers du commerce que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au Ministère de France, soit que les circonstances l'aient entraîné loin de ses vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation imposée aux colonies, de tirer tous leurs besoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été restreinte dans quelques établissemens, aux esclaves qui travailloient; &

dans quelques autres, elle est indifféremment étendue à tous les esclaves. Les deux dispositions ont été combattues par la colonie de Saint-Domingue assemblée. On va juger de la force de ses preuves.

Les enfans, les infirmes, les vieillards, forment à-peu-près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement comment le fisc a pû exiger un tribut, d'un objet qui coûte au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au-delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait; le colon, malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, & qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent, ne font pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrein excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occu-

pent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre; soit à cause de la nécessité de l'ensemble, soit parce que les travaux ne sont vraiment productifs, qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui, sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie, & substenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail équivaut à peine à leur entretien. Souvent même, il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation, pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais; & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore, pour les habitans absens de la colonie qu'on

qu'on condamnoit au triple de cet impôt: surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guère à la France que ses marchandises se consommâssent dans le sein du royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du Gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui sous un ciel brûlant avoient accru par des travaux hazardeux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carrière dans le séjour tempéré de la métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'Etat se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce ?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs. La nécessité de vendre, oblige le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Mais tout est perdu, si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt. La finance est comme un ulcere, où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation, il

ſe corrompt pour la nourrir. Le commerce tarit par les canaux abſorbans du fiſc, qui reçoit toujours ſans jamais rendre.

Enfin l'impôt dont il s'agit, eſt d'une perception très-difficile. Il faut néceſſairement que tout propriétaire qui a des eſclaves, en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fauſſes déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confiſquer les Négres non déclarés; pratique inſenſée, puiſque le Négre cultivateur eſt un capital, & que par ſa confiſcation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit eſt établi. C'eſt ainſi que dans des colonies où rien ne peut proſpérer ſans une tranquillité profonde, il s'établit entre la finance & le cultivateur une guerre deſtructive. Les procès ſe multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueur néceſſaires, les frais conſidérables & ruineux.

Si l'impôt aſſis ſur la tête des Négres eſt injuſte dans ſon étendue, ſans égalité dans ſa répartition, compliqué dans ſa perception; l'impôt établi ſur les denrées qui ſortent des colonies, n'eſt guère moins blâmable. Le Gouvernement ſe l'eſt permis, dans la perſuaſion que ce nouveau droit ſeroit entièrement ſupporté par le conſommateur, ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuſe en économie politique.

L'action de consommer ne donne point d'argent pour payer les choses que l'on consomme. Le consommateur l'obtient de son travail ; & tout travail, quand on en suit la chaîne, est payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne sauroit renchérir constamment, que les autres ne renchérissent à proportion. Dans cet arrangement, il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la consommation de la denrée renchérie diminuera nécessairement ; & si elle diminue, son prix tombera. Sa cherté n'aura été que passagere.

Le négociant ne sera pas plus en état que le consommateur de se charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois ; mais s'il ne fait pas sur les marchandises taxées le bénéfice naturel & nécessaire, il en discontinuera bientôt le commerce. Espérer que la concurrence le forcera à prendre sur ses profits le payement de l'impôt, c'est supposer qu'il faisoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence, qui n'étoit pas alors suffisante, deviendra plus vive, lorsque les profits seront diminués. Si les choses étoient au contraire telles qu'elles devoient être, & que les bénéfices ne fussent que suffisans, c'est supposer que la concurrence subsistera, quoique les profits qui la faisoient naître ne subsistent plus. Il faut admettre toutes ces absurdités,

ou convenir que c'est le cultivateur des isles qui paye l'impôt: qu'il soit perçu dans la première, dans la seconde ou dans la centième main.

Loin d'attaquer ainsi la cultivation des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où l'on tient le commerce des colonies, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la métropole, avec tous les fruits dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un état arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux; on pourroit se rapprocher de la meilleure Administration, en supprimant du moins le payement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, comme d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle: il en craint l'augmentation. Il cherche envain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'Océan. Il ronge en murmurant les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le nom de mere, lui demande du sang,

au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ses entraves. Que ses richesses ne payent tribut à sa métropole qu'en y débarquant : il se croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ses denrées, ou par le surcroît du prix qu'il mettra à celles d'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que sur une marchandise, qui désormais sans risque dans toute sa valeur sera parvenue à sa destination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du Prince le risque même du naufrage, en perdant en route une cargaison dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit, & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le consommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'est pas possible que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans qu'il lui en revienne, avec le tems, quelque utilité. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura

moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

L'Etat même y pourroit trouver un avantage politique fort considérable. Par le nouvel arrangement, il existeroit un pays, en apparence, exempt de tout impôt, & jouissant d'une franchise absolue. Un pareil événement seroit surtout remarqué, dans un tems où les colonies Angloises gémissent sous le poids des taxes nouvelles. Ce contraste irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un Gouvernement qu'elles ont jusqu'à présent accusé de tyrannie ; & s'il s'élevoit une révolte dans l'Amérique septentrionale, cette vaste région craindroit moins de se mettre sous la protection de la France.

Ce systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine. Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'Occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec deux sols pour livre. Leur valeur, qui sert de régle au payement du droit, est déterminée dans les mois de Janvier & de Juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au-dessous du cours réel. Le bureau

d'Occident accorde d'ailleurs une tarre plus confidérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoûte à cet impôt celui du même rapport à-peu-près que payent les denrées aux douanes des colonies, ceux qui font payés dans l'intérieur de ces ifles, & le Gouvernement fe trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de fes établiffemens du nouveau-monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revénus de l'Etat, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à fa deftination, qui doit être uniquement la protection des ifles. Les befoins imprévus du tréfor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il eft des inftans où la crife du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens du remede. La néceffité la plus urgente abforbe toute l'attention. Rien n'eft alors à l'abri du pouvoir arbitraire, dirigé par le befoin du moment. Le Miniftère prend & vuide toujours, dans la fauffe efpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux befoins ne ceffent de reculer.

D'après ces réflexions, ne feroit-il pas effentiel que la caiffe deftinée à recevoir les droits établis fur les productions des colonies fût entiérement féparée des fermes du royaume ? L'argent, qui y feroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenfes de ces établiffe-

mens. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paffer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres-de-change, dès qu'il feroit affuré qu'elles ne fouffriroient ni délais ni difficultés. Cette efpèce de banque formeroit promptement un nouveau lien de correfpondance entre les ifles & la métropole. La cour connoîtroit plus exactement la fituation des affaires publiques dans les pays éloignés: elle y recouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis longtems, quelque befoin qu'elle en ait, fur-tout dans des tems de guerre. Nous ne poufferons pas plus loin les difcuffions fur l'impôt: & nous pafferons à ce qui regarde les milices.

XXXI. Les milices font-elles bien ordonnées dans les ifles Françoifes?

Les ifles Françoifes, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquifes, regardoient comme un privilége le droit de fe défendre eux-mêmes; les defcendans de ces hommes intrépides fe crurent affez forts pour garder leurs poffeffions. Qu'avoient-ils en effet qu'à repouffer quelques bâtimens qui débarquoient des matelots & des foldats auffi peu difciplinés que les habitans qu'ils venoient infulter?

Tout eft changé & a dû changer. Lorsqu'on a prévu que ces établiffemens, devenus confidérables par leurs richeffes, feroient attaqués

tôt ou tard par des armées Européennes tranſportées ſur de nombreuſes flottes, on y a fait paſſer d'autres défenſeurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient inſuffiſans contre les forces terreſtres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ſes efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'ennemi victorieux ne lui fît payer un obſtacle ſuperflu; & on l'a vu moins diſpoſé à combattre, qu'occupé des ſuites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a ſenti que les fonctions militaires ne convenoient plus à ſon état d'impuiſſance: & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un ſoin qui, glorieux dans ſon principe, étoit dégénéré en une ſervitude onéreuſe. Les milices ont été ſupprimées en 1764.

Cet acte de complaiſance a mérité l'approbation de ceux qui n'enviſageoient cette inſtitution que comme un moyen de préſerver les colonies de toute invaſion étrangère. Ils ont judicieuſement penſé qu'il étoit abſurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli ſous un ciel ardent, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'expoſaſſent aux mêmes dangers que ces malheureuſes victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur vie pour cinq ſols par jour. Un pareil ſacrifice leur a paru contrarier trop la nature, pour qu'il fût

raisonnable de l'espérer; & ils ont applaudi au Ministère, qui a senti qu'il convenoit de renoncer à une défense si vaine & si onéreuse.

Les observateurs, à qui les établissemens du nouveau monde sont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, disent-ils, sont nécessaires, pour maintenir la police intérieure des isles, pour prévenir la révolte des esclaves, pour arrêter les courses des Négres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corsaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux, quel est celui qui marchera au secours de ses voisins? qui l'avertira? qui le commandera? d'où naîtront cette harmonie, ce concours, sans lesquels rien ne se fait convenablement?

Ces réflexions, qui, toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles sont, avoient pourtant échappé à la Cour de Versailles, l'ont fait revenir promptement sur ses pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y est soumis aux isles du Vent, sans une résistance bien marquée; quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint-Domingue a reclamé vive-

ment contre cet abus d'une autorité, trop précipitée & trop peu conſtante dans ſes démarches, pour n'être pas expoſée à des murmures.

Un Adminiſtrateur philoſophe, témoin de l'oppoſition que montroient les habitans de Saint-Domingue, au rétabliſſement d'une milice forcée, propoſoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appât de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entraînât le reſte par ſon exemple, à ſolliciter comme un honneur ce qu'on abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il ſoit, quelque efficace qu'il eût été, bleſſoit trop eſſentiellement l'uniformité de Gouvernement, qui doit règner entre des iſles ſoumiſes à la même Puiſſance. Cette diſtinction eût été le germe d'une rivalité, d'une diviſion, qui, tôt ou tard, feroient devenuës funeſtes aux colonies ou même à la métropole.

Sans qu'on ait employé ces ménagemens d'une politique adroite, Saint-Domingue à repris le ſervice militaire: mais c'eſt avec une averſion, un éloignement fondés ſur des griefs, qu'on ne ſauroit trop tôt appaiſer. Perſonne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on eſt plus jaloux dans les colonies, qu'en Europe où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles expoſent le ci-

toyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occaſionnés, ont inſpiré pour ce genre de ſervitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des eſclaves. On doit, s'il ſe peut, effacer les impreſſions du paſſé, calmer toutes les défiances ſur l'avenir. C'eſt à la condeſcendance, à la modération du Gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons; en faiſant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent ſe concilier avec la police & la ſûreté qu'elles doivent avoir pour objet. C'eſt le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut enviſager dans l'uſage de l'autorité. Si le Souverain ne marche pas vers ce but, il ne vivra que ſur des métaux ou des regiſtres, bientôt uſés par le tems, ou dédaignés de la poſtérité. Envain, la flatterie élève aux Princes des monumens ſuperbes & multipliés. La main de l'homme les érige : mais c'eſt le cœur qui les conſacre. L'amour y met le ſceau de l'immortalité. Sans lui, les hommages publics n'étalent que la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Il y a dans Paris une ſtatue qui fait treſſaillir tous les cœurs d'un ſentiment de tendreſſe. Tous les regards ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le

héros qu'elle éternise. Toutes les voix se réunissent après deux siécles pour célébrer sa mémoire. Du fond de l'Amérique, on réclame son nom. Dans tous les cœurs, il proteste contre les abus de l'autorité ; il prescrit contre les usurpations des droits du peuple ; il promet aux sujets la réparation des maux & l'amélioration du bien ; il demande l'une & l'autre aux Ministres.

XXXII. Le partage des héritages est-il utilement réglé dans les isles Françoises?

Qui le croiroit ? Une loi qui semble dictée par la nature même ; qui se présente la première au cœur de l'homme juste & bon ; qui ne laisse d'abord aucun doute à l'esprit sur sa rectitude & son utilité : cette loi cependant est quelquefois contraire au maintien de nos sociétés ; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur destination ; &, de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'est l'égalité de partage entre les enfans, ou les cohéritiers. Cette loi, si naturelle, veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population ? & comment, sans propriété, fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes, qui, la plupart, n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le Gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient

cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages soudivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche, par le défaut d'une population équivalente à leur étenduë, une division ultérieure de terreins les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obscur, qui n'a que quelques arpens de terre, tire souvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent des domaines immenses que le hasard de la naissance ou de la fortune a mis entre ses mains. En Amérique, la nature des denrées qui sont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur espèce, la quantité d'esclaves, de bestiaux, d'ustensiles nécessaires pour une habitation: tout cela suppose des richesses considérables, qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, si le partage des successions continuë à morceler, à diviser de plus en plus les terres.

Qu'un pere, en mourant, laisse une succession de trente mille livres de rente. Sa suc-

ceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de Négres & de terres; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront encore tous ruinés, ſi l'habitation entière reſte à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier eſt la plus mauvaiſe de toutes les conditions; les biens ſe ſont élevés à une valeur immodérée. Celui qui reſtera poſſeſſeur de tout, ſera trop heureux, s'il n'eſt obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or, comme la première loi eſt celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il ſera inſolvable; & du déſordre qui naîtra de cette ſituation, on verra ſortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages, eſt le ſeul remede à ce déſordre. Il eſt tems que la légiſlation, aujourd'hui plus éclairée, voie dans ſes colonies plutôt des établiſſemens de choſes, que de perſonnes. Sa ſageſſe lui inſpirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & ſacrifiés en quelque manière à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de ſubſiſter par le ſeul travail

poſſible à cette eſpece d'hommes, en les plaçant ſur de nouveaux terreins; & elle ſe doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richeſſes par leur induſtrie.

Sainte-Lucie & la Guyane offroient, à la paix, un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion, peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur; & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes, qu'on y a jettées ſans fruit. Des hommes habitués au climat; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vuë; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille; aidés enfin, par les eſclaves que l'Etat leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au dégré d'opulence & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premières colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à ſoutenir; mais que les nouveaux établiſſemens ne peuvent ſe former que

par

par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel, que la politique prescrit aux Puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable, & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la Cour de Versailles ne doit pas rejetter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique le tems soit moins favorable que celui qu'on y laisse échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations, par la suppression des partages, qui leur coupent tous les ressorts de la reproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

XXXIII. A-t-on pourvu sagement au payement des dettes contractées par les isles Françoises?

Les isles Françoises, comme les autres isles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux; & les premiers habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainsi à ces précieux établissemens leur première existence. Ces secours, qu'on a depuis trop facilement ac-

cordés peut-être, ont donné naissance à une grande quantité de dettes, qui se sont multipliées, à mesure que les défrichemens se sont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers, a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichissoient, leurs créances augmentoient en raison de la multiplicité des partages. Parvenus au point d'avoir plus de colons que de plantations à faire, la population surabondante est restée dans l'oisiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuse même, à la culture. On vient de proposer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures: mais, comment éteindre les dettes contractées au dehors?

Les colons, pour se libérer, ne devroient, dit-on, dépenser qu'une partie de leurs revenus, & consacrer le reste à l'acquit de leurs engagemens. Eh! ne voit-on pas que ceux qui par le surplus de leurs richesses, pourroient faire ces économies, sont ceux, précisément, qui ne doivent rien: tandis que les débiteurs, par la médiocrité de leurs revenus, ne peuvent retrancher sur leur dépense. D'ailleurs, rien de moins raisonnable, que d'établir ce systême de privations dans les colonies. Comme leurs

productions tirent tout leur prix des échanges ; & qu'alors les échanges feroient comme anéantis, puisqu'ils se trouveroient bornés aux objets peu chers d'une nécessité absolue; les Américains seroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que si la métropole vouloit suppléer, par des métaux, au défaut de la vente de ses marchandises; tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde, reflueroit dans l'autre. Il est une Puissance connuë par la supériorité de ses forces navales, qui, après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ces isles un dédommagement sûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre; & il n'est pas de la politique de la France, de l'inviter à attaquer ses possessions eloignées.

Les commerçans n'ont pas moins d'intérêt que le Gouvernement, à la perpétuité des dettes. Les colonies se sont établies à la faveur du crédit. Les premiers cultivateurs acquittés, il s'est renouvellé pour leurs successeurs ; & les possesseurs actuels jouissent encore du même avantage. Si l'on forçoit la libération, elle pourroit être prompte: mais la culture en souffriroit ; & quand même elle ne se dégraderoit pas, elle n'en seroit pas moins privée des prémices des terres vierges, qui sont toujours les plus productives. Dès-lors, les négocians trouveroient dans les colonies moins

de denrées à acheter, ils y vendroient de moins, les esclaves, les ustensiles, toutes les choses nécessaires aux nouveaux établissemens, & qui ne sont guères moins considérables que ce qu'il faut pour le besoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le tems, leurs opérations diminueroient encore. On sait le chagrin qu'ils ont, de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ses produits en Europe, à tirer d'Europe ses consommations, & à reduire ses correspondans à la simple commission. Si la dépendance, qui est une suite nécessaire des dettes, venoit à cesser; ce ne seroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce seroit la colonie entière qui feroit ses achats & ses ventes dans la métropole : elle deviendroit commerçante. Elle seroit même bientôt sans concurrens; parce qu'elle seule connoîtroit le terme de ses besoins.

Le crédit est donc visiblement la base des liaisons utiles des commerçans de France avec les colonies; & leur rendre leurs fonds, ce seroit leur ôter leurs bénéfices. Mal-à-propos se plaignent-ils depuis quarante ans, que les retards qu'ils éprouvent dans les payemens, les ruinent sans ressource. Les fortunes qui se sont multipliées dans les ports de la métropole, par leur communication avec les isles, déposent ouvertement contre des reproches si peu fondés;

Cependant, l'utilité politique, la néceffité même, des dettes des colonies envers la métropole, ne déchargent pas le particulier de l'obligation d'acquitter fes engagemens. Le mal qui eft une fuite, un effet, fouvent même une caufe du bien, ne juftifie ou n'excufe jamais l'homme qui le commet. Il eft indifférent pour l'état, qu'une certaine maffe de richeffes foit dans les mains de tels ou tels citoyens; mais il n'eft jamais utile au bien public, que perfonne fe croie difpenfé de payer fes dettes. Le fifc, lui-même, s'il s'eft engagé, doit fe libérer par les voies & les regles de la juftice. La banqueroute publique de l'état, eft un fcandale, une atteinte plus funefte encore à la morale de la fociété, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités feront citées au tribunal des nations, & que la Puiffance qui les commet, fera elle-même jugée par fes victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées; mais infenfiblement, & non par des fecouffes violentes. Tandis que les anciennes fe liquideront, il s'en formera de nouvelles, qui continueront, pour ainfi dire, cette chaîne de dépendance, où les fortunes de l'Europe fe trouvent attachées aux fortunes de fes colonies. C'eft par les voies judiciaires, qu'il faut fatisfaire les créanciers du commerce des ifles. La juftice réelle eft uni-

forme. Elle s'arme également en faveur de tous, & contre tous. Si l'exécution en est remise, comme elle l'a été jusqu'à présent dans les colonies, aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénére nécessairement en tyrannie. Elle est souvent une vexation pour les débiteurs, qu'on oblige à manquer aux engagemens les plus sacrés, pour en remplir de moins importans; qu'on contraint à sacrifier, par des ventes faites hors de saison, & sans formalités, une partie de leur revenu & quelquefois de leur fonds. Elle est toujours injuste, pour les créanciers mêmes. Ce n'est ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus pressé qui est payé: c'est le plus puissant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la saisie réelle des habitations, n'est pas praticable. La preuve en est, que personne n'y a eu recours; quoiqu'il y ait toujours eu dans les isles des débiteurs de mauvaise foi, & des créanciers assez ardens pour ne pas négliger ce moyen de recouvrement, s'il avoit pû leur réussir.

La voie de la contrainte personnelle, qu'on a proposé de substituer à la saisie réelle, ne seroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'esclaves dans une plantation iso-

lée, n'y feroit arrêté que difficilement. Son emprifonnement deviendroit auffi ruineux pour fes créanciers & pour la colonie, que pour lui-même. Son abfence mettroit le défordre parmi fes Négres; ils cefferoient de travailler, & ravageroient les habitations voifines.

Mais ne pourroit-on pas faifir & vendre les noirs d'un débiteur? Les efclaves qui cefferoient de travailler fur une plantation, iroient en cultiver une autre, & la colonie n'y perdroit rien.

Cette reffource n'eft que fpécieufe. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractère des Négres. Ce font des efpèces de machines trop difficiles à monter, pour changer impunément d'attelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, font un effort pour ces hommes, déja trop malheureux d'être condamnés au travail, que repouffe leur fenfibilité voluptueufe. Ils ne fauroient fe paffer de leurs maîtreffes & de leurs enfans, qui font leur plus chère confolation, le feul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & fouffrantes, ils languiffent, ils tombent malades, fouvent ils défertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & fans ardeur.

D'ailleurs, eft-il aifé de faifir ces noirs? Cinquante, cent, ou deux cens efclaves ne fe

laisseroient pas tranquillement enchaîner par quelques huissiers, & ils se disperseroient bien vîte, si on arrivoit en force sur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus, & la disette deviendroit la suite d'une désertion presque universelle.

Quand on surmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne seroit pas moins à rejetter, parce qu'en assurant le payement d'un seul créancier, il entraîneroit la ruine de plusieurs. Les moindres sucreries occupent soixante ou soixante-dix esclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingt ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, sans arrêter l'exploitation. Il suffit de saisir quinze ou vingt noirs sur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait insolvable un colon très intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, seroit remplacé par un acquéreur, qui remettroit l'habitation dans toute sa valeur. Mais personne n'ignore qu'il n'y a pas assez de numéraire dans les isles pour payer comptant; qu'on n'y achete qu'à un crédit très long, qui laisse encore l'espérance tacite d'obtenir des délais.

Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un seul acquéreur.

Quel sera le cultivateur assez téméraire pour former quelque entreprise un peu considérable, quand il verra sa ruine certaine, si la fortune & les élémens ne secondent pas ses travaux au jour marqué par ses engagemens? La crainte de la misère & de l'opprobre s'emparera de tous les esprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie; le crédit sera détruit par le systême imaginé pour le rétablir. Ce ne sont pas là de vaines terreurs. Les déplorables événemens de 1750, n'attestent que trop combien elles sont fondées. A cette époque funeste & mémorable pour Saint-Domingue, on extorqua du Gouvernement la permission de saisir les Négres de culture, pour raison de dettes. Les premières exécutions qu'on fit en conséquence, quoique sans succès, jetterent l'allarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit sollicité cette odieuse loi de rigueur, se crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'assurer le sort des créanciers, sans nuire à la prospérité des colonies, & par conséquent à celle de la Monarchie. Cependant cette conciliation

de l'intérêt public avec l'intérêt des particuliers, doit être dans les ressorts de la politique ; & c'est aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité sera chérie de ceux même qu'elle gênera, si on l'introduit dans les esprits par la voie de la raison, la seule voie qui soit permise peut-être avec des hommes civilisés, la plus facile du moins & la plus sûre. Le colon, éclairé par le cours des lumières publiques, sentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuse, par l'impossibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le risque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à sa ruine. Sa situation est celle des mineurs, qui ne font jamais que de mauvaises affaires avec des usuriers, accoutumés à se payer d'avance des dangers & des délais.

Mais s'il ne suffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ses devoirs par son intérêt même ; s'il est dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ses engagemens ; pourquoi le législateur n'emprunteroit-il pas le secours de l'honneur, motif si puissant dans les Monarchies, principe & ressort de leur constitution ? L'opinion n'est-elle pas aussi impérieuse que la force ? Notez d'infamie le débiteur infidèle, déclarez-le déchu des distinc-

tions dont il jouïssoit, incapable d'exercer jamais aucune fonction publique, & ne craignez pas qu'il se jouë de cette loi. Mais que les tribunaux de la justice soient, à cet égard, ceux de l'honneur. Qu'un coupable soit jugé & condamné avec les formalités qui consacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & sur-tout les colons de l'Amérique, ne sacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'espoir de jouïr de leur fortune. Or il n'est point de jouïssance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu sont payées. Ce n'est pas un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice, qui ramene dans les vingt-quatre heures, un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur, c'est la crainte d'être exclu de la société. L'homme le plus intéressé veut jouïr, & sans honneur on ne jouït point.

Mais dans quel siècle, en quel tems invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur? N'est-ce pas au Gouvernement à donner l'exemple de la justice qu'il veut qu'on pratique? Seroit-il possible que l'opinion publique tînt pour flétris, des particuliers qui n'auroient fait que ce que l'Etat se permet ouvertement? Lorsque l'opprobre s'introduit dans les grandes maisons, dans les premières places, dans les camps,

& dans le sanctuaire, fait-on rougir encore? Qui pourra craindre d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir; si pour s'élever il faut ramper; pour servir l'Etat, plaire aux grands & aux femmes; & si tous les dons de plaire supposent au moins l'indifférence pour toutes les vertus? L'honneur, qui semble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique? Pourquoi en désespérer avant de l'avoir tenté? Si l'expérience ne réussissoit pas, on pourroit traiter dans les isles Françoises, les débiteurs qui se refuseroient au payement de leurs dettes, comme ils sont traités dans les isles soumises à l'Angleterre & à la Hollande. Les trois nations ont également concentré les liaisons de leurs établissemens du nouveau monde dans la métropole.

XXXIV. La métropole, en obligeant ses isles à ne livrer qu'à elle leurs productions en a-t-elle suffisamment assuré l'extraction?

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premières dûrent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir longtems erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples, chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hazard dans un sol préférable à celui de leurs

pères, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagérent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de la population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions, déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nouvelles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des Etats subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, Républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts, où les vaisseaux partis de différens ports, & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espèce d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les Gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la métropole, ne pussent vendre qu'à la métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une commu-

nication exclusive avec leurs colonies, comme un dédommagement excessif des dépenses faites pour les former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le systême de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'une homme de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif, c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies, une prospérité qui réflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles envoyeront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette opinion, une allarme universelle s'est répanduë dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence blesséroit les droits les plus sacrés de l'état, qu'elle tariroit les principales sources de son opulence.

Cette contestation a beaucoup occupé les esprits; mais on ne l'a point envisagée sous l'aspect le plus important. Les combattans, & le public qui les a jugés, ne songeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vuë le grand objet politique, qui est la conservation des colonies. Or, on risqueroit de

les perdre, en admettant dans leurs ports les vaiſſeaux étrangers.

L'Angleterre a jetté il y a plus d'une ſiécle, dans les vaſtes ſolitudes de l'Amérique ſeptentrionale, les fondemens d'un empire immenſe, dont les progrès, fort lents d'abord, s'accroiſſent tous les jours avec rapidité. Sa puiſſance, longtems contenuë par un ennemi toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer ſur ſes derrières, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquiſition du Canada, & de la partie plus précieuſe de la Louiſiane. Ce peuple délivré par ces conquêtes, de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner ſon ambition vers les iſles voiſines. Dès-à-préſent il ne lui manque, pour ſuivre le torrent de ſes proſpérités, qu'une population proportionnée à l'étenduë de ſon territoire. Parmi les cauſes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une ſuite de liaiſons avec les colonies Françoiſes, qui manquant préciſément de ce que le Nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroient en achetant ſes productions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ſes forces. La Cour de Verſailles eſt trop éclairée, ſans doute, pour ſacrifier la ſûreté de ſes iſles à l'avantage acceſſoire qu'elles tireroient d'un commerce libre, pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ses rivaux ce chemin des richesses qui mene à la conquête, autant il lui convient d'ouvrir à ses insulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur consommation prélevée, cent mille barriques de sirops & de taffias, dont la valeur est d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'est privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ses propres eaux-de-vie. Celles de sucre, toujours au-dessous de celles de vin, ne peuvent être que la boisson des peuples pauvres, ou même des gens le moins aisés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que sur celles de grain que la France ne distille pas. Les siennes auront toujours pour consommateurs, même dans les isles, la classe d'hommes assez opulente pour les payer. Le Gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, ni recevoir trop tôt dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme

une

une opinion qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient de la fonder sur des principes développés.

Les isles Françoises fournissent à leur métropole, des sucres, du caffé, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consomme une partie, & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la métropole, des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix possible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il soit le plus grand possible. Pour qu'il puisse être le plus grand possible, il faut qu'il jouisse de la plus grande liberté possible. Pour qu'il jouisse de la plus grande liberté possible, il faut que cette liberté ne soit grevée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenses, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaison, doivent décider s'il est avantageux que les productions

des colonies soient assujetties aux lenteurs, aux dépenses d'un entrepôt en France.

Il faudra nécessairement que ces frais intermédiaires retombent sur le consommateur ou sur le cultivateur. Si le premier les paye, il consommera moins, parce que ses facultés n'augmentent pas en raison de l'augmentation des frais. Si c'est le second, recevant un moindre prix de ses denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en tirera plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conséquences destructives, n'empêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population, & à augmenter les forces d'un Etat. On est si aveuglé par le préjugé, qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivières, banir même les animaux de la culture, & n'y employer que des hommes, afin

d'ajouter un surcroît de frais aux frais qui déjà précédent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées longtems avant d'être senties. Beaucoup d'erreurs se sont introduites, chez les hommes d'état comme chez le peuple, sans examen. Le Ministère de France, longtems aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pû s'éclairer sur l'Administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il ne sait pas encore quel est le Gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

XXXV. L'autorité aux isles Françoises est-elle dans les mains les plus propres à les faire prospérer?

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police sévère. On les confia donc à des chefs, dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue, naturel à toutes les Cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, fit de tout tems parvenir aux grandes places en Amérique, des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le Ministère, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur deshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur

fortune au-de-là des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entenduë, une fausse maxime de Cour, qui suppose la fourberie nécessaire & les fripons utiles, fit sacrifier de sang-froid à des brigands dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sûreté des colonies, l'intérêt même de l'Etat. Ces Ministres de rapine & de débauches, étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les Despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vuës honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie, qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics?

Le peu de Gouverneurs qui échapperent à la corruption, n'ayant aucun point d'appui dans une Administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent Gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux Administrateurs cette mesure commune, cette régle de leurs jugemens; il n'y aura plus de droit, plus de sûreté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne ver-

ra qu'une foule de décisions contradictoires ; que des réglemens passagers qui s'entrechoqueront ; que des ordres qui, faute de maximes fondamentales, n'auront aucune liaison entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'Etat ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espèce de cahos fut continuel dans les colonies Françoises ; & d'autant plus grand, que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellées avant d'avoir rien vu par eux-mêmes ; après avoir marché trois ans sans guide, dans un pays nouveau, sur des plans informes de police & de loix, ces Administrateurs étoient remplacés par d'autres, qui dans un terme aussi court, n'avoient pas le tems de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractère de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut de régle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces Magistrats absolus, que, par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus com-

munes. Ce n'eſt pas qu'il ne ſentît les inconvéniens de ſon indéciſion ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne ſe croyoit pas les lumières d'un Légiſlateur, & il ne vouloit pas en uſurper l'autorité.

Cependant il étoit aiſé de tarir la ſource de ces déſordres ; en mettant à la place du Gouvernement millitaire, violent en lui-même, & fait pour des tems de criſe & de péril, une légiſlation modérée, fixe & indépendante des volontés particulières. Mais ce projet, mille fois propoſé, déplut aux Gouverneurs, jaloux d'un pouvoir abſolu, qui, redoutable en lui-même, eſt toujours plus odieux dans un ſujet. Ces eſclaves échappés à la tyrannie ſecrette de la Cour, n'aimoient rien tant que cette juſtice Aſiatique, dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejettée par des Gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en ſe réſervant le droit de faire le bien, ils laiſſoient à leurs ſucceſſeurs la facilité de faire le mal impunément. Tous ſe déclarerent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples : & la Cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations où à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les Princes & leurs Miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut

faire assez pour ses colonies, en leur donnant un Intendant qui devoit balancer le Commandant.

Ces établissemens éloignés, qui jusqu'à ce moment avoient gémi sous le joug d'un seul, se virent alors en proie à deux pouvoirs, également dangereux, & par leur division & par leur union. Lorsqu'ils se choquoient, ils partageoient les esprits, ils semoient la discorde entre leurs partisans, ils allumoient une espèce de guerre civile. Le bruit de leurs discussions retentissoit jusqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ses protecteurs, animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorsqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vuës bonnes ou mauvaises se trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un ascendant décidé sur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire. Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la métropole, qui regardoit l'harmonie de ces délégués, comme la preuve la plus décisive d'une Administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs Gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur préscrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les oc-

cuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer, sans d'autres formalités: c'est ce qu'on appelle le Service ou le Département Militaire. Les Intendans décident seuls de l'emploi des Finances, & en réglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles soit que la Justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déja portées aux tribunaux même supérieurs : c'est ce qu'on appelle Administration. Les Gouverneurs & les Intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différends qui s'élevent au sujet des anciennes possessions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons; & dès-lors rend précaire le sort de toutes les propriétés. On ne sauroit imaginer un plus grand désordre.

Dans la méchanique, plus les puissances résistantes sont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées: de mê-

me, a-t-on dit, on ne peut s'assurer des colonies que par un Gouvernement violent & absolu. S'il en est ainsi, le Chevalier Perry, n'aura pas eu tort de désapprouver ces sortes d'établissemens. Il vaut mieux que la terre reste dépeuplée, ou peu habitée, que de voir quelques Puissances s'étendre pour le malheur des peuples. C'est à la France de combattre le systême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus sur la manière de les gouverner. L'esprit de lumière qui caractérise ce siècle, quoi qu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés les vices, inséparables du luxe; à la liberté de penser & d'écrire, les mauvaises mœurs, qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir: cet esprit de lumière qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramenera le Gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fût entièrement confié à des tribunaux. Si ces corps sans cesse asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance; il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte &

sans inquiétude. Ce zèle vraiment patriotique s'allumera de lui-même ; si ces corps sont composés de Magistrats, nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vuës d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une manière subordonnée à l'impulsion de la métropole, à-peu-près comme une chaloupe obéït à toutes les directions du vaisseau qui la remarque. Peut-être dira-t-on que le peuple se renouvellant sans cesse dans ces isles éloignées, par l'instabilité que le commerce y donne aux richesses, cette fermentation y jette beaucoup d'écume ; & qu'on n'y verra que bien tard assez de mœurs & de lumières pour y faire naître cet esprit de patrie & ce ton de gravité qui soutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection sembleroit fondée, si l'on ne consultoit que le caractère des Européens, poussés en Amérique par leurs besoins ou par leurs vices ; devenus par ces transplantations volontaires ou forcées, étrangers partout ; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui résulte de l'abus de l'esclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fair oublier leur pre-

mière obscurité. Mais cette classe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une administration qu'on laisseroit aux propriétaires, nés la plupart dans les colonies ; puisque la justice suit naturellement la propriété, & que personne n'a plus d'intérêt & de droit au bon Gouvernement d'un pays que ceux à qui la naissance y donne de plus grandes possessions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchise, de l'élévation, un certain amour de la justice qui naît de ces belles qualités ; touchés des marques d'estime & de confiance que leur donneroit la métropole, en les chargeant du soin de règler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce sol fertile, se feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une société civilisée. Au milieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche est un accusation de dureté contre ses Ministres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inspire toujours à des enfans. Au lieu de cet empressement secret qui les fait courir durant la guerre au-devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repousser une invasion. Si la crainte retient les hommes sous les yeux d'un Maître puissant & terrible, il n'y a que l'amour qui

puiffe leur commander au loin. C'eft le feul reffort peut-être qui agiffe dans les Provinces frontières d'un grand Etat : quand la molleffe & la cupidité fe taifent dans la Capitale devant l'autorité qui menace. L'amour eft un fentiment qu'on ne fauroit trop ménager, trop étendre. Mais fi le Prince ne fait, ni le mériter, ni le rendre, on ne le lui prodiguera pas longtems. Alors, plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouiffances, plus de ces cris involontaires qui échappent à la vuë de l'idole adorée. La curiofité mene & preffe la foule à tout ce qui fait fpectacle ; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des efprits. Elle fe communique d'une Province à l'autre, & de la métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, font dans l'allarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hafarde, bleffent tous les cœurs, & tombent fucceffivement fur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en criminels dans les prifons de l'Europe, les vengeurs du crime & les défenfeurs du droit des colons. Les armes qui fembloient émouffées devant l'ennemi, s'aiguifent contre ces fujets précieux à l'Etat. Ceux même qui n'ont pas fu les défendre du-

rant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Eſt-ce ainſi que l'on conſerve & qu'on fait proſpérer des colonies? Rome apprit de ſes ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Que la France apprenne de ſa rivale l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du Livre treizième.





HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE.

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.

Etablissemens des Anglois dans les isles de l'Amérique.

XXXVI. Quel étoit l'état de l'Angleterre, lorsqu'elle commença à former des établissemens dans les isles de l'Amérique?

LA situation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorsqu'en 1625 cette Puissance commença ses établissemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embrassoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à soie, n'avoient pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume: une gran-

de partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matière première étoit défendue : mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes, les agrémens du luxe, que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives, qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixième dans la masse des richesses vénales de la nation. Celles-ci se trouvoient ainsi concentrée dans les mains de trois ou quatre cens personnes, qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandises, soit à l'entrée soit à la sortie du Royaume. Le privilége de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale, où la Cour vendoit les provinces. Londres seul, avoit six fois plus

de vaisseaux, que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas, ne pouvoit pas être fort considérable. Il étoit en ferme; méthode ruineuse qui a précédé la régie dans tous les Etats, mais qui ne s'est perpétuée que dans les Gouvernemens absolus. La dépense étoit proportionnée à la modicité du fisc. La flotte n'étoit pas nombreuse; & les bâtimens qui la composoient étoient si foibles, qu'au besoin, les navires marchands étoient convertis en vaisseaux de guerre. Cent soixante mille hommes de milice, qui composoient les forces nationales, étoient armés en tems de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes sur pied durant la paix; & le Prince même n'avoit point de garde.

Avec des moyens si bornés au-dedans, la nation ne devoit guères s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda, qui jetterent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens durent leur origine à des événemens, dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

XXXVII. Causes qui hâterent la population des isles Angloises.

Quand on connoît l'histoire & la marche du Gouvernement Anglois, on sait que l'autorité Royale ne fut longtems balancée, que par un petit nombre de grands propriétaires, appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple,

peuple, dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage; & ils luttoient sans cesse contre la Couronne, avec plus ou moins de succès, suivant le caractère des chefs & le hazard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Le royaume étoit épuisé par des guerres intestines de deux cens ans; lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation, divisée en deux camps, avoit combattu pour se donner un maître. Ce Prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses sujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du Gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les resserrant sans cesse. Il étoit secondé, dans cette entreprise, par la faction qui lui avoit mis la couronne sur la tête, & qui étant la moins nombreuse, ne pouvoit espérer de se maintenir dans les principaux emplois où elle se voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de son chef. On donna de la solidité à ce plan, en autorisant pour la première fois la Noblesse, à aliéner ses terres. Cette faveur dangereuse, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produisit une grande révolution dans les fortunes: les fiefs immenses des Barons se dissiperent par dégrés, & les possessions des communes s'étendirent.

Les droits, qui ſuivent les terres, s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de pluſieurs, contre l'autorité d'un ſeul. Les Monarques profiterent de cette époque favorable à leur aggrandiſſement, pour Gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les Seigneurs déchus, craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs pertes. Les communes ſe crurent aſſez honorées d'impoſer les taxes nationales. Le peuple un peu ſoulagé de ſon joug par ce leger mouvement dans la conſtitution, toujours borné dans l'étroite enceinte de ſes idées, au ſoin de ſes affaires ou de ſes travaux, étoit dégoûté des ſéditions par le dégât & les miſères qui l'en puniſſoient. Ainſi, lorsque les yeux de la nation cherchoient le ſouverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confuſion des guerres civiles; le Monarque ſeul arrêtoit tous les regards. La majeſté du trône, qui concentroit ſur lui toute ſa ſplendeur, ſembloit la ſource de l'autorité; dont elle ne devoit être que le ſigne viſible & l'organe permanent.

Telle étoit la ſituation de l'Angleterre, lorsque Jacques premier y fut appellé d'Ecoſſe, comme ſeul héritier de deux royaumes, que ſon avénement réunit ſous la même main. Une Nobleſſe inquiette, agitant de ſes fureurs ſes

barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions, dans ces montagnes du Nord, qui partageoient l'isle en deux états. Le Monarque avoit pris, dès son enfance, autant d'éloignement pour l'autorité limitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le Despotisme de la Monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe: égal des autres Souverains, comment le nouveau Roi n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir? Ses prédécesseurs en avoient joui, depuis un siècle, en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce Prince théologien, croyant tenir tout de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil; & sembloit s'attribuer l'infaillibilité, que la réformation, dont il suivoit les dogmes, sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes, qui feroient du Gouvernement un Mystère de Religion, d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit, avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien ne s'accordoit moins que ce systême,

avec la difpofition générale des efprits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naiffance de l'Amérique, avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraffoit le globe entier. La communication entre les peuples alloit être le fléau des préjugés; elle ouvroit une porte à l'induftrie & aux lumières. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient, & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les fciences acquéroient la folidité que donne l'efprit calculateur du commerce. La politique aggrandiffoit la fphère de fes vuës. Cette fermentation univerfelle, élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloffe monftrueux du Gouvernement gothique, endormis depuis plufieurs fiècles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à fe remuer; à former des entreprifes. Dans le continent, où le prétexte de la difcipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des Princes acquirent une autorité fans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté, fi naturel à l'homme qui fe fent ou qui penfe; excité dans le peuple, par les novateurs en matière de Réligion; réveillé dans les efprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'an-

tiquité, qui puisérent dans la démocratie le sublime de la raison & du sentiment; cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux, la haîne excessive d'une autorité sans limites. L'ascendant que sut prendre & conserver Elisabeth, par une prospérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entreprises utiles à l'Etat. Mais, on ne vit pas plutôt une branche étrangère sur le trône, & le sceptre dans les mains d'un Monarque peu redoutable par la violence même de ses prétentions, que la nation revendiqua ses droits, & conçut l'ambition de se Gouverner.

Alors éclaterent des disputes vives, entre la Cour & le Parlement. Les deux pouvoirs sembloient essayer leurs forces, en se choquant continuellement. Le Prince prétendoit qu'on lui devoit une obéïssance purement passive, & que les assemblées nationales ne servoient que d'ornement, & non de base à la constitution. Les citoyens reclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles dès qu'ils sont discutés, & soutenoient que le peuple faisoit l'essence du Gouvernement, autant & plus que le Monarque. L'un est la matière, l'autre la forme. Or la matière peut & doit changer de forme, pour sa conservation. La loi suprême est le salut du peuple, & non du Prince; le

Roi peut mourir, la monarchie périr, & la société subsister, sans Monarque & sans trône. Ainsi raisonnoient les Anglois, dès l'aurore de la liberté. On se chicanoit; on se contrarioit; on se menaçoit. Jacques finit sa carrière au milieu de ces débats, laissant à son fils ses droits à discuter, avec la résolution de les étendre.

L'expérience de tous les âges, a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir absolu, refroidit les esprits, abat le courage, rétrécit le génie, jette une nation entière dans une léthargie universelle. Le mouvement des législations qui tendent à la liberté, est, au contraire, irrégulier & rapide : c'est une fièvre continuë, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulsive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers tems de l'Administration de Charles premier, moins pédant, mais aussi avide d'autorité que son père. La division commencée entre le Roi & le Parlement, s'empara de toute la nation. La haute Noblesse, celle du second ordre, qui étoit la plus riche, craignant de se voir confonduë avec le vulgaire, embrassa le parti du Monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté, qu'elle lui rend toujours, par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres; ils

attacherent à leur cauſe presque tous les peuples des campagnes, qui naturellement aiment le Prince, parce qu'ils ſentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes conſidérables, à qui le Gouvernement municipal donne un eſprit républicain, ſe déclarerent pour le Parlement, entraînant avec elles les commerçans, qui, ne s'eſtimant pas moins que ceux de la Hollande, aſpiroient à la liberté de cette démocratie.

Du ſein de ces diſſenſions, ſortit la guerre civile la plus vive, la plus ſanglante, la plus opiniâtre, dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. Jamais le caractère Anglois ne s'étoit développé d'une manière ſi terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs, qu'on croyoit pouſſées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il ſembloit que la nation touchoit à ſon dernier terme; & que tout Breton avoit juré de s'enſevelir ſous les ruines de ſa patrie.

XXXVIII. Par quels hommes furent peuplées les iſles Angloiſes.

Dans l'embrâſement univerſel, des eſprits moins ardens chercherent un refuge paiſible vers les iſles de l'Amérique, dont la nation Angloiſe venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A meſure que l'incendie gagnoit la métropole; on vit les colonies s'accroître & ſe peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, ſe joi-

gnirent bientôt les Royaliſtes opprimés par les Républicains, dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit paſſer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes paſſions donnent de grands déſirs, inſpirent des projets vaſtes; qui bravent les dangers, les hazards & les travaux, dont ils ne voyent que deux iſſuës, la mort ou la fortune; qui ne connoiſſent que les extrêmités de l'opulence, ou de la miſère: également propres à renverſer ou à ſervir la patrie, à la dévaſter ou à l'enrichir.

Les iſles furent encore l'aſyle des négocians, que le malheur de leurs affaires, ou les pourſuites de leurs créanciers, avoient réduits à l'indigence & plongés dans l'oiſiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette disgrace fut pour eux la route de la proſpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute conſidération, dans les Provinces d'où l'ignominie & un abandon univerſel les avoient bannis.

Cette reſſource étoit encore plus néceſſaire à de jeunes gens que la première effervescence de l'âge des plaiſirs, avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays; la honte & le décri, qui ne manquent jamais de flétrir l'a-

me, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'estime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de sagesse, où ils n'avoient à effacer aucune impression de leurs fautes, ils trouverent après le naufrage, une planche qui les ramena au port. Leur travail répara les désordres de leur conduite; & des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la deshonoroient, y retournerent honnêtes, & furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition, pour défricher & cultiver leurs terres, les scélérats des trois Royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort; mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée, on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage; ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations: tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des Etats civilisés!

XXXIX. Sous quelle forme d'administration s'établirent les isles Angloises.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissensions domestiques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance; & les colons n'avoient pas assez de lumiéres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le Gouvernement de l'Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modèle de leur mère. Dans chacun de ces établissemens séparés, un Chef représente le Roi; un Conseil tient lieu des Pairs; & les Députés des différens Quartiers, composent la Chambre des Communes. L'Assemblée générale fait les Loix, règle les Impôts, juge de l'Administration. L'exécution appartient au Gouverneur, qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévuës; mais avec le Conseil, & à la pluralité des Voix. Quoique les Membres de ce Corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'Assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune Loi qui contrariât les siennes. Les Chefs qu'elle y envoie commander en son nom, jurent avant de partir,

qu'ils ne souffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce serment doit empêcher les Commandans de trahir la métropole en faveur des isles, qui, chargées de règler, de payer les appointemens d'un Gouverneur, peuvent mesurer leurs libéralités sur sa complaisance.

D'un autre côté, cette sorte de dépendance tempere l'orgueil du Commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les Commissaires des plantations, ont souvent attaqué devant le Parlement, une prérogative qui resserroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il a toujours respecté ce droit sagement établi. Craignant avec raison la cupidité qui fait franchir les mers; il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas assez de ces précautions pour la sûreté des colons, que la nation chérit & protege, comme les enfans de ses enfans. Chaque colonie a un ou plusieurs Députés dans la métropole. Leurs fonctions sont importantes. Elles tendent à prévenir les abus du pouvoir des Commandans; à solliciter le corps législatif pour l'amélioration & la défense des établissemens dont ils réprésentent les droits & les besoins; à combiner l'intérêt particulier du

commerce de la colonie, avec l'utilité générale de la nation. Ces Agens font à Londres, ce que les Députés du Peuple font au Parlement. Ils foutiennent la caufe des Provinces éloignées. Malheur à l'Etat, s'il devenoit fourd au cri des Réprésentans, quels qu'ils foient. Les Comtés fe fouleveroient en Angleterre; les Colonies fe détacheroient en Amérique: les tréfors des deux Mondes feroient perdus pour cette ifle, à qui la nature a donné pour appanage l'empire de la mer.

Sous quel Gouvernement plus doux & plus fage, pourroient vivre des Anglois, qui, des ifles du nouveau monde, tiennent à leur patrie par les liens du fang, & par les nœuds du befoin? Auffi ces colons tranfplantés fur des rivages étrangers, ont-ils fans ceffe les yeux attachés fur une mère qui veille à leur confervation. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vuë le nid de fes aiglons, Londres voit du fommet de fa tour, fes colonies croître & profpérer fous fes regards attentifs. Ses innombrables vaiffeaux couvrant de leurs voiles orgueilleufes un efpace de deux mille lieues, lui forment comme un pont fur l'océan, pour communiquer fans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas befoin pour garder fes poffeffions éloignées, de troupes réglées qui

font toujours un fardeau pesant & ruineux. Deux corps très foibles, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui peut transporter à tous momens ses soldats où le danger les appelle.

Par ces soins bienfaisans, qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans, allerent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplierent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mauvais produit, que l'Europe rejettoit, ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une suite de voyages à Fernembuc, apprit à cultiver le trésor qu'on y avoit enlevé; & les Portugais, qui jusqu'alors avoient seuls fourni le sucre, eurent en 1650, dans un allié dont l'industrie leur sembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richesses.

Cependant la métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée, aux prospérités de ses colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées, dans toutes les contrées de l'univers où elles espéroient de les mieux débiter; & elles recevoient indistinctement

dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire passer ce commerce presque tout entier, dans les mains du peuple, qui, à raison du bas prix de l'intérêt de son argent, de l'abondance de ses capitaux, du nombre de ses navires, de la médiocrité de ses droits d'entrée & de sortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre au plus bas prix. La Hollande étoit ce peuple. Elle réunissoit tous les avantages d'une armée supérieure qui, toujours maîtresse de la campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bien-tôt du profit de tant de productions, qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises, dix de ses vaisseaux, pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation durant le tems que les guerres civiles l'avoient bouleversée; mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages, qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jetta ses regards au dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens, qui s'étoient comme sauvés dans le nouveau monde, seroient perdus pour l'Etat, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée, fit éclore en 1651 ce fameux acte

de navigation, qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions, dans les pays soumis à la nation. Le Gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des sucs qui se portoient avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut pourtant un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur, l'observation de cette loi gênante. Une sorte de relâchement dans son exécution, laissa le tems aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres, par une certaine facilité de les débiter. On les vit s'élever sensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands progrès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe; excepté dans la Méditerranée, qui, à cause de l'acte de réexportation que l'acte de navigation occasionnoit, étoit restée fidèle à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement les prix; mais l'abondance des récoltes, les dédommageoit a-

vantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourâgeoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le vuide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années; ce fut de voir beaucoup de ses cargaisons enlevées & venduës à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en ressentoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au-dessous de sa valeur.

XL. Comment diminua la prospérité des isles Angloises.

Malgré ces pirateries passagères, que le calme de la paix faisoit toujours cesser, la culture s'accrut de plus en plus dans les isles Angloises. Des Etats qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cens livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent par année de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931, & à 93889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737, elles descendirent à 75695; & les années suivantes, elles se fixerent à 70000 barriques.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce Royaume qui, par sa situation locale & par le génie actif de ses habitans, devroit

être

être le premier à tout entreprendre, se trouve, par les entraves de son Gouvernement, le dernier à s'instruire de ses avantages & de ses intérêts. La France reçut d'abord son sucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ses lumières: ensuite elle en fabriqua pour sa consommation, & en 1716 elle commença à en porter aux étrangers. La qualité supérieure de son sol; l'avantage d'exploiter ses terres neuves; l'économie forcée de ses cultivateurs encore pauvres: tout se réunissoit pour la mettre en état d'offrir sa production, à un prix plus bas que ses concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puisse avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A mesure que sa denrée se multiplioit, son rival voyoit refuser la sienne, qui étoit plus chère. La décadence fut si rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de sucre la plus grande partie de l'Europe, & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715, 5211 en 1737, & en 1740 n'en vendoit plus du tout.

Les isles Angloises n'avoient pas attendu que la révolution fût entière, pour former des plaintes. Dès 1731, elles s'étoient adressées au Sénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ses soins la perte d'un commerce qui étoit déjà

perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impression. On étoit assez généralement persuadé, que les terres des colonies étoient usées; & le Parlement lui-même avoit adopté ce préjugé, sans considérer que si le sol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui se manifeste dans les terreins nouvellement défrichés, il lui restoit toujours ce dégré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature, ne changent sa substance. Lorsqu'on l'eut éclairé par des états, qui démontroient que les dernières récoltes étoient plus considérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce, consiste à vendre à meilleur marché que ses rivaux. Les isles Angloises le pouvoient, avant que la métropole eût mis à son profit en *1663*, une imposition de quatre & demi pour cent sur les sucres qui sortoient de la Barbade; tribut qui ne tarda pas à se répandre sur ceux des autres établissemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque tems de succomber à ce fardeau. Mais le besoin des colonies, les ayant réduites depuis à se surcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent soutenir une concurrence qui devenoit tous les jours

plus vive ; & par-tout, elles se virent sensiblement supplantées. Peut-être les eût-on retirées de cet état fâcheux, en supprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en sacrifiant à leur Administration locale, les impôts énormes que payent leurs productions à leur entrée dans la Grande-Bretagne ; mais l'étenduë de ses dépenses, & la masse de la dette nationale, ne lui permettant pas sans doute une semblable générosité, le Gouvernement crut faire assez, de donner aux colons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit, en dérogeant ainsi à l'acte de navigation, fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés ; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du siécle. & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

XLI. Etablissement des Anglois à la Barbade.

L'Angleterre devoit ce produit, aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'isle de la Barbade, qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint-Christophe, allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si

gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractère, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement; car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées, par des vagabonds que la misère & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, du goût pour l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition; ces vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676, qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de tems. Les travaux dirigés par des Européens, étoient

ſupportés par des eſclaves achetés en Afrique, ou même élevés en Amérique. Cette dernière eſpèce de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice ; elle faillit en cauſer le renverſement.

Des Anglois débarqués ſur les côtes du continent pour y faire des eſclaves, furent découverts par les Caraïbes, qui ſervoient de butin à leurs courſes. Ces ſauvages fondirent ſur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-tems pourſuivi, ſe jetta dans un bois. Une Indienne l'ayant rencontré, ſauva ſes jours, le nourrit ſecrettement, & le reconduiſit après quelque tems ſur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le ſuivre au vaiſſeau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monſtre vendit celle qui lui avoit conſervé la vie, qui lui avoit donné ſon cœur, avec tous les ſentimens & tous les tréſors de l'amour. Pour réparer l'honneur de la nation Angloiſe, un de ſes Poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la poſtérité, ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Pluſieurs langues l'ont fait déteſter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas aſſez hardis pour entreprendre de ſe venger, communique-

rent leur reſſentiment aux Négres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit poſſible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les eſclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conſpiration fut conduite avec tant de ſecret, que la veille de l'exécution la colonie étoit ſans défiance. Mais comme ſi la générofité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs du complot en avertit ſon maître. Des lettres auſſi-tôt répanduës dans toutes les habitations, arriverent à tems. On arrêta la nuit ſuivante les eſclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour; & cet acte de ſévérité fit tout rentrer dans la ſoumiſſion.

Elle ne s'eſt pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ſes exportations. Son luxe, quelques maladies contagieuſes, des ouragans deſtructeurs, l'émigration d'un grand nombre de ſes habitans qui ont paſſé dans d'autres iſles ou dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale, la détérioration de ſon terrein auquel les engrais ſont devenus néceſſaires, la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur ſol; toutes ces cauſes réunies ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille eſclaves, occupés à fumer la terre avec du

varech, plante marine, que le flux porte à la côte. C'est dans ce varech que sont plantées les cannes à sucre. La terre n'y sert pas beaucoup plus à la production, que les caisses dans lesquelles sont mis les orangers en Europe. Quinze mille barriques de sucre brut, forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont venduës environ 6,750,000 livres. Les eaux-de-vie, qui peuvent faire un objet de 800,000 livres, passent dans l'Amérique septentrionale.

La colonie de la Barbade est la seule commerçante, que les Anglois ayent aux isles du Vent. Presque tous les vaisseaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne convient pas, ils passent ailleurs; mais il est rare qu'ils ne fassent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des esclaves est de huit à neuf cens livres, suivant la nation & l'espece dont ils sont. On ne distingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le sexe: c'est le prix commun de toute une cargaison; on ne compte que les têtes. Le payement se fait en lettres-de-change sur Londres, à quatre-vingt-dix jours de vuë.

Ces Négres, que les négocians ont achetés en gros, ils les vendent en détail dans l'isle

même, ou dans les autres isles Angloises. Le rebut de cette vente est introduit en fraude, dans les isles Espagnoles ou Françoises. Ces liaisons faisoient circuler autrefois cinq à six millions à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, est presque tout étranger, regardé comme marchandise, & ne se prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établissement, consiste en un assez grand nombre de bâteaux nécessaires pour ses diverses correspondances, & en une quarantaine de chaloupes, employées à le pêche du poisson volant. La nature & l'art se sont réunis pour fortifier cette isle. Des écueils dangereux rendant inaccessibles les deux tiers de sa circonférence; & sur la partie de côte qui peut être abordée; on a tiré des lignes, défenduës de distance en distance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainsi la Barbade peut encore se faire respecter de ses voisins en tems de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. Elle offre un fonds solide, une base, du moins pour la plus riche des cultures; un entrepôt commode pour le trafic des esclaves; plus de revenu, de population, de commerce & de forces, qu'on ne le devroit attendre de son peu d'étenduë, en la comparant sur-tout avec d'autres isles voisines. Antigoa, presque aussi

grande, n'a ni les mêmes ressources, ni la même importance.

XLII. Etablissement des Anglois à Antigoa.

Cette isle qui se borne à vingt milles de long, sur une largeur considérable, fut trouvée tout-à-fait déserte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorsqu'en 1629 ils furent chassés de Saint-Christophe par les Espagnols. Le défaut de sources qui, sans doute, avoit empêché les sauvages de s'y établir, en fit sortir les nouveaux réfugiés, aussi-tôt qu'ils purent regagner leurs premières habitations. Quelques Anglois, plus entreprenans que les François & les Caraïbes, se flatterent de surmonter ce grand obstacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année précisément fut commencé cet établissement; mais il est prouvé qu'au mois de Janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guère augmenté, lorsque le Lord Willoughby, à qui Charles II. venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, comme son Père avoit donné autrefois celle de la Barbade au Comte de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666, un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le Colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit ren-

trée au Domaine de la nation, une source de prospérité dans la culture du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord, fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus ingénieux que la nature n'est rébelle, ajouterent à ce sucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'isle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou seize mille noirs.

L'abus de l'autorité, si commun chez la plupart des nations, mais si rare chez les Anglois, se fit cruellement sentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son Gouverneur, le Colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs & les bienséances, ne connoissoit ni frein, ni mesure. Les Membres du Conseil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils détestoient, sommerent en 1710 les colons, de protéger leurs réprésentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Aussi-tôt on prend les armes; le tyran est attaqué dans sa maison, & meurt percé de plusieurs coups. Son cadavre jetté nud dans la ruë, est mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La métropole plus touchée

des droits ſacrés de la nature, que jalouſe de ſon autorité, détourne les yeux d'un attentat que ſa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'eſt que la tyrannie, qui après avoir excité la rébellion, veut l'éteindre dans le ſang des opprimés. Le Machiaveliſme, qui enſeigne aux Princes l'art de ſe faire craindre & déteſter, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité preſcrit aux Rois la juſtice de la légiſlation, la douceur dans l'adminiſtration, la modération pour ne pas occaſionner les ſoulevemens, & la clémence pour les pardonner. La Réligion ordonne l'obéiſſance aux peuples; mais avant tout, Dieu commande aux Princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un ſeul homme, au jugement du ciel & de la terre. Les iſles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des Rois & le droit des peuples, contre les Gouverneurs qui, par une double trahiſon, abuſoient du nom du Prince pour opprimer une nation. Antigoa ſera célébre dans l'hiſtoire, par cet exemple terrible de juſtice. Du reſte, cette iſle eſt trop bornée; mais Montferrat eſt encore moins conſidérable.

XLIII. Etabliſſement des Anglois à Montſerrat.

C'eſt une iſle à laquelle les Eſpagnols, qui la reconnurent en 1493 ſans l'habiter, donne-

rent le nom d'une montagne de Catalogne, dont elle avoit la figure. Elle est presque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrein excessivement inégal, est rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne se contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux sauvages qui l'habitoient ; ils les chasserent. Cette barbarie ne produisit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents, & elle ne parvint à être quelque chose que vers la fin du siècle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cause particulière, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressans, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques ; quoique divers malheurs causés par les guerres & les élémens, ayent traversé de tems en tems l'industrie des colons. Les chargemens & les déchargemens se font difficilement, dans une isle qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros tems, de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposée au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçuë eſt, que cette iſle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'eſt proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations règnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque jusqu'au ſommet. Mais à meſure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminuë, parce que leur ſol devient plus pierreux. Cette iſle eſt arroſée de nombreux ruiſſeaux. Ce ſeroient des ſources d'abondance, ſi dans les tems d'orage ils ne ſe changeoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruiſoient les tréſors qu'ils ont fait naître.

XLIV. Etabliſſement des Anglois à Nevis.

La colonie de Nevis eſt un modèle de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires, aux ſoins paternels de ſon premier Gouverneur. Cet homme unique excitoit, par ſa propre conduite, tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raiſonnable, à des délaſſemens honnêtes. Toutes les cultures, celle du ſucre en particulier, étoient heureuſement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéiſſoient, tous n'avoient pour règle de leurs actions, que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de ſûreté. Les progrès de ce ſingulier établiſſement furent ſi conſidérables, que ſi l'on

s'en rapporte à toutes les rélations du tems, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille population dans une circonférence de six lieues, fût-il exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible, de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature, ou des injures de la fortune. En 1689, une affreuse mortalité moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle est un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs, qui donnent quatre mille barriques de sucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains & de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été dans l'isle de Nevis; si les isles du nouveau-monde étoient toutes aussi-bien cultivées à proportion: mais la nature & la société voyent peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissemens, y élevent quelques bestiaux, y cultivent quelques denrées comestibles, qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un Gouvernement libre & séparé. Le Chef de ces isles, comme ceux d'Antigoa, de Montserrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un Capitaine-général qui réside à Saint-Christophe.

XLV. Etablissement des Anglois à Saint-Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arrivérent le même jour en 1625. Elles se partagérent l'isle; elles signerent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun; c'étoit l'Espagnol qui, depuis un siècle, envahissoit ou troubloit les deux hémisphères. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui de son côté souffroit impatiemment qu'un voisin oisseux, dont toute l'occupation étoit la chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bien-tôt des querelles, des combats, des dé-

vastations; mais sans projet de conquête. Ce n'étoient que des animosités de famille, auxquelles le Gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint-Christophe devint pendant l'espace d'un demi-siècle, un théâtre de carnage. Le plus foible qui s'étoit vu obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger ses défaites que pour recouvrer ses pertes. Cette alternative si longtems balancée de succès & de disgraces, finit en 1702 par l'expulsion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice étoit médiocre alors, pour une nation qui n'avoit pour-ainsi-dire, exercé dans cette possession, qu'un droit de chasse & de carnage. Sa population s'y réduisoit à 667 blancs de tout âge & de tout sexe, à 29 noirs libres, à 659 esclaves. 157 chevaux, 265 bêtes à corne, formoient tous ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton & d'indigo; elle n'avoit qu'une seule sucrerie.

Quoique l'Angleterre eût sû depuis longtems mieux faire valoir ses droits dans cette isle, elle ne profita pas d'abord de la cession qui la lui laissoit toute entière. Sa conquête fut longtems en proie à des Gouverneurs avides,

des, qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les distribuoient à leurs créatures, sans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la concession, au-delà du terme de leur administration. Le Parlement d'Angleterre fit enfin cesser ce désordre. Il ordonna que toutes les terres fussent mises à l'encan, & que le prix en fût porté aux caisses de l'état. Depuis cette sage disposition, les possessions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'isle, prise dans sa totalité, peut avoir soixante-dix milles de circonférence. Le centre en est occupé par un grand nombre de montagnes élevées & stériles. On voit éparses dans la plaine, des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenuës, de fontaines & de bosquets. Le goût de la vie champêtre, qui s'est plus conservé en Angleterre que dans les autres contrées de l'Europe civilisée, est devenu une sorte de passion à Saint-Christophe. Jamais on n'y sentit la nécessité de se réunir en petites assemblées, pour tromper l'ennui; & si les François n'y avoient laissé une bourgade où leurs mœurs régnent encore, on n'y connoîtroit point cet esprit de société qui enfante plus de tracasseries que de plaisirs; qui, nourri de galanterie, aboutit à la débauche; qui commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu d'avoir ce si-

mulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les propriétaires Anglois vivent iſolés mais contens, l'ame & le front ſereins comme le ciel tempéré, où ils reſpirent un air pur & ſalubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs eſclaves qu'ils gouvernent ſans doute en pères, puiſqu'ils leur inſpirent des ſentimens généreux, & quelquefois héroïques. C'eſt à Saint-Criſtophe que l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés, par une tragédie dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux Négres, jeunes, bien faits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare, s'aimoient depuis l'enfance. Aſſociés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines, qui dans les cœurs ſenſibles, attachent plus que les plaiſirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils ſe conſoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une Négreſſe, eſclave comme eux, avec des regards plus vifs ſans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébène que ſous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inſpirer que pour ſentir une grande paſſion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à ſon ami. Le tems ne fit qu'accroître les

tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient amères & cuisantes, dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vuë de l'objet trop chéri qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit que de l'amour des deux amis pour la belle Négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse; & tout-à-coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire; & leurs larmes, leurs sanglots, se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis, qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs propres blessures.

Ces amans, ces amis, faisoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille Négres destinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de sucre. C'est au milieu de ces travaux paisibles, c'est dans cette condition avilissante, que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur & de pitié. La nature l'a formé, non pas pour l'esclavage des Négres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré. Mais il est tems de quitter Saint-Christophe, & de passer à la Jamaïque.

XLVI. Les Anglois chassent les Espagnols de la Jamaïque, & s'y établissent.

Cette isle qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à-peu-près ovale, dont le grand diamétre a cent soixante-dix milles de longueur, & le plus petit, soixante-dix milles au plus. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulières, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient entièrement couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes espèces, dont les racines, pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité, que laissent des orages

& des brouillards fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par un foule d'abondantes cascades, forme un printems de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais, ces eaux, qui, tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre, désagréable & mal-sain. Heureusement, ce défaut est compensé par la salubrité de l'air, le plus tempéré qu'on puisse respirer entre les deux tropiques, sous l'un & l'autre hémisphère.

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jetté par la tempête. La perte de ses vaisseaux, le mettant hors d'état d'en sortir, il implora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Mais, ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers, qui l'exposoient à mourir de disette, & s'éloigna insensiblement de leur voisinage. Les Espagnols qui l'avoient déja effarouché par des actes de violence, ne garderent plus de mesure avec les Indiens; & s'emporterent jusqu'à prendre les armes contre un Chef qu'ils accusoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs menaces

pour fortir d'une fituation déféfpérée, profita d'un de ces phénomènes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des reffources pardonnables à la néceffité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoiffances aftronomiques, l'inftruifoit qu'il y auroit bientôt une éclipfe de lune. Il fit avertir tous les Caciques voifins de s'affembler, pour entendre de lui des chofes importantes à leur conferva-tion. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laiffoient périr lui & fes compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air infpiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de fes plus terribles coups. Dès ce foir, vous verrez la lune rougir, puis s'obfcurcir, & vous refufer fa lumière. Ce ne fera que le prélude de vos malheurs, fi vous vous obftinez à me refufer des vivres.*

A peine l'Amiral a parlé, que fes prophéties s'accompliffent. La défolation eft extrême parmi les fauvages. Ils fe croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce, que, le ciel touché de leur repentir, appaife fa colère, & que la nature va reprendre fon cours. Dès ce moment, les fubfiftances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à fon départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme ex-

traordinaire, qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint-Domaingue, soixante-dix brigands sous la conduite de Jean d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle délicieuse & paisible, que pour s'y baigner dans le sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant, pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se résuser aux efforts d'inhumanité qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établissemens élevés sur la cendre des naturels du pays, tomberent à mesure que le travail & le désespoir achevérent d'épuiser le reste des sauvages échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Saint-Iago de la Vega, fut le seul qui se soutint. Les habitans de cette ville, plongés dans l'oisiveté qui suit la tyrannie après la dévastation, se contentoient de vivre de quelques plantations dont ils vendoient le superflu aux vaisseaux qui passoient sur leurs côtes. Toute la population de la colonie, con-

contrée au petit territoire qui nourrit cette race de destructeurs, étoit bornée à quinze cens esclaves commandés par autant de tyrans; lorsque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la discorde. Ils en apportoient les plus funestes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans, que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé sous les Drapeaux du parti Républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de Royalistes, qui espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division, qui avoit si longtems & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au-delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel, qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre on se réposoit sur l'équité du Gouverneur de l'isle, qui, forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde les scènes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais, Penn & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage, qui

ſe trouvoit le plus ancien Officier. C'étoit Dodley, ami des Stuarts. Deux fois, Cromwel lui ſubſtitua de ſes partiſans, & deux fois leur mort fit remplacer Dodley à la tête des affaires.

Les conſpirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & diſſipées. Jamais il ne laiſſa impunies les moindres brêches faites à la diſcipline, La balánce fut, dans ſes mains, toujours égale entre la faction que ſon cœur déteſtoit & celle qu'il aimoit. L'induſtrie étoit excitée, encouragée par ſes ſoins, ſes conſeils & ſes exemples. Son déſintéreſſement appuyoit ſon autorité. Content de vivre du produit de ſes plantations, jamais on ne réuſſit à lui faire accepter des appointemens. Simple & familier dans la vie privée; il étoit dans ſa place, intrépide guerrier, Commandant ferme & ſévère, ſage politique. Sa manière de gouverner fut toute militaire; c'eſt qu'il avoit à contenir ou policer une colonie naiſſante, uniquement compoſée de gens de guerre; à prévenir ou repouſſer une invaſion des Eſpagnols, qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais, lorsque Charles II. eut été appellé au trône, par la nation qui en avoit précipité ſon père, il s'établit à la Jamaïque un Gouvernement civil, modèlé, comme dans les autres

isles, sur celui de la métropole. Le Commandant réprésenta le Roi ; le Conseil, les Pairs ; & trois Députés de chaque Ville, avec deux de chaque Paroisse, composerent les Communes. Mais, cette Assemblée borna ses premiers efforts à combiner, sans ordre, quelques réglemens provisionnels de Police, de Justice & de Finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce Corps de Loix, qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages *Statuts* méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un, qui pourvoit à la défense de la Patrie, y excite vivement ce même *intérêt particulier* des citoyens, qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi, sera payé sur le champ par l'Etat : & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau, qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de 22 livres 10 sols. La gratification particulière est de 168 liv. 15 sols pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse ; de 135 livres, pour chaque personne portée d'Irlande ; de 78 liv. 15 sols, pour chaque personne portée du con-

tinent de l'Amérique; de 45 liv. pour chaque perſonne portée des autres iſles.

La troiſième loi tend à favoriſer la culture. Lorsqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt eſtimée par douze propriétaires qui ſont ſes pairs. Le créancier eſt obligé de recevoir ce fonds en payement du total, au prix de l'eſtimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance; mais ſi l'habitation excédoit la dette, il eſt obligé de rembourſer le ſurplus. Cette Juriſprudence qui entraîne à des partialités, répare ſon injuſtice par un bien Général, en diminuant la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand, contre le cultivateur. Le réſultat de cette diſpoſition eſt à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en ſouffre rarement, parce qu'il eſt ſur ſes gardes; & le débiteur en eſt plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'eſt alors la confiance qui fait les engagemens; & cette confiance ne ſe mérite & ne s'entretient que par des vertus.

XLVII. La Jamaïque s'eſt enrichie par ſon commerce interlope dans l'Amérique Eſpagnole.

Avant que de ſi ſages loix euſſent aſſuré la proſpérité de la colonie, elle s'étoit déja fait un nom. Quelques avanturiers, autant par haîne ou jalouſie nationale, que par inquiétude d'eſprit & beſoin de fortune, attaquerent

les vaiſſeaux Eſpagnols. Ces corſaires furent ſecondés par les ſoldats de Cromwel, qui, ne recueillant après ſa mort que l'averſion publique attachée à ſes cruels ſuccès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'eſpéroient plus en Europe. Ce nombre fut groſſi d'une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au ſang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévaſtoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque, qu'étoient toujours portées par les nationaux & ſouvent par les étrangers, les dépouilles du Méxique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette iſle plus de facilité, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs; ſoit pour débarquer, ſoit pour dépenſer à leur gré le butin de leurs courſes. C'eſt-là que les prodigalités de la débauche, les rejettoient bientôt dans la miſère. Cet unique aiguillon de leur ſanguinaire induſtrie, les faiſoit voler à de nouvelles proies. Ainſi, la colonie profitoit de leurs continuelles viciſſitudes de fortune; & s'enrichiſſoit des vices qui étoient la ſource & la ruine de leurs tréſors.

Quand cette race exterminante fut éteinte, par ſa meurtrière activité, les fonds qu'elle avoit laiſſés, & qui n'étoient, après tout, dérobés qu'à des uſurpateurs plus injuſtes & plus

cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec des possessions Espagnoles. Cette veine de richesse alla toujours croissant, & sur-tout vers la fin du siècle. Des Portugais, avec un capital de trois millions, dont le Souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent, en 1696, à fournir aux sujets de la Cour de Madrid, cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette Compagnie tira de la Jamaïque, un grand nombre de ces esclaves. Dès-lors, le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Méxique & le Pérou; soit par l'entremise des Agens Portugais; soit par les Capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais, ces liaisons furent un peu rallenties, par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des allarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la Compagnie du Sud, chargée de pourvoir de Négres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entièrement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du Ministère Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes, donneroit u-

ne nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vuës furent ſi juſtes, qu'en 1659 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Eſpagnoles, quinze-cens millions.

Le commerce prohibé qu'elle y faiſoit, étoit ſimple dans ſa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres; que ſon mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni découvrir, ni étancher, ſans ſe décharger. Le Gouverneur permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais, pour ſe garantir ou ſe diſculper de toute accuſation auprès de ſa Cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau; tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé, l'étranger, qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite; permiſſion toujours accordée, mais avec le faux ſemblant de grandes difficultés. Cette diſſimulation étoit néceſſaire, pour que le Commandant ou ſes Agens puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret; parce qu'on ſuppoſeroit tou-

jours que ce ne pouvoit être autre chose que les marchandises qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainsi se vuidoient & se répandoient les plus grosses cargaisons.

La Cour de Madrid se flatta de mettre fin à ce désordre, en défendant l'admission des bâtimens étrangers dans ses ports, sous quelque prétexte que ce pût être. Mais, les Jamaïcains, appellant la force au secours de l'artifice, se firent protéger dans la continuation de ce commerce par les vaisseaux de guerre Anglois, dont le Capitaine recevoit cinq pour cent, sur tous les objets de la fraude qu'il autorisoit entre les sujets, contre le traité des Couronnes: tant il est inutile aux Rois de faire entr'eux des pactes, qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations!

Cependant, à cette violation éclatante & manifeste du droit public, en a succédé une plus sourde & moins menaçante. Les navires expédiés de la Jamaique, se rendent aux rades de la côte Espagnole les moins fréquentées; mais sur-tout à deux ports également déserts, celui de Brew à cinq milles de Carthagène, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui sait la langue du pays, est mis promptement à terre, pour avertir les contrées voisines de l'arrivée des vaisseaux. La nouvelle se répand de proche en proche, avec

la plus grande célérité, jusqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence; & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la néceſſité. L'équipage du bâtiment eſt diviſé en trois parties. Pendant que l'une accueille les acheteurs avec politeſſe & veille d'un œil attentif ſur le penchant & l'adreſſe qu'ils ont pour le vol; l'autre eſt occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Eſpagnols, en échange des eſclaves, du vif-argent, des ſoieries, & d'autres marchandiſes qui leur ſont livrées. En même-tems, la troiſième diviſion retranchée en armes ſur le tillac, pourvoit à la ſûreté du navire & de tout l'équipage, ayant ſoin de ne pas laiſſer entrer plus de monde à la fois, qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorſque les opérations ſont terminées, l'Anglois regagne ſon iſle avec ſes fonds qu'il a communément doublés, & l'Eſpagnol ſa demeure avec ſes emplettes, dont il eſpere retirer un ſemblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes & marche dans des chemins détournés, avec des Négres qu'il vient d'acheter & qu'il a chargés de marchandiſes, diſtribuées en paquets, d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette

Cette manière de négocier prospéroit depuis longtems au grand avantage des colonies des deux nations; lorsque la substitution des vaisseaux de registre aux gallions, rallentit, comme l'Espagne se le proposoit, la marche de ce commerce. Il diminua par dégrés; & dans les derniers tems, il étoit réduit annuellement à quinze ou seize cens mille livres. Le Ministère de Londres, voulant le ranimer ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766, que le meilleur expédient, pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Aussi-tôt les bâtimens Espagnols du nouveau monde y sont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloises. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande-Bretagne pour cette isle, n'avoient pas passé 9,351,540 livres. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter considérablement. La franchise & la liberté dans le commerce sont deux grands appâts pour l'étranger, deux sources d'opulance pour la nation qui ouvre ses ports.

Sans la restriction qui écarte toutes les productions de la même nature que celles de la Jamaïque, on peut présumer que les denrées de Sait-Domingue auroient pris la même rou-

route que celles du Mexique & du Perou. Comment un Gouvernement qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises des isles du Vent, refuse-t-il l'entrée à celles d'une isle sous le Vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baie de Honduras, sur la rivière Noire, tout près des Mosquites. Des raisons qui ne sont pas venuës jusqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, espérant approvisionner par-là les Provinces intérieures du Mexique: & si ce qu'on publie est vrai, le succès surpasse de beaucoup leurs espérances.

XLVIII. La Jamaïque s'est encore plus enrichie par ses cultures que par son commerce interlope.

Cependant ce commerce frauduleux & précaire, est peu de chose au prix des richesses immenses que la Jamaïque a retirées de ses cultures. La première à laquelle on se livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien

établie par les Espagnols. Elle prospéra, tant que durerent les plantations de ce peuple qui en faisoit sa Principale nourriture & son négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir; & l'on les renouvella. Mais soit défaut de soins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réussirent pas. On se dégoûta de cette culture, & on y substitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroissemens considérables; lorsque le Parlement chargea d'un droit de 3 livres 18 sols 6 derniers la livre d'indigo, qui se vendoit 11 livres 5 sols. Si la taxe étoit alors visiblement trop forte, elle devint insoutenable, lorsque la concurrence des François eut fait baisser la marchandise au prix de 4 livres 10 sols la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les isles Angloises, & plus rapidement qu'ailleurs à la Jamaïque. Le Gouvernement à travaillé dans les derniers tems à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaissé cette branche d'industrie, il l'a étayée par un encouragement de onze sols trois derniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ses établissemens. Cette générosité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint-Domingue cette teintu-

re, qu'ils introduisent dans la Grande-Bretagne, comme sortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à 1,200,000 liv.

On ne peut regarder comme entièrement perdue la dépense que fait à cette occasion le Gouvernement, puisque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'esprit de finance a fait naître dans la plupart de nos Gouvernemens, entre l'Etat & les sujets. Depuis que le Prince n'a cessé d'imaginer des moyens pour surprendre de l'argent ; le peuple cherche des ruses pour se soustraire à l'injustice des taxes, ou pour excroquer l'argent du Prince. Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépense, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement ; il n'y a plus eu de scrupules sur la violation des loix pécuniaires, de bonne-foi dans le payement des impots, de franchise dans les engagemens du citoyen avec le Gouvernement. Oppression d'un côté, pillage de l'autre ; la finance poursuit le commerce : & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices : & le colon rejette ce tri-

ple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence; quand il est trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaise Administration introduite par l'esprit de finance: l'Europe ne manque point d'Etats qui ne rendent ce tableau que trop fidèle.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorsqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les isles de l'Amérique des cotonniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croissent sans soins, sur-tout dans les lieux bas & marécageux. Leur toison est d'un rouge plus ou moins pale, très fine, mais si courte qu'on ne sauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramasser sert, dans le pays même, à faire des matelas & des oreillers.

L'arbrisseau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un sol sec & pierreux. Il préfére celui qui est déjà familiarisé par la culture. Ce n'est pas que la plante ne paroisse mieux prospérer dans un terrein neuf que dans un sol usé; mais en y poussant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'exposition du Levant est celle qui lui convient le mieux. C'est en Mars, c'est en Avril,

& dans les premières pluies du printens, que commence la culture du coton. On fait des trous à sept ou huit pieds de distance les uns des autres, & l'on y jette uu nombre indéterminé de graines. Lorsqu'elles sont levées à la hauteur de cinq ou six pouces; toutes les tiges sont arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses. Celles-ci sont étêtées deux fois avant la fin d'Août. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y a que le bois poussé après la dernière taille qui porte du fruit; & que si on laissoit monter l'arbuste au-dessus de quatre pieds, la récolte seroit moins aisée, sans être plus abondante. On suit toujours la même méthode durant trois ans que le cotonnier peut durer, si l'on n'a pas les moyens de la renouveller plus souvent avec un avantage qui compense ce soin.

Pour qu'il puisse prospérer, on doit porter un attention très-suivie à arracher les mauvaises herbes qui naissent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent, mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut sur-tout que les mois de Mars & d'Avril, tems où se fait la récolte, soient bien secs, pour que le coton ne soit pas taché & rougi.

C'est neuf ou dix mois après avoir été planté que le cotonier offre son produit. Il

ſe forme à l'extrémité de ſes branches une fleur, dont le piſtil ſe change en une coque de la groſſeur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & ſe partage en trois, lorſque le coton qu'elle renferme eſt mûr.

La récolte faite, il faut ſéparer de la toiſon la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'eſt une machine compoſée de deux baguettes de bois dur qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les aſſujettit par les deux bouts, & il n'y a de diſtance entr'elles que celle qui eſt néceſſaire pour paſſer la graine. A l'un des bouts eſt une eſpèce de petite meule qui, miſe en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux ſens contraires. Elles prennent le coton qui leur eſt préſenté, & en font ſortir par l'impulſion qu'elles ont reçuë, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languiſſoit dans les iſles Angloiſes, elle fleuriſſoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baiſſera. Le Parlement, c'eſt-à-dire, la nation, qui connoît & qui adminiſtre elle-même ſes revenus, voyant que le coton de ſes colonies ne ſuffiſoit pas pour occuper ſes manufactures, a ſupprimé en 1766 les droits im-

posés jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matière première, & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une Administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagère aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celle du gingembre.

Cette plante, qui ne s'éleve jamais à plus de deux pieds, est assez touffuë. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejettons, qu'on met sous terre vers la fin des pluies, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque les feuilles ont jauni & qu'elles sont fanées, le gingembre est mûr ; on l'arrache, & on l'expose à l'air ou au vent, pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plattes, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pésante, blanche, ferme, de la consistance du navet

La culture du gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de rester plusieurs années dans la terre, sans s'y pourrir; & d'être gardée, tant qu'on veut, après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le gingembre ne demande pas beaucoup de soins, il dépense infiniment de sucs: la terre où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

Lorsque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du gingembre; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres, étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une espèce de passion pour cette épicerie naturellement fort chaude. Ils en mangeoient le matin, pour aiguiser leur appétit. Ils en servoient à table, confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas, pour faciliter la digestion. C'étoit dans la navigation, leur antidote contre le scorbut. On adopta dans l'ancien monde, le goût du nouveau; & le gingembre fut mêlé par-tout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale

baiſſa graduellement de prix ; & le gingembre paſſa peu-à-peu de mode. Après avoir eu une valeur aſſez conſidérable, il tomba vers la fin du dernier ſiècle à dix francs le cent. Bientôt on n'en voulut plus ; & la culture en fut à-peu-près généralement abandonnée, ſi ce n'eſt à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernières années, on trouve que cette iſle en a fourni par an, une exportation de 649,865 livres peſant. La plus grande partie a trouvé ſa conſommation dans les poſſeſſions Britanniques. Le reſte a été vendu dans le Nord, à un prix qui ne ſauroit tenter les colonies où le terrein n'eſt pas comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette iſle fournit à l'Europe, une aſſez grande quantité de piment. Il y en a de pluſieurs eſpèces, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'eſpèce de piment, connue ſous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement ſur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il eſt très-droit, d'une groſſeur médiocre, & couvert d'une écorce griſâtre, unie & luiſante. Ses feuilles reſſemblent en tout, à celles du laurier. A l'extrêmité de ſes branches, naiſſent des fleurs auxquels ſuccédent des grappes, un peu plus groſſes que celles de

genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie, qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *Allspice*. L'usage en est excellent, pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités; mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le produire ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Moddifort. Ses capitaux, son activité, son intelligence, le mirent en état de défricher ce terrein immense, & l'éléverent, avec le tems, au Gouvernement de la colonie. Cependant, le spectacle de sa fortune & ses vives sollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oisiveté des armes. Douze cens malheureux, arrivés en 1670 de Surinam, qu'on venoit de céder aux Hollandois, se montrerent plus dociles à ses leçons. Le besoin leur donna du courage, & leur exemple inspira l'émulation. Ces germes de travail furent heureusement nourris par l'abondance d'argent que les succès continuels des Flibustiers faisoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie

fut employée à la construction des édifices, à l'achat des esclaves, des ustensiles, de tous les meubles nécessaires aux habitations naissantes. Tout changea de face. Bientôt, il sortit de la Jamaïque une grande quantité de sucre, & d'un sucre supérieur à celui des autres isles Angloises. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorsqu'on lui a associé celle du caffé.

Ce précieux arbrisseau, tiré des Indes orientales, enrichissoit les établissemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les isles Angloises songeassent à se l'approprier. Encore n'y a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté; mais elle suffira pour en fournir dans peu de tems, tout ce que l'Empire Britannique en peut consommer. La métropole l'a encouragée à ce genre de culture, quand elle a reglé que les caffés de l'étranger payeroient en entrant dans ses domaines six livres par quintal de plus, que le caffé provenant du cru de ses colonies.

Les Commissaires des Plantations disoient, en 1734, à la Chambre des Pairs, que les productions de la Jamaïque, importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à 12,138,748 livres, 1 sol, 6 deniers. Leur valeur s'est élevée depuis à 15,300,000 liv. Ce revenu est formé par vingt-cinq mille barriques de sucre, par deux mille sacs de coton,

par trois millions pesant de caffé, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture, & d'autres objets moins importans. C'est le fruit des travaux de vingt mille blancs & de quatre-vingt-dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'Administration & la défense annuelles de la colonie coûtent deux millions, & dans quelques circonstances beaucoup davantage. Tout son capital, en terres, en esclaves, en maisons, en toute espèce de mobilier, a été estimé 495,000,000 livres. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des habitations? Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les négocians établis dans l'isle, & surtout envers les Juifs. Puisse ce peuple, qui fut d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite esclave ou fugitif pendant vingt siècles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelqu'autre isle riche de l'Amérique! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui lui fit payer cher les erreurs de son culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde; puisqu'ils sont nos frères par

les liens de l'humanité, & nos pères par les Dogmes de la Réligion !

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainsi dire, par l'immensité des créances qu'on a sur eux, les deux tiers de leurs biens fonds; si l'on s'en rapporte à des observateurs qui connoissent l'état de leurs affaires. Ce désordre croîtra toujours, à moins qu'il ne soit arrêté par une augmentation rapide & considérable dans les cultures. Mais ce succès est-il possible? Est-il vraisemblable? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner.

XLIX. Est-il possible de multiplier les productions de la Jamaïque.

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de sept cent vingt pieds de Roi de long, sur soixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand espace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture, quoique plus florissant que jamais, dément cette assertion. Tout l'intérieur du pays est un désert en friche. Il n'y a des habitations que sur les côtes, qui ne sont pas même entièrement exploitées. La plupart des planteurs y possédent un terrein immense, dont à peine le quart est mis en valeur. Deux cens mille acres au plus, absorbent tous leurs soins.

Quand on considére que la Jamaïque est occupée depuis longtems par un peuple actif &

éclairé, que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont versé dans tous les tems des trésors immenses, qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture, que depuis très longtems on y a recours aux engrais, que les rades & les ports y sont prodigieusement multipliés pour l'exportation, que sa métropole & l'Europe entière ont ouvert leur sein à ses productions, que malgré tant d'avantages, les terres ne s'y sont guère venduës que le tiers de ce qu'elles coutoient dans les autres isles: quand on pese mûrement toutes ces considérations, on ne peut s'empêcher de penser que le sol de la Jamaïque doit être assez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui, par la commodité du transport, semblent exiger de préférence la culture du sucre, doivent avoir à-peu-près reçu tous les soins, toute la fertilité dont ils étoient susceptibles. La fraîcheur excessive & continuelle des montagnes seroit trop nuisible à toutes les productions, trop destructive des esclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puisse y entreprendre des travaux utiles. L'espace qui est entre les montagnes & les côtes est souvent d'une extrême aridité; mais il s'y trouve aussi par intervalles, des vallées, des côteaux, des plaines, où tout atteste que les Indiens plantoient leur mays, que les Espagnols éle-

augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contre eux des partisans actifs, auxquels on donnoit 90 livres pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rébelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer; on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde: malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie, à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute Administration civile. Tous les

La nature détruisit en un moment ce brillant spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre, des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des côteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes englouties. Des plantations entières furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tombérent renversées sur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jetta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'isle entière, trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque, du 7 Juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élévation, l'isle est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomène épouvantable: monument de la fragilité des conquêtes, qui dut apprendre aux Européens à ne pas se reposer sur la possession d'un monde qui

L.
La Jamaïque éprouve une grande calamité. Suites de cette catastrophe.

chancele ſous leurs pieds, & ſemble ſe dérober à leurs avides mains.

Dans ce déſordre général, Port-Royal fut détruit, & ſubmergé; tous les vaiſſeaux qui étoient dans la rade furent fracaſſés ou jettés au loin dans les terres. Mais cette place offroit trop de reſſources par ſa poſition pour être abandonnée. A peine le calme de la nature eut tranquilliſé les eſprits, qu'on releva la ville ſur ſes débris. Téméraires travaux! Un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port-Royal, comme Jeruſalem, ne peut-être réédifiée. La terre ne ſe laiſſe creuſer que pour l'engloutir. Par une ſingularité qui confond tous les efforts & les raiſonnemens de l'homme; les ſeules maiſons qui ſubſiſtent après ce bouleverſement, reſtent bâties ſur une petite langue qui s'avance pluſieurs milles dans la mer. Ainſi la terre ferme rejette de ſon ſein des édifices auxquels l'inconſtance de l'Océan offre, pour-ainſi-dire, une baſe ſolide. Ce peu de bâtimens expoſés à l'invaſion, eſt défendu par une des meilleures forteresſes de l'Amérique.

Les habitans de Port-Royal, découragés par des calamités répétées, ſe réfugierent à Kingſton, ſituée ſur la même baie. Bientôt leur induſtrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & floriſſante. Elle eſt devenuë le

centre de toutes les affaires. Si elles n'y font pas aussi vives qu'elles le furent autrefois à Port-Royal ; c'est parce que les liaisons extérieures de la colonie ne font plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des insultes.

Cependant, Kingston, malgré ses progrès, ne devint pas la capitale de l'isle. Ce titre resta à Saint-Iago de la Vega, que les Anglois ont appellé Spanish-town, ou Ville Efgnole. Elle est située à quelques lieues de la mer sur la rivière de Cobre, qui, sans être navigable, est la plus belle du pays. C'est-là qu'étoit le siège de l'Assemblée générale, du Commandant, des tribunaux. Les principaux Officiers, les plus riches colons y faisoient leur demeure. Ce concours y rendoit la société plus douce, les plaisirs plus vifs, les commodités plus nombreuses, & le luxe plus considérable.

Tel étoit l'état des choses, lorsque l'Amiral Knowles, en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le Gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vuës furent adoptées par le corps législatif de l'isle, qui décida qu'à l'avenir tous les ressorts & les

s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faisoit cet accommodement au nom de la Couronne; l'Assemblée générale de la colonie, avoit proposé son arrangement particulier, aux Négres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeassent à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs; à condition qu'on leur payeroit une somme fixe pour chacun de ces déserteurs qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette stipulation, contraire à l'humanité, n'a pas été sans doute réligieusement observée. On s'est accusé mutuellement d'infidélité. Les Négres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé plusieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haîne, les Négres esclaves *résolurent* d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrâsoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du Gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le tems convenu le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres; & ne se voyant

pas en état de résister à toutes les forces de l'isle que leur entreprise prématurée avoit réunies en un moment, ils se réfugierent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrières & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher, à prix d'argent, le secours des Négres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs frères : ils les poursuivirent, ils en tuérent un grand nombre par surprise. Enfin, les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent longtems dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans retour; lorsque les révoltés accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit; on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers.

Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration furent attachés vivans à des gibets où ils périrent lentement, exposés & consumés au soleil ardent de la Zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bucher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont le seul crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ôse aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de 225 liv. C'est ainsi que les Anglois, ce peuple si jaloux de sa liberté, se joue de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce & l'esclavage des Négres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu sans doute en

égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des Négres, ſeuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour tranſplanter ces Africains qu'on deſtinoit à cultiver la terre ſans y rien poſſéder, il a fallu les prendre par force & les rendre eſclaves. Pour les tenir dans l'eſclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la ſervitude: il faut des ſupplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qui le ſont devenus.

Mais enfin la cruauté même a ſon terme, dans ſa nature deſtructive. Un moment ſuffit; une deſcente heureuſe à la Jamaïque, y peut faire paſſer des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée, & le bras levé contre leurs oppreſſeurs. Le François qui ne ſongera qu'à nuire à ſon ennemi, ſans prévoir que la révolte des Négres dans une colonie les peut ſoulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra ſa force, ſon courage, & laiſſera la Jamaïque en proie à des eſclaves & à des conquérans, qui ſe la diſputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injuſtice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne ſe rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le ſang attire le ſang; &

la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère & de deuil, où les générations viennent successivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & se renverser dans la poussière.

LII.
Avantages de la Jamaïque pour la guerre, désavantages pour la navigation.

Ce seroit pourtant une perte funeste à l'Angleterre, que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette isle à l'entrée du golfe du Méxique, & l'a comme renduë la clef de ce riche pays. Les vaisseaux qui vont de Carthagene à la Havane, sont forcés de passer sur ses côtes. Elle est plus à portée qu'aucune autre isle, des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence de ses rades, lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre, de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La première de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint-Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arrière: ainsi l'on perd plus de tems qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé

par les garde-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. „ Je viens, dit le Capitaine „ Edward au Gouverneur de la Place, je viens „ vous livrer mon navire, mes matelots, mes „ soldats, & moi-même; je ne vous demande „ que la vie pour mon équipage. Je ne commettrai point, dit le Commandant Espagnol, „ une action déshonorante. Si nous vous avions „ pris dans le combat, en pleine mer, ou sur „ nos côtes, votre vaisseau seroit à nous, & „ vous seriez nos prisonniers. Mais battus par „ la tempête, & poussés dans ce port par la „ crainte du naufrage, j'oublie, & je dois oublier que ma nation est en guerre avec la „ vôtre. Vous êtes des hommes, & nous le „ sommes aussi. Vous êtes malheureux, nous „ vous devons de la pitié. Déchargez donc avec „ assurance, & radoubez votre vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans ce port, pour les „ frais que vous devez payer. Vous partirez „ ensuite, & vous aurez un Passeport jusqu'au-delà des Bermudes. Si vous êtes pris après „ ce terme, le droit de la guerre vous aura

„ mis dans nos mains ; mais en ce moment, „ je ne vois dans des Anglois que des étran- „ gers, pour qui l'humanité reclame du se- „ cours." C'est-là qu'on reconnoît la généro- „ sité Espagnole !

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle, que les Anglois nomment Crooked, & qui est située à quatrevingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'Est, ranger de fort près les côtes de Saint-Domingue, de peur d'être poussés sur les basses de Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires, ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes, n'éprouverent pas les mêmes difficultés.

LIII. Etablissement des Anglois aux isles Lucayes.

Ces isles, les premières que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cens. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages, qu'on fit tous périr dans les mines de Saint-Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fût entièrement déserte, lorsque l'Angleterre jetta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes, qui furent exterminés sept ou huit ans

ans après par les Espagnols. Cette catastrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. A peine ils avoient élevé cent soixante maisons, quand les François & les Espagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruisirent leurs plantations, & enlevèrent leurs Négres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs; & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus réculées de l'Asie, sur-tout les parages de l'Amérique septentrionale, trouvoient un asyle sûr & commode dans ce repaire. Depuis longtems ils insultoient impunément, même le pavillon de la Grande-Bretagne. Enfin en 1719 George I. réveillé par les cris de son peuple & par le vœu de son Parlement, fit partir des forces suffisantes pour les réduire. La plupart accepterent l'amnistie qui leur étoit offerte, & grossirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui composée de trois mille ames. La moitié est établie à la Providence; le reste est établi dans les autres isles. C'est au brigandage de leurs premières mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laissent languir l'agri-

culture; quoique la variété du terrein qu'ils occupent, ou peuvent occuper, ne cesse de solliciter leur industrie, leur ambition, leurs caprices même. On sait bien qu'en général il n'est pas fertile; mais il s'y trouve des veines assez riches pour faire prospérer une population plus considérable. Ces isles qui, faute de denrées, ont été jusqu'à présent perduës pour la Grande-Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur position, si ce n'est pas par leur commerce.

Les Lucayes, qui d'un côté ne sont séparées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne, qui se termine à-peu-près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres isles qu'on apelle Caïques & Turques, mises depuis peu sous le joug de la marine Angloise, & qui prolongent la chaîne jusques vers le milieu de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Ces différentes isles laissent entr'elles cinq passages aux plus grands bâtimens. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ses corsaires un mouillage tranquille, une retraite assurée, avec l'empire du canal étroit qui les sépare l'une & l'autre de Saint-Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis de cette colonie si riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si

ceux-ci n'ont pas construit des forts sur les autres isles du débouquement, c'est que la supériorité de leur manœuvre leur a paru suffisante sans ce secours, pour intercepter ce passage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne se promettent pas d'aussi grands avantages des Bermudes.

LIV. Etablissement des Anglois aux isles Bermudes.

Cet Archipel, éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudès, qui lui donna son nom, sans y aborder. Jamais ce groupe d'isles n'avoit été habité par aucun mortel, lorsque soixante Anglois y passerent en 1712. Sa population s'accrut assez considérablement, parce qu'on exagéra beaucoup les avantages de son climat. On s'y rendoit des Antilles, pour recouvrer la santé; des colonies septentrionales, pour y jouir tranquillement de sa fortune. Plusieurs Royalistes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poësie. Il fit passer son enthousiasme, à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmier, qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme difparut, & ces ifles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petiteffe. Elles font extrêmement nombreufes, & n'occupent qu'un efpace de fix à fept lieues. Le fol y eft d'une qualité médiocre, fans aucune fource pour l'arrofer. On n'y boit d'autre eau, que celle des puits & des citernes. Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens, y donnent une nourriture abondante & faine. Il n'y croît point de ce fuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hazard a reffemblé fous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaifons audehors que par quelques bâtimens, qui, paffant des colonies du Nord à celles du Midi, vont de tems en tems fe rafraîchir à ces ifles paifibles.

On a fouhaité d'augmenter l'aifance de ce peuple par l'induftrie. On a voulu qu'il cultivât la foie, enfuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces infulaires ont borné tous leurs arts fédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture, fi convenable à des hommes fimples & modérés, devient tous les jours plus floriffante. On y conftruit depuis plus d'un fiècle, avec un bois de cèdre que les François

appellent acajou, des vaiſſeaux qui n'ont point d'égaux, ſoit pour la marche ou pour la durée, & qui ſont généralement recherchés, ſur-tout par les corſaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment les matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers; mais ces vaiſſeaux ſont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont ſervi de modèle.

Les principaux habitans des iſles Bermudes ont formé en 1765 une ſociété, dont les ſtatuts ſont peut-être le monument le plus reſpectable qui ait jamais honoré l'humanité. Ces vertueux citoyens ſe ſont engagés à former une bibliothéque de tous les livres économiques, en quelque langue qu'ils aient été écrits, à procurer aux perſonnes valides des deux ſexes, une occupation convenable à leur caractère; à récompenſer tout homme qui aura introduit dans la colonie un art nouveau, ou qui aura perfectionné un art déjà connu; à donner une penſion à tout journalier, qui, après quarante ans d'un travail aſſidu & d'une réputation ſaine, n'aura pû amaſſer des fonds ſuffiſans pour couler ſes derniers jours ſans inquiétude; à dédommager enfin tout habitant des Bermudes, que le Miniſtère ou le Magiſtrat auront opprimé.

Garde ces avantages, peuple laborieux ſans

richesses, heureux de ton travail & de ta pauvreté, qui conservent tes mœurs. Un ciel pur & serein veille sur tes jours innocens. Tu respires la paix de l'ame avec la santé. Aucun poison du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouve l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent sur tes bords, comme les tempêtes de l'Océan qui t'environne. C'est pour jouir du spectacle de ta frugalité, que l'homme vertueux voudroit passer les mers. Ah! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons! Tu saurois... hélas!... non, mon esprit se trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien...

L'Angleterre ne retiroit de toutes les isles qui prospéroient sous son pavillon, que le sucre nécessaire à sa consommation, une partie du caffé & du coton dont elle avoit besoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La dernière guerre, en étendant son domaine dans le nouveau monde, a enrichi son commerce de quelques branches d'exportation.

LV. Les Anglois prennent possession de l'isle de Tabago, qui avoit été occupée par les Hollan-

A la tête de ses nouvelles acquisitions, est l'isle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'est point, comme la plupart des autres Caraïbes, hérissée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal-sains. Des plaines qui s'étendent sans inégalités, y sont cou-

ronnées par des côteaux, dont la pente douce & facile est presque par-tout susceptible de culture. On voit sortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de sources, qui la plupart semblent destinées à faire agir des moulins à sucre. Le sol, quelquefois sablonneux, est constamment noir & profond. Des hâvres sûrs & commodes, bornent le Nord & le Couchant de l'isle, qui n'est pas exposée à ces terribles ouragans qui causent ailleurs de si grands ravages. Le voisinage du continent peut lui procurer cet avantage inestimable. dois & par les François.

Aussi Tabago fut-il autrefois extrêmement peuplé, si l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'est pourtant que douteuse. Ses habitans y résisterent long-tems aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre-Ferme, ennemis opiniâtres, implacables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se disperserent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632 il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jetter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou

fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans, un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais Louis XIV. content de vaincre, rendit à la République, son alliée, une isle qu'elle avoit possédée. Cet établissement ne prospéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à passer en Amérique, n'y a jamais dû pousser les Hollandois. Leur métropole offre à l'industrie de ses citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux; ils n'ont pas besoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuse tolérance, achetée comme la liberté par des fleuves de sang, y laisse enfin respirer les consciences: jamais des scrupules de Religion n'y réduisent les ames timorées, à se bannir du sol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de sagesse & d'humanité à la subsistance & à l'occupation des pauvres, que le désespoir ne contraint point d'aller défricher une terre accoutumée à dévorer ses premiers cultivateurs. Tabago n'eut

donc jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter six sucreries.

La colonie étoit bornée à cet effet d'industrie, quand elle fut attaquée par la nation même, qui l'avoit rétablie dans ses droits primitifs de possession & de propriété. Au mois de Février 1677, une flotte Angloise destinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoise qui devoit s'opposer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'isle, qui devint fameuse par cette action mémorable, dans un siécle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaisseaux étoient sans mâts, sans agrêts, sans matelots pour manœuvrer, & qu'on se battoit encore. La bataille ne finit que quand on vit douze bâtimens brûlés & plusieurs coulés à fond. Les assaillans perdirent moins de monde, & les défenseurs garderent encore l'isle.

Mais d'Estrées qui vouloit l'emporter, y descendit cette même année au mois de Décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ses forces. Une bombe lancée de son camp, alla tomber sur le magasin à poudre. Ce coup, ordinairement décisif, mit l'ennemi hors d'état de défense: il se rendit à dis-

crétion. Le vainqueur, avec toute la rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendres, s'empara de tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France, par la paix qui suivit une action où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La Cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être, dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François, qui, trop nombreux à la Martinique, se déborderent aux isles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique. Celles-ci étoient des possessions précaires, & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle, dont le terrein étoit meilleur & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un Gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies, assez de lumières pour discerner les vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle

eſt fondée avec de foibles moyens, a beſoin de ſecours immédiats pour ſubſiſter. Elle ne peut faire des progrès, qu'à meſure qu'elle trouve la conſommation de ſes premières denrées. Celles-ci ſont pour l'ordinaire d'une eſpèce commune, qui, ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne ſe vend guère que dans les lieux voiſins, & doit mener inſenſiblement, par des profits médiocres, à l'entrepriſe des grandes cultures, qui ſont l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établiſſemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de ſuccès. On lui préféra des iſles moins abondantes, mais plus rapprochées des reſſources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette iſle orgueilleuſe, qui ſe croit la reine des iſles, parce qu'elle eſt la plus floriſſante de toutes, prétendoit avoir des droits impreſcriptibles ſur Tabago, pour l'avoir occupée pendant ſix mois. Ses forces ont couronné ſes prétentions, & la paix de 1763 a juſtifié le ſuccès de ſes armes, en lui cédant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

Presque toutes les propriétés des Antilles devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui agiſſant au hazard dans des tems d'in-

expérience, fans aucun concours de leur métropole, faifoient autant de fautes que de pas. Leur avidité méprifa la pratique des naturels du pays, qui, pour diminuer la trop grande influence d'un foleil éternellement ardent, féparoient les petites portions de terrein qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands efpaces couverts d'arbres & d'ombre. Ces fauvages, inftruits par l'expérience, plaçoient leurs logemens au milieu des bois, *dans la crainte* des exhalaifons vives & dangereufes qui fortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deftructeurs de ce peuple fage, preffés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entières. Auffi-tôt des vapeurs épaiffes s'élevèrent d'un fol échauffé pour la première fois des rayons du foleil. Elles augmenterent à mefure qu'on fouilla les champs, pour les enfemencer ou les planter. Leur malignité s'introduifit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur, que le travail mettoit dans une tranfpiration exceffive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté; tous les vifcères fe dilatèrent, le corps enfla, l'eftomac ceffa fes fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs peftilentielles du jour: la nuit on refpiroit la mort avec le fommeil, dans des ca-

banes dreffées à la hâte au milieu des terres défrichées, fur un fol dont la végétation trop active & mal-faine, confumoit les hommes avant de nourrir les plantes.

D'après ces obfervations, voici le plan qu'il feroit bon de fuivre dans l'établiffement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels font les vents qui régnent le plus dans l'archipel de l'Amérique, & nous trouverions qu'ils y font réguliers du Sud-Eft au Nord-Eft. Si nous avions la liberté du choix, fi la nature du terrein n'y mettoit point d'obftacle, nous éviterions de nous placer fous le vent, de peur qu'il n'apportât continuellement dans notre fein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaifon des plantations neuves, une plantation qui fe feroit purifiée avec le tems. Ainfi nous devrions fonder notre colonie, au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conftruiroit dans les bois tous les logemens, autour desquels nous ne laifferions pas couper un feul arbre. Le féjour des bois eft fain. La fraîcheur qu'ils confervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette furabondance de tranfpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la féchéreffe & l'acrimonie d'un fang inflammable & dépouillé de fon fluide. On allumeroit du

feu pendant la nuit dans les cases, pour diviser le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet usage établi constamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions prises, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toises au moins des cabanes. Lorsque la terre seroit découverte, les esclaves seroient envoyés au travail à dix heures du *matin* seulement, c'est-à-dire, après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perduës depuis le lever du jour, feroient plus que compensées, par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espèce humaine. On continueroit cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien consolidé, permît d'y établir les colons, & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sûreté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

Pour avoir d'abord occupé le dessous du vent, les Anglois ont péri en foule à Tabago, & perdu beaucoup d'esclaves, quoiqu'ils fussent venus tous ensemble des colonies voisines. E-

clairés par cette disgrace ils se sont portés au-dessus du vent, & la mortalité s'est arrêtée. Cet établissement qui devoit être commencé immédiatement après la paix, à été très-retardé, parce que l'usage où est l'Angleterre de vendre le sol de ses isles, a entraîné des formalités sans nombre qui ont suspendu les défrichemens. Ce n'est qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, divisés en lots de cinq cens acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la première, ni dans la seconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'est étenduë sur Saint-Vincent & sur la Dominique, avec cette restriction, que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cens acres. Dans les trois acquisitions, l'acre n'a coûté que 22 ou 28 livres. Le cinquiéme de cette somme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premières années, & ensuite vingt pour cent par an jusqu'à la fin du Payement. On a de plus asservi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches sur son habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté se présente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation, s'exposent donc à laisser une femme sans homme, ou à donner un seul homme à

deux femmes. C'eſt tomber ou dans la polygamie que le chriſtianiſme défend, ou dans le célibat, que le proteſtantiſme rejette : car on ne ſuppoſe pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur ſang avec celui des Négres. Quoi qu'il en ſoit, un colon ne peut ſe ſouſtraire à cette obligation, qu'en payant 450 livres pour chaque femme, & le double de cette ſomme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette ſorte de gêne, le caractère Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains, d'une inertie profonde au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il ſurpaſſera par la qualité, par l'abondance de ſes productions, toutes les poſſeſſions que cette nation a acquiſes dans le nouveau-monde. Des ſpéculateurs, qui peuvent le mieux apprécier les rapports de ſon étenduë avec le genre de ſa fécondité, ne balancent pas à dire, que cette iſle donnera chaque année à ſa métropole, cinquante mille barriques de ſucre brut, ſans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque ; elle augmentera les richeſſes de la Grenade.

LVI. La France cede la Grenade à l'Angleterre.

Cette iſle, ſituée ſous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, ſept dans ſa plus grande largeur, & vingt ou vingt-deux de

de circonférence. Ses plaines sont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruisseaux assez considérables. Elle a sous le vent un port si vaste, que soixante vaisseaux de guerre y seroient au large, & si sûrs, qu'ils pourroient se dispenser de jetter l'ancre.

Importance & productions de cette isle.

Quoique les François, instruits de la fertilité de la Grenade, eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un barril d'eau-de-vie au Chef des sauvages qu'ils y trouverent; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils prirent le ton de Souverains, & bientôt agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce sommet, que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent

légérement ce roc, *le morne des fauteurs*, nom qu'il conſerve encore.

Un Gouverneur avide, violent, inflexible, les paya juſtement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de ſa tyrannie, ſe réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient reſtés ſous ſon obéïſſance, le condamnerent au dernier ſupplice. Dans toute la cour de juſtice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un ſeul homme nommé Archangeli, ſavoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de ſa ſignature, il avoit pour ſçeau un fer à cheval, autour duquel Archangeli, qui rempliſſoit l'office de greffier, écrivit gravement : *Marque de Monſieur de la Brie, Conſeiller-rapporteur.*

On craignit ſans doute que la Cour de France ne ratifiât pas un jugement ſi extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon ſens. La plupart des juges du crime, & des témoins du ſupplice, diſparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui, par leur obſcurité, devoient ſe dérober à la perquiſition des loix. Le dénombrement de 1700 atteſte, qu'il n'y avoit dans l'iſle que 251 blancs, 53 ſauvages ou mulâtres libres, & 525 eſclaves. Les animaux utiles ſe réduiſoient à 64 chevaux, & 569 bêtes à cor-

ne. Toute la culture consistoit en trois sucreries, & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714, & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jettoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever des sucreries. Un compte s'établit entre les deux colonies. La Grenade se libéroit peu-à-peu avec ses riches productions ; & la solde entière alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744, interceptant la communication des deux isles, arrêta du même instant les progrès de la culture à sucre. On y suppléa par celle du caffé, qui, pendant les hostilités, fut poussée avec toute la vigueur & l'essor que l'industrie avoit pris.

La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux. En 1753, la Grenade ren-

fermoit dans son sein 1,262 blancs, 175 Négres libres, & 11,991 esclaves, 2,298 chevaux ou mulets, 2,456 bêtes à corne, 3,278 moutons, 902 chevres, 331 cochons, formoient ses troupeaux. Elle cultivoit 83 sucreries, 2,725,600 pieds de caffé, 150,300 cacaoyers, & 800 cotonniers. Ses vivres consistoient en 5,740,450 fosses de manioc, 933,596 bananiers, 143 quarrés d'ignames & de patates. La colonie faisoit rapidement des progrès proportionnés à l'excellence de son sol. Les fièvres *opiniâtres* & les hydropisies, qui, depuis trente ans, consumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient cessé sans doute avec les défrichemens, où le colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ses espérances avec ses biens. Elle ne jouira plus des trésors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités, ont fait avorter ses précautions tardives. La rage de jouir avant le tems, & sans mesure; cette maladie qui a gagné le Gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ses maîtres; cette prodigalité qui moissonne quand il faudroit semer; qui détruit d'une main le passé, de l'autre l'avenir; qui seche & dévore le fond des richesses par l'anticipation des revenus; ce désordre qui résulte des besoins où le défaut de principes & d'expérience, ne man-

que jamais de réduire un Etat qui n'a que des forces ſans vuës & des moyens ſans conduite; l'anarchie qui règne au timon des affaires; la précipitation, la brigue ſubalterne, le vice ou le manque de projets; d'un côté, la hardieſſe de tout faire impunément, & de l'autre, la crainte de parler, même pour le bien public: ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait paſſer la Grenade entre les mains des Anglois, qui, poſſédent cette conquête par le traité de 1763. Mais jusqu'à quand? Sera-ce ſans retour?

L'Angleterre n'y a pas heureuſement débuté. Dans le premier enthouſiaſme d'une acquiſition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'eſt hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au-deſſus de leur valeur réelle. Cette fantaiſie, en expulſant de l'iſle d'anciens colons habitués au climat, a fait ſortir de la métropole trente-cinq ou trente-ſix millions de livres. A cette imprudence a ſuccédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés ſans doute par l'orgueil national, ont ſubſtitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédéceſſeurs. Ils ont voulu changer la manière de vivre des eſclaves. Par leur ignorance même attachés plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, les Négres ſe ſont révol-

tés. Il a fallu faire marcher des troupes, & verser du sang. Toute la colonie s'est remplie de soupçons. Des maîtres qui s'étoient jettés dans la nécessité de la violence, ont craint d'être brûlés ou assassinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus. Le calme s'est enfin rétabli. Le nombre des esclaves a été porté à quarante mille, & les productions se sont élevées au triple de ce qu'elles étoient sous la domination Françoise.

Les cultures accroîtront encore par le voisinage d'une douzaine d'isles qui dépendent de la colonie, sous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois jusqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de sources d'eau. L'air y est sain. La terre couverte seulement de halliers clairs, n'a point été défenduë des rayons du soleil: elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles, qui attaquent la vie des cultivateurs.

Cariacou, la seule de ces isles que les François aient occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui, dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le tems, leur petit nombre fut grossi par des habitans de la Guadeloupe, qui, voyant leurs plantations détruites par une espèce particulière de fourmis, allerent porter à Cariacou leur indus-

trie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent environ douze cens esclaves, avec lesquels ils se faisoient un revenu de quatre ou cinq cens mille liv. en coton.

Les autres Grenadins ne promettent pas les mêmes avantages. On a cependant commencé à y cultiver le sucre. Il a singulièrement réussi à Becouya, la plus grande, la plus fertile de ces isles : elle n'est éloignée que de deux lieues de celle de Saint-Vincent.

LVII. Les Anglois prennent possession de Saint-Vincent. Habitudes des Sauvages qu'ils trouvent dans cette isle.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660 de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint-Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asyle dans la première, & le plus grand nombre, dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard, que l'âge seul avoit instruit & appellé au Gouvernement. L'Empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours Roi, c'est-à-dire, guide & père de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas l'art sublime de soumettre & de gouverner

les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de conquête; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre, des droits & des fruits, par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature, s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pû savoir exactement l'*origine*. *Un* navire, dit-on, qui transportoit des Négres pour les vendre, vint échouer à Saint-Vincent; & les esclaves, échappés au naufrage, y furent accueillis comme des frères par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges, qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisième tradition veut que ce sang étranger provienne des Négres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols, dans les premières guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouïr de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol; en un mot, des biens de la nature, qu'aucun homme ne doit ni ravir ni refuser à personne.

C'eſt peu. Les maîtres de l'iſle donnerent leurs filles en mariage à ces étrangers, quel que fût le hazard qui les eût conduits. L'eſpèce procréée de ce mélange, forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conſervé de la couleur primitive de leurs pères, que de la nuance mitoyenne de leurs mères. Le Caraïbe rouge eſt de petite ſtature; le Caraïbe noir eſt grand, robuſte; & cette race doublement ſauvage, parle avec une véhémence qui ſemble tenir de la colère.

Cependant le tems éleva des nuages entre ces deux nations: ils furent apperçus de la Martinique. On réſolut de profiter de cette méſintelligence, pour s'élever ſur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient aſyle aux eſclaves déſerteurs des iſles Françoiſes. L'impoſture n'enfante que l'injuſtice. On attaqua ſans raiſon ceux qu'on accuſoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition, la jalouſie des chefs qu'on y deſtina; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des ſecours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux; la difficulté des ſubſiſtances; l'impoſſibilité d'atteindre des ennemis cachés dans des bois & dans des montagnes: tout concourut à faire échouer une entrepriſe auſſi téméraire que vio-

lente. Il fallut ſe rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles ; mais la victoire des ſauvages ne les empêcha pas de demander la paix en ſupplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié ſincere, une concorde inaltérable. Cette propoſition fut acceptée ; & l'on vit dès l'année ſuivante, qui fut 1719, pluſieurs habitans de la Martinique, aller ſe fixer à Saint-Vincent.

Les premiers s'établirent paiſiblement, non-ſeulement de l'aveu, mais avec le ſecours du Caraïbe rouge. Ce ſuccès attira d'autres colons, qui, par jalouſie ou par d'autres motifs, enſeignerent aux ſauvages un funeſte ſecret. Ce peuple, qui ne connoiſſoit de propriété que celle des fruits, parce que c'eſt la récompenſe du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette découverte lui mit la toiſe à la main. Il poſa des bornes ; & dès ce moment la paix & le bonheur furent exilés de ſon iſle. Le partage des terres amena la diviſion entre les hommes. Voici les cauſes de la révolution qui ſuivit l'eſprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint-Vincent, c'étoit avec des eſclaves pour défricher & pour cultiver. Les Caraïbes noirs, hu-

miliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug; & ils se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fût le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes dont la tête n'avoit pû se plier à cette étrange forme, n'oserent plus se montrer sans le caractère ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à-peu-près du même âge, grands, bien faits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes, planter des cabanes.

Dès qu'ils furent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils habitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité, par des présens d'eau-de-vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrein qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce

partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre; mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace, prennent bientôt sur la foiblesse de tempérament & la timidité de caractère. Cependant l'esprit d'équité, qui n'abandonne guère l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu, le territoire de l'isle situé sous le vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'isle, alloient tous s'établir dans le quartier de son rival, où la côte étoit plus accessible. Cette préférence ranima une haîne mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus, se retirerent au vent de l'isle. Plusieurs allerent sur leurs canots descendre en terre ferme, ou se réfugier à Tabago. Le peu qui resta, vécut séparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans, & maîtres de toute la côte sous le vent, exigerent des Européens

qu'ils achetâssent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquisition, passé avec un Caraïbe rouge. *Je ne sais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier*; *mais lis ce qui est écrit sur ma flèche. Tu dois y voir en caractères qui ne mentent point, que si tu ne me donne pas ce que je te demande, j'irai brûler ce soir ton habitation.* C'est ainsi que raisonnoit avec des faiseurs d'écriture, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il usoit du droit de la force avec autant d'assurance, avec aussi peu de remords, que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le tems, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François sans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuserent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cens blancs & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées, montoit à quinze cens mille francs. L'isle de Saint-Vincent étoit dans cette situation, quand elle tomba sous la domination Angloise. Elle y est attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défri-

cher ce pays, de tout tems inculte, n'avoient aucun doute sur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires, qui peut-être avoient pû disposer d'un terrein que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur surprise, lorsqu'on leur annonça que la Grande-Bretagne; qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, se croyoit, d'après des principes reçus en Europe, autorisée à les dépouiller, à moins qu'ils ne rachetâssent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs? *En vain se récrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent pas écoutées. Les Chefs de la colonie n'ôserent suspendre les ordres de la métropole, qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le Parlement se proposoit de suppléer par ce foible moyen, au vuide que les frais de la guerre avoient laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque 1,575,000 liv. que produisirent les concessions qu'on fit dans les trois isles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, qui veut que les terres habitées par les sauvages, soient censées vacantes, eût pû être rejetté des Anglois, qui en avoient abusé si souvent pour usurper, à l'exemple des

Espagnols; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler; quand ils n'auroient pas acquis légitimement par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présens; enfin quand le trésor public de l'Angleterre, exténué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix, & profiter de ces ventes illégitimes; il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs, qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient sû fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint-Martin, à Marie-Galante, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte-Lucie, qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terreins à qui vouloit les défricher. Tous amènerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit, pour-ainsi-dire, aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jettés. Après la première humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus à racheter les terres

dont ils jouïssoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terreins dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'avoit jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre à l'ombre du Gouvernement Anglois. L'isle qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, ne promet pas beaucoup de coton; mais elle est très favorable au rocou & au cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions pesant de caffé, dont *il seroit aisé* d'augmenter considérablement la culture, si les Anglois ne tournoient toute leur avidité du côté du sucre. La partie de Saint-Vincent où ils s'étoient fixés, & qui est sous le vent, ne leur en fournissoit que peu, parce qu'elle est hachée & montueuse. Cette considération leur a fait désirer d'aller occuper les plaines qui sont au vent. Les Caraïbes, qui s'y étoient réfugiés, ont refusé de les abandonner, & on a pris les armes pour les y contraindre. Quoiqu'ils se défendent avec courage, ils succomberont un peu plutôt, un peu plus tard, sous les foudres de la tyrannie Européenne. Fasse le ciel que le feu de la guerre ne s'étende pas à la Dominique.

LVIII. Les Anglois s'établissent à la Domi- C'est une isle un peu plus grande que Saint-Vincent. Au centre de son enceinte, qui renferme treize lieues de longueur sur neuf lieues au

au plus de largeur, sont des montagnes inaccessibles, qui versent de nombreuses rivières d'une eau excellente sur un terrein fécond, mais inégal.

nique. But de cet établissement.

Ce pays étoit habité par ses propres enfans. En 1732, on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72,200 pieds de coton. Le caffé vint enrichir la masse de ces foibles productions. Enfin, l'isle comptoit 600 blancs & 2,000 noirs à la paix de 1763, qui en fit une possession Angloise.

Dès la fin du dernier siècle, la Grande-Bretagne, qui marchoit à l'empire des mers, en accusant la France d'aspirer à la Monarchie du continent, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoigné dans les dernières négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Elle ne la recherchoit pas pour la culture du caffé, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au-delà de ses espérances; elle ne l'envioit pas

pour le ſucre, dont elle ne doit attendre, même avec le tems, que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établiſſemens de culture, entroit de loin dans ſes vuës politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les denrées des colonies Françoiſes, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation, dont la fortune a baiſſé avec ſa gloire, ait repris toute ſon activité, & que par la force de ſa marine, elle puiſſe diſpoſer en quelque ſorte du prix de ſes productions, & les empêcher de s'écouler de ſes établiſſemens par les fauſſes portes d'un commerce interlope: jusqu'à ce moment de proſpérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrières que l'autorité de la Cour de Verſailles pourra leur oppoſer. Cette communication ſe maintiendra, par l'entremiſe des anciens colons qui ſont reſtés à la Dominique, quoique le nouveau Gouvernement les ait injuſtement rançonnés comme ceux de Saint-Vincent. Ce n'eſt pas pourtant la ſeule rigueur qu'ils puiſſent reprocher au Miniſtère Anglois. En rendant tous les ports de l'iſle francs & libres, il a ſoumis chaque tête de Négre qu'on y feroit entrer, à un droit de 88 liv. 15 ſols. On a même pouſſé l'imprudence de cette avidité fiſcale,

jusqu'à faire payer avant la vente, une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennent de Guinée, sont obligés de porter de l'argent à la Dominique, ou de l'y emprunter à un prix excessif; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce vil pour l'humanité, n'est que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette isle pour les Anglois, c'est que située entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très petite distance de l'une & de l'autre, elle menace également leur sûreté. Ses rades sûres & commodes, mettront les armateurs & les escadres de la métropole, à portée d'intercepter sans risque la navigation de la France dans ses colonies, la communication même des deux isles entr'elles. Il semble que l'Angleterre se soit emparée par la paix, de tous les défilés, de tous les postes pour la guerre. Résumons ses possessions. Pour une Puissance maritime & commerçante, évaluer ses colonies, c'est apprécier ses forces.

LIX. Etat actuel des isles Angloises.

Le nombre des esclaves qui cultivent les isles Angloises, monte environ à deux cens trente mille; mais leur travail produit moins de denrées; qu'une égale population dans les colonies Françoises. Cette différence peut se rapporter à trois causes. Le sol des possessions Britanni-

ques inférieur de sa nature, est plus usé par l'ancienneté de sa culture. Le soin des habitations y est communément abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres, & les moyens de réproduction, n'y ont pas acquis autant de perfection.

La population des blancs, qui, dans les colonies Françoises est respectivement à *celle* des noirs comme un à six, n'est guère dans les colonies Angloises que comme un à onze. C'est que les isles Angloises ne sont qu'agricoles, au lieu que les isles Françoises sont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des esclaves, & la Jamaïque qui s'est formé des liaisons interlopes avec les côtes Espagnoles, doivent avoir une population de blancs plus nombreuse à proportion que les autres possessions de la même dépendance.

Cette disproportion entre les blancs & les noirs, n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloises. Elles contenoient autrefois un très grand nombre d'Européens; mais ils ont disparu à mesure que les petites cultures ont diminué, & que l'espace qu'elles occupoient a été fondu dans les sucreries, qui exigent un terrein très vaste. On les a vus se ré-

fugier fucceffivement dans de nouvelles ifles, fe retirer dans l'Amérique feptentrionale, ou repaffer dans la métropole. Ce n'eft pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & défœuvrés en Angleterre, que dans les premiers tems de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet efprit d'aventure & d'entreprife, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonftances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. En vain les loix ont ftatué, que chaque propriétaire auroit fur fon habitation, un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances font fans force. On préfere le risque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'obfervation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs, eft compenfé par des avantages qui les diftinguent.

Tous ceux qui habitent les ifles Angloifes font enrégimentés. Cette fujétion qui n'expofe ni aux caprices d'un Gouverneur, ni à l'orgueil infultant des troupes réglées, n'humilie, ne bleffe perfonne. Si cette milice eft inférieure par la difcipline aux foldats d'Europe ; elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit affez nombreufe pour repouffer un ennemi dont le Gouvernement eft

presque militaire ; elle déchargeroit la métropole du soin d'envoyer avec des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à contenir les noirs qui sont très-portés à se soulever contre le joug Anglois : car il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres qu'il y est plus injuste & plus étranger. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer ; & que le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination !

Quoique la Grande-Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ses colonies, elles sont plus chargées de taxes qu'on ne l'est dans des Gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des ressources contre les désastres qui ont suivi les grands mouvemens de la nature, si fréquens dans ces climats. Obligées de remédier aux malheurs de la guerre, & de pourvoir au soin de leur défense ; les fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuses, par les dettes qu'il a fallu contracter. L'administration civile, par une contradiction manifeste avec l'es-

prit Républicain, qui est un esprit d'économie & de désintéressement, y a toujours été très-chere, & la chose publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant. Libre ou non, il en vient à n'aimer, à n'estimer que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne se rassasie pas de trésors comme des autres alimens de nos passions. Celles-ci sont isolées & n'ont qu'un tems; elles se combattent ou se succedent: la passion de l'or nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée, à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage, que celle d'amasser; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité, & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante, qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu, ou qui n'ont pas voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas rénoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à

l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carrière des loix & des vertus qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au Parlement, ils ont vu le moyen d'aggrandir leur fortune. Pour se faire élire membres de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple, & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la Cour, que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenuë vénale au Parlement. Un *Ministre* célebre en avoit le tarif, & s'en ventoit publiquement, à la honte des Anglois. C'étoit un devoir de sa place, disoit-il, d'acheter les representans de la nation; pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh! que dit la conscience où l'argent a parlé? Si l'esprit mercantile a pu répandre dans la métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies, dont il est le principe & le soutien? Est-il bien vrai que chez la fière Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme d'un monde & d'un siècle qui ne sont plus? Isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil esprit d'intérêt! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu?

Cependant, malgré l'énormité des contributions & des dépenses publiques dans les éta-

bliſſemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & le Américains s'empreſſent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils ſont attirés par l'aſſurance & la facilité de trouver dans la métropole, un débouché de leurs denrées, plus avantageux que les autres nations ne ſauroient en avoir ailleurs. De plus, les iſles Angloiſes ſont moins expoſées à l'invaſion & au dégât, que les iſles des Puiſſances, riches en productions, & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force, en guerre comme en paix.



Ce peuple ne néglige rien, pour donner un nouveau prix à ſes iſles. En 1766, il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées. Cette exemption s'eſt étenduë aux productions, que des iſles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le Gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépenſe qui monte à 219,427 livres. C'eſt ainſi que le tréſor public ſait aller au-devant des beſoins du commerce, pour en accroître la proſpérité.

LX. Quelles sont les liaisons extérieures des isles Angloises.

Les liaisons des isles Angloises, sont très resserrées. Aucun navire étranger n'y aborde, si ce n'est à la Jamaïque, à la Dominique, dont on a fait en 1766 des ports francs. La sévérité des loix a prévenu sur cette prohibition importante, l'infidélité des Gouverneurs. Toute communication, avec les différentes nations de l'Europe, leur a même été constamment interdite; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la métropole, est de réserver à sa consommation ou à son commerce, toutes les denrées de ses isles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour leurs habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de première nécessité, leur sont fournis par la nouvelle Angleterre, qui reçoit en échange des eaux-de-vie de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette dernière production; de peur que le bon marché du sucre, faisant abandonner les melasses, les isles ne fussent obligées de donner d'autres denrées en payement de

celles qu'elles recevoient des Provinces du Nord. La métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique, ne trouveroit que peu de débouchés; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vuë principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales, une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile: elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses isles. Mais les mesures qui devoient l'assurer de ce but important, furent singulièrement traversées.

La France, que d'heureux hazards avoient mise en possession des isles les plus riches du nouveau monde, aveuglée par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'usage de sa fortune, n'avoit pas songé à faire passer ses sirops & ses eaux-de-vie de sucre, dans ses colonies septentrionales. Cette mauvaise politique attira les habitans de la nouvelle Angleterre aux isles Françoises. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des bestiaux, & même de l'argent; ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du sucre qu'ils avoient le secret de vendre à l'Angleterre, & sur-tout des melasses qu'ils consommoient entièrement. On pourroit prouver que dès l'an

1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, & qu'en 1733, cette navigation leur occupoit trois cens navires, & près de trois mille matelots.

Cette communication, qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des isles Angloises pour leurs besoins, excita les plaintes des colons insulaires. Ils demanderent au Parlement la proscription d'un commerce, aussi contraire, disoient-ils, au bien de la métropole & à leur prospérité, que favorable aux progrès des établissemens François. Les septentrionaux de leur côté, répondirent que, si cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pousser leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni consommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richesses, à la considération, aux forces maritimes de la métropole.

Ce grand procès, auquel presque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, excita la plus grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits, où l'esprit de parti mêla beaucoup d'animosité. Mais, c'est ainsi que la nation s'éclaire sur ses intérêts. Quand elle fut bien instruite, le Parlement, pour concilier les vuës de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la li-

berté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des isles, il assujettit les melasses étrangères, à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitans des isles demandoient en 1764, qu'il fût porté à 7 sols 6 den. par galon. Ceux du continent, desiroient de ne payer que 3 sols 9 den. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à 5 sols 7 den. & demi. Depuis on a réduit l'impôt à 1 sol 10 den. & demi, qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais, heureusement pour les isles Angloises, la consommation des melasses & des eaux-de-vie de sucre, s'est si fort étenduë dans le Nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de sucre s'est tellement accruë en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'on n'a jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des isles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la métropole.

Elle fournit à ses isles, leurs vêtemens, leurs ustenciles, leurs esclaves. C'est à-peu-près le vingtième de ce qu'elle en retire. La raison de cette disproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations considérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs Agens ne sont & ne peuvent faire que

peu de consommation. Leurs affaires sont, à peu de chose près, conduites comme celles des grands Seigneurs le sont en Europe.

Un négociant de confiance, est une espèce d'Intendant de maison, qui fait passer aux isles tout ce qui est nécessaire aux habitations dont il est comme chargé. Il donne des ordres aux Administrateurs, ou Economes, qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions, par le retour de ses vaisseaux d'envoi. Il paye les lettres de change, tirées pour l'achat des esclaves. Cette sorte de procuration lui assure le fret, l'intérêt & le remboursement de ses avances; sans compter le profit de la commission sur les ventes & sur les achats. Sa condition est plus avantageuse que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilège exclusif, il en a du moins tous les inconvéniens; puisqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs, l'administration de toutes les plantations, & qu'il leur assure le transport des denrées qu'elles produisent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à-peu-près le même, c'est-à-dire à un prix très haut.

L'espèce de monopole, qu'exercent quelques négocians dans les isles Angloises, est exercé par la capitale de la métropole à l'égard des

Provinces. C'eſt à Londres, presque uniquement, qu'arrivent les produits des colonies. C'eſt à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'eſt à Londres que ſont conſommées les valeurs de ces produits. Le reſte de l'Etat n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais, du moins, Londres eſt le plus beau port de l'Angleterre; Londres conſtruit des vaiſſaux & fabrique des marchandiſes; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce; Londres eſt dans une Province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en ſortir. Elle eſt vraiment le cœur du corps politique, par ſa ſituation locale. Ce n'eſt pas une tête monſtrueuſe, quoique cette capitale ſoit auſſi trop grande comme toutes les autres; ce n'eſt pas une tête d'argile, qui veuille dominer ſur un coloſſe d'or. Cette cité n'eſt pas remplie de ſuperbes oiſifs, qui ne ſont qu'embarraſſer & ſurcharger un peuple laborieux. C'eſt le rendez-vous de tous les marchands; c'eſt le ſiége de la nation aſſemblée. Là, le palais du Prince, n'eſt ni vaſte, ni vuide. Il y règne par ſa préſence, qui vivifie. Le Sénat y dicte les loix, au gré du peuple qu'il repréſente. Il n'y craint pas l'aſpect du Monarque, ni les attentats du Miniſtère. Londres n'eſt point parvenuë à ſa grandeur, par l'in-

fluence du Gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

LXI. Résumé des richesses que l'Europe tire des isles de l'Amérique.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain, ne sauroit être mieux terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est-là le grand objet du commerce de nos jours; c'est par-là que les Antilles doivent tenir une place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses sont le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure, qui amènerent la splendeur & la chûte de la Grèce. Rome, qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau monde; & ne s'est depuis si souvent réveillée, que pour en partager les dépouilles. La pauvreté, qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes, & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir, que de massacres ou de richesses. Celles

Celles des isles Espagnoles, ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est, qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs espèces de marchandises, qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Cependant on ne croit pas s'éloigner de beaucoup de la vérité, en évaluant à dix millions de livres, les denrées que la métropole tire annuellement de ces isles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cens matelots, sont employés à leur extraction. Ces établissemens reçoivent en esclaves ou en marchandises, pour quinze cens mille francs. On peut réduire à neuf cens mille, les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les isles Danoises doivent jouir d'un revenu net, d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées, par cent cinquante bâtimens, & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commission & l'as-

furance à deux millions & demi; les marchandises & les esclaves fournis à six millions. Il reste net, pour les propriétaires, environ douze millions.

Le produit des isles Angloises, qui occupe six cens navires & douze mille matelots, peut être estimé soixante-six millions. Indépendamment de ce que la métropole envoye à la Jamaïque, pour ses liaisons interlopes avec le continent, elle fournit à l'usage de *ses* colonies pour dix-sept millions en esclaves & en marchandises. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commission réunis, ne s'éloignent pas de seize millions. D'après ce calcul, on trouvera net, pour les possesseurs des plantations, trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accusé d'exagération, en portant les denrées des isles Françoises à la valeur de cent millions. Six cens bâtimens & dix-huit mille matelots, sont occupés à les transporter. La France vend à ces grands établissemens, en esclaves, en productions de son sol ou de son industrie, & en or de Portugal, pour soixante millions. Le profit de ses négocians à dix seulement pour cent, doit être de six millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze; & les droits, l'assurance, la commission, n'en peuvent pas absorber

moins de fept. Les propriétaires n'auront donc de net, en argent, qu'environ douze millions. Ce foible refte, comparé à celui qu'on trouve dans les autres ifles, devroit frapper par le contrafte, fi l'on n'obfervoit que dans les autres colonies, les quatre cinquiemes des propriétaires n'y réfident pas ; au lieu que les colonies Françoifes font conftamment habitées par les neuf dixièmes de leurs propriétaires.

De cette énumération, il réfulte que les productions du grand archipel de l'Amérique, valent, rendues en Europe, 207,000,000. Ce n'eft pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs fujets établis dans un autre hémifpère, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur fol ou leurs atteliers leur fourniffent de plus précieux. Quelques-unes confomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs ifles; les autres, & fur-tout la France, font de leur fuperflu, la bafe d'un commerce floriffant avec leurs voifins. Ainfi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle eft vraiment induftrieufe, gagne moins encore par le nombre de fujets qu'elle entretient au loin fans aucuns frais, que par la population que lui procure au-dedans celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une province en Eu-

rope ; & ce furcroît de culture augmente fa force intérieure, fa richeffe réelle. Enfin, au commerce des colonies, tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons, établis dans ces isles longtems méprifées, font l'unique bafe du commerce d'Afrique, étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique feptentrionale, procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Afie, doublent, triplent, peut-être, l'activité de l'Europe entière. *Ils peuvent* être regardés, comme la caufe principale du mouvement rapide qui agite notre globe. Cette fermentation doit augmenter, à mefure que la culture des isles, qui n'a pas encore atteint la moitié de fon terme, approchera de fa perfection.

Rien ne feroit plus propre à avancer cet heureux période, que le facrifice du commerce exclufif que fe font réfervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux isles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les efprits par une concurrence générale. Les hommes qui ofant invoquer l'amour du genre-humain, puifent leur lumières dans ce feu facré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrières qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'A-

mérique, avec tous les ports de l'Europe. Les Gouvernemens qui, presque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent se conduire par les principes de cette bienveillance universelle, ont cru que des sociétés fondées, la plus part sur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un seul homme, devoient restreindre à leur métropole toutes les liaisons de leurs colonies. Ces loix prohibitives, ont-ils dit, assurent à chaque nation commerçante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer des denrées étrangeres dont elle auroient besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce systême, après avoir été jugé longtems le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi completter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du nouveau-monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication, du moins indirecte, avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges,

les habitans de cultiver pour leur ſubſiſtance, ce feroit ſapper par les fondemens l'objet de l'établiſſement, ſans utilité réelle. La métropole ſe priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ſes colonies, & ne les préſerveroit pas de l'invaſion.

Envain eſpéreroit-on repouſſer une deſcente avec des Négres, qui, nés dans un climat où la molleſſe étouffe tous les germes du courage, ſont encore avilis par la ſervitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans. A l'égard des blancs, diſperſés dans de vaſtes habitations, que peuvent-ils faire en ſi petit nombre? Quand ils pourroient empêcher une invaſion, le voudroient-ils?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs iſles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination ſans attaque, ſans ſiege, & presque ſans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort eſt leur maître. *Vive le vainqueur*, diſent leurs habitans, à l'exemple des Italiens, paſſant & repaſſant d'un joug à l'autre, dans une ſeule campagne. Qu'a la paix la cite rentre ſous ſes premières loix, ou reſte ſous la main qui l'a conquiſe, elle n'a rien perdu de ſa ſplendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, ſont toujours dépeuplées & réduites en un

monceau de ruines. Auſſi n'y a-t il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé deſtructeur, l'audace d'expoſer ſa fortune pour ſa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ſes récoltes reſtent ſur pied. C'eſt pour s'enrichir qu'il a paſſé les mers. S'il conſerve ſes tréſors, il a rempli ſon but. La métropole qui l'abandonne, ſouvent après l'avoir tyranniſé; qui le cédera, le vendra peut-être à la paix, mérite-t-elle le ſacrifice de ſa vie? Sans doute il eſt beau de mourir pour la patrie. Mais un Etat où la proſpérité de la nation eſt ſacrifiée à la forme du Gouvernement; où l'art de tromper les hommes, eſt l'art de façonner des ſujets; où l'on veut des eſclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, ſans conſulter, ni l'opinion, ni le vœu du public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche, dans les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les ſont avorter: eſt-ce là la patrie à qui l'on doit ſon ſang?

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fûſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvuës qu'elles

ne l'ont jamais été; il faudra toujours finir par se rendre, à moins qu'on ne soit secouru. Quand la résistance des assiégés dureroit au-delà de six mois, elle ne rebuteroit pas l'assaillant, qui, libre de se procurer des rafraîchissemens par mer & par terre, soutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garnison ne sauroit résister à la longueur d'un siége.

Il n'est pas d'autre moyen de conserver les isles, qu'une marine redoutable. C'est sur les chantiers & dans les ports de l'Europe, que doivent être construits les bastions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la métropole les tiendra, pour ainsi dire, sous les aîles de ses vaisseaux; tant qu'elle remplira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces isles, filles de son industrie & de sa puissance; sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau-monde porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe, veut en général garder les frontières des Etats, par des places. Mais pour les Puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres, & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante, n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sûreté, sa

ſubſiſtance, ſa richeſſe. Les vents ſont à ſes ordres, & tous les élémens conſpirent à ſa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oſer, tout ſe promettre. Elle eſt maintenant la ſeule qui doive ſe confier dans ſes poſſeſſions de l'Amérique, & qui puiſſe attaquer les colonies de ſes rivaux. Peut-être ne tardera-t elle pas à prendre, à cet égard, conſeil de ſon courage. L'orgueil de ſes ſuccès; l'inquiétude même, inſéparable de ſes proſpérités; le fardeau des conquêtes qui ſemble être le châtiment de la victoire: tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois eſt écrâſé ſous le poids de ſes entrepriſes & de ſes dettes nationales; ſes manufactures ſont menacées d'une entière décadence; chaque jour il échappe de ſes mains quelque branche de commerce; il ne peut calmer la fermentation des colonies ſeptentrionales, qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les ſentimens qu'il a conçus de ſa valeur, & la terreur que ſes armes ont inſpirée, s'affoibliroient dans une longue paix; ſes eſcadres s'anéantiroient dans l'oiſiveté, ſes Amiraux perdroient le fruit d'une heureuſe expérience. Toutes ces réflexions ſont des cauſes de guerre aſſez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer; & qui prétend devenir la maîtreſſe dans le nou-

veau-monde, par le droit qui met les Despotes à la tête des peuples. La première étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord sur les isles Françoises; parce que le reste, à la Havane près, ira de soi-même au-devant du joug.

C'est donc aux François à se préparer les premiers à la défense du nouveau-monde, seuls capables de le défendre, s'il peut l'être, puisque les Hollandois ne sont plus rien, & que l'Espagne a laissé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de sa puissance aux mains des autres nations. Oui la France peut seule en ce moment élever une marine formidable. Philosophes de tous les pays; amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui sa patrie à s'armer de vaisseaux. C'est pour le repos de la terre qu'il fait des vœux; en souhaitant de voir établir sur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la sûreté du continent.

Presqu'au centre de l'Europe, entre l'Océan & la Méditerrannée, la France joint par sa position & son étenduë, aux forces d'une puissance de terre, les avantages d'une puissance maritime. Elle peut transporter toutes ses productions d'une mer à l'autre, sans passer sous le canon menaçant de Gibraltar, sous le pa-

villon insultant des Barbaresques. Un canal préférable au Pactole, verse les richesses de ses plus riantes provinces dans les deux mers, & les trésors des deux mers dans ses plus belles provinces. Aucun peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par ses terres, entre ses terres par ses ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal, qui ne savent pas fournir à leur subsistance ; assez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presque unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célérité, à la sûreté.

Manque-t-elle d'objets & de matières à exporter? Le nouveau monde & le Nord de l'Europe, se disputent, ou se partagent ses vins & ses eaux-de vie. Que de peuples lui demandent ses sels, ses huiles, ses savons, ses fruits même & ses grains! On recherche à l'envi les denrées de ses colonies. Mais c'est encore plus par ses manufactures, ses étoffes & ses modes, qu'elle a subjugué le goût des nations. Envain ont-elles voulu mettre des barrières à cette passion que ses manières inspirent pour son luxe;

marchands, avant de briguer des postes dans la marine Royale.

Les Etats modernes ne peuvent s'aggrandir que par la puissance maritime. Depuis qu'un luxe, inconnu des anciens, a comme empoisonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les nations qui peuvent fournir ces besoins à toutes les autres, deviennent les plus considérables; parcequ'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voisins dans l'inaction & la mollesse; elles tiennent dans la dépendance de leur industrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, avec l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'est depuis cette révolution qui, pour-ainsi-dire, a soumis la terre à la mer, que les grands coups d'Etat se sont frappés sur l'Océan. Richelieu ne l'avoit pas entrevuë dans un avenir prochain; lorsque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit presque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaisseaux auroient mieux valu qu'une digue; mais la marine n'entra pour rien dans son plan de subjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le Monarque dont il avoit préparé la grandeur ne la vit, comme lui, que dans l'art de conquérir. Apres avoir soulevé par ses entreprises tout le continent de l'Europe, il lui fallut

pour

pour réfifter à cette ligue, foudoyer des armées innombrables. Bien - tôt fon Royaume ne fut, pour-ainfi-dire, qu'un camp; fes frontières qu'une haie de places fortes. Sous ce règne brillant, les refforts de l'Etat furent toujours trop tendus; le Gouvernement tourmenté de fa propre vigueur, ne fortit d'une crife que pour tomber dans une autre. On ne fentit le befoin d'une marine permanente, que lorsque l'épuifement des finances eut rendu presqu'inutiles les éfforts pour la créer.

Depuis la fin d'un fiècle, où la nation du moins foutenoit fes disgraces par le fouvenir de fes fuccès, en impofoit encore à l'Europe par quarante ans de gloire, chériffoit un Gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés; la France a toujours décliné de fa profpérité, malgré les acquifitions dont fon territoire s'eft aggrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, fi l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop longtems prodiguées à la guerre. Mais fa marine n'a pris aucune confiftance. L'avarice d'un Miniftère, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plufieurs, de fauffes vuës, de petits intérêts; les intrigues de Cour qui me-

nent le Gouvernement ; une chaîne de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables, ont empêché la nation de devenir sur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal est incurable, si les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, si les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'esprit de sagesse au Conseil qui la gouverne, & ramené tous les projets, tous les efforts au systême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec impatience. Elle ne croira pas sa liberté assurée, jusqu'à ce qu'elle voye voguer sur l'Océan, un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande-Brétagne. Celui de la France est le seul en ce moment qui pût le balancer avec le tems. Le vœu des nations est aujourd'hui pour la prospérité de celle qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la Monarchie universelle des mers. Le systême de l'équilibre veut que la France augmente ses forces navales ; d'autant plus qu'elle ne le peut sans diminuer ses forces de terre. Alors son influence partagée entre les deux élé-

mens, ne fera plus redoutable fur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle même ne demande, pour afpirer à cet Etat de grandeur, que la liberté d'y tendre. Mais fi l'autorité refferre de plus en plus l'aifance & les facultés de l'induftrie nationale par des gênes, par des entraves, par des impôts; fi elle lui ôte fa vigueur, en voulant la forcer; fi attirant tout à elle feule, elle tombe elle-même dans la dépendance de fes fubalternes; fi pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut paffer par les circuits tortueux de la Capitale ou de la Cour; fi quelque Miniftre deja grand & puiffant ne veut pas immortalifer fon nom, en délivrant les colonies du joug d'une adminiftration militaire, en allégeant l'action de la douane fur le commerce, en ouvrant aux éleves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au fervice de la marine Royale: fi tout ne change pas, tout eft perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des facrifices amers. Ce qu'elle a confervé de richeffes dans les ifles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vafte contrée. C'eft au Nord que fe pré-

pare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'eſt-là le théâtre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le ſecret de nos deſtinées.

Fin du quatorzième Livre.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans le cinquième Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

M.

Melasses,

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

W.

Fin de la Table des Matieres.



ERRATA

Du cinquiéme Volume.

PAGE, *ligne*, du commerce : *lisez* de commerce.
Pag. 45, *lig.* 27, 1550 : *lis.* 1650.
Pag. 47, *lig.* 11, s'y faisoient : *lis.* y faisoient.
Pag. 52, *lig.* 8, 221 : *lis.* 928.
Pag. 55, *lig.* 7, peut y mettre : *lis.* peut mettre.
Pag. 58, *lig.* 5, Hollandoises : *lis.* Angloises.
Pag. 61, *lig.* 15, des trois habitations : *lis.* de trois habitations.
Pag. 80, *lig.* 21, 59, 866 : *lis.* 59, 966.
Pag. ibid. *lig.* 24, 10, 672 : *lis.* 10, 972.
Pag. 121, *lig.* 1, de querelles : *lis.* des querelles.
Pag. 148, *lig.* 15, nouveaux tropiques : effacez nouveaux.
Pag. 235, *lig.* 18, au milieu : *lis.* au lieu.
Pag. 257, *lig.* 9, ses terres : *lis.* des terres.
Pag. 270, *lig.* 19, elle est : *lis.* elle s'est.
Pag. 280, *lig.* 1, nourrit : *lis.* nourrissoit.
Pag. 281, *lig.* 4, remplacer : *lis.* replacer.
Pag. 285, *lig.* 23, des possessions : *lis.* les possessions.
Pag. 286, *lig.* 2, 1659 : *lis.* 1739.
Pag. 399, *lig.* 16, ce terrein : *lis.* un terrein.
Pag. 310, *lig.* 16, 90 livres : *lis.* 900 livres.
Pag. 311, *lig.* 27, de tyrannie : *lis.* de la tyrannie.
Pag. 321, *lig.* 26, est établi : *lis.* est réparti,
Pag. 365, *lig.* 6, leur avidité : *lis.* leur activité.
Pag. 375, *lig.* 19, qui regardent : *lis.* qui ne regardent.

